

# **L'AIDE PSYCHOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

## **Etat des lieux en Europe**

**Traduction Française de :**

## **PSYCHOLOGICAL COUNSELLING IN HIGHER EDUCATION**

### **An European Overview**



**Fondation Santé  
des Etudiants  
de France**

Edition Française réalisée par le Forum Européen de l'Orientation Académique,  
la Mutuelle Nationale des Etudiants de France,  
la Clinique Médico-Universitaire Georges HEUYER  
de la Fondation Santé des Etudiants de France.

# **L'AIDE PSYCHOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

## **Etat des lieux en Europe**

1<sup>ère</sup> publication en langue anglaise sous la direction de :

Elsa Bell  
Craig McDevitt  
Gerhart Rott  
Paolo Valerio

**Publié par**  
l'ISTITUTO ITALIANO PER GLI STUDI FILOSOFICI  
et  
FEDORA  
Forum Européen de l'Orientation Académique

**Editeur**  
LA CITTA DEL SOLE  
1994

**Coordination de l'édition française :**  
Karine Brutin - Sylvette Gendre-Dusuzeau - Christine Pradel-Pavesi

### **Remerciements à :**

Brigitte Kremer et Chantal Petit, pour leur contribution à la traduction française  
et Sylvie LEPOUREAU, pour sa collaboration active

Copyright : FEDORA, Boîte Postale 55, B - 1348. LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIUM

Dépôt légal : ISBN : D/1997/7553/1

Tous droits réservés et toute reproduction interdite sans la permission écrite du détenteur du copyright

# SOMMAIRE

	Page
<b>AVANT-PROPOS</b>	
• Le Président, Comité de Liaison des Conférences des Recteurs	5
• La Présidente, Forum Européen de l'Orientation Académique (FEDORA)	7
<b>INTRODUCTION</b>	
<b>RAPPORTS PAR PAYS</b>	
• Belgique	23
• Allemagne	29
• Danemark	51
• France	59
• Grèce	73
• Royaume Uni	85
• Italie	109
• Pays Bas	123
• Espagne, Portugal et Irlande	131
<b>ETUDES DE CAS</b>	
• Jette Rytke (Dk)	143
• Helga Knigge Illner (A)	147
• Ann Heyno (GB)	157
<b>Participants au colloque de Naples en 1992</b>	161
<b>Auteurs n'ayant pas assisté au Colloque de Naples</b>	167



## AVANT-PROPOS

par

Le Président du Comité de Liaison des Conférences des Recteurs

Cet état des lieux européen est l'aboutissement d'une étude menée par le groupe de travail institué par FEDORA sous le nom de PSYCHE. Ce travail a débuté en 1989. PSYCHE a rassemblé des informations venant de presque tous les états membres de l'Union Européenne, et a recueilli trois études de cas pour étudier de façon plus approfondie les problèmes et les solutions existant dans le domaine de l'Aide Psychologique dans l'enseignement supérieur. Le résultat de ces travaux est maintenant disponible et mérite grandement d'être salué.

Dans un poème irlandais du moyen-âge, intitulé "*Beatha et Scolaire - La Vie de l'Etudiant*", nous pouvons lire en gaélique : "*Aoibhinn beatha an scolaire bhios ag déanam léighinn* - La vie de l'étudiant est plaisante et plaisants sont ses travaux". Pourtant ce rapport européen permet au lecteur de découvrir que tout n'est pas "plaisant" dans la vie des étudiants d'aujourd'hui : ils souffrent de stress, ce qui nuit à leurs études et à la qualité générale de leur réussite, et les conduit à obtenir aux examens des notes qui ne reflètent pas leurs véritables capacités. Mais il faut reconnaître en même temps que le stress est également un élément normal et sain de la vie de tout étudiant. Ce n'est que lorsque ce stress devient excessif que les étudiants ont besoin, avec l'aide des praticiens de l'Aide Psychologique, d'en identifier les causes, afin de les prendre en compte.

Cette publication identifie des problèmes relevant de l'Aide psychologique, qui sont communs aux étudiants de tous les états membres de l'Union Européenne. Elle aidera ceux d'entre nous qui ont une responsabilité dans la protection sociale des étudiants, afin que les services qui leurs sont offerts soient améliorés dans l'avenir.

COLM O'H EOCHA  
Président  
University College de Galway, Irlande



## AVANT-PROPOS

par

La Présidente du Forum Européen de l'Orientation Académique (FEDORA)

Un groupe de praticiens de l'Aide Psychologique aux étudiants, membres de FEDORA, ont senti le besoin d'échanger leurs expériences et d'évaluer leurs pratiques professionnelles pour vérifier s'ils répondaient, le mieux possible, aux attentes et aux besoins des jeunes étudiants des Universités Européennes.

Une des premières choses à faire était — à leur avis — un rapport, décrivant les pratiques de l'Aide Psychologique dans les universités des pays Membres de l'Union Européenne.

Le projet apparaissait simple à réaliser mais sa complexité s'est manifestée dès les premières rencontres de travail, à cause de nombreuses différences nationales, soit de vocabulaire, soit de méthodes.

Les membres du groupe Fédora-Psyché ont toutefois décidé de surmonter ces difficultés. Bien conscients qu'une réflexion plus approfondie était nécessaire, ils ont préféré produire quand même un rapport à la suite du Colloque de Naples.

Ce rapport, édité en anglais en 1994, qui représente une première étape importante des travaux de ce Groupe, paraît maintenant aussi en langue française.

Leur optimisme a gagné. Le débat commencé à Naples entre les praticiens de l'Aide Psychologique s'est développé à l'occasion des rencontres européennes suivantes de Barcelone (Vème Congrès de FEDORA, 1994) et d'Athènes (IVème Congrès Européen de Psychologie, 1995).

Le prochain rendez-vous de l'Aquila (VIème Congrès de FEDORA, mai 1997) offrira aux professionnels européens une nouvelle opportunité de réfléchir ensemble et de donner leur contribution à ce très important aspect de l'orientation universitaire.

Lucia BERTA



## INTRODUCTION

### LES ORIGINES

Ces rapports sont l'aboutissement du projet d'un groupe de travail intitulé PSYCHE (PSYchological Counselling in Higher Education), lui-même sous-groupe de l'organisation FEDORA (Forum Européen de l'Orientation Académique). Il est important de décrire l'histoire de FEDORA et son rôle dans la création du groupe de travail PSYCHE. FEDORA s'intéresse à la mise en place de services d'orientation dans l'enseignement supérieur en Europe et offre un forum d'échanges au sein duquel l'information et les questions que soulève l'orientation en Europe peuvent être comparées et discutées, en vue de développer des normes de qualité pour ces services au sein de l'Union Européenne. L'une des caractéristiques les plus intéressantes de FEDORA est de traiter le large éventail des différents aspects des problèmes de l'orientation universitaire dans le cadre européen. FEDORA accepte cette simple vérité que les problèmes de l'orientation existent dans toute leur complexité aussi bien pour l'étudiant que pour l'université en tant qu'institution : il faut rassembler l'information et la placer dans un contexte où elle sera utile, vérifier la qualité du soutien pédagogique mis en place, tenir compte des débouchés professionnels actuels et futurs, et accorder autant d'attention à l'évolution de la réussite universitaire des étudiants qu'à leur développement personnel. Nos universités remplissent peut-être déjà une telle diversité de tâches, mais l'importance donnée à chacune d'entre elles peut varier, non seulement d'un pays d'Europe à l'autre, mais aussi au sein de chaque pays, comme peuvent aussi varier les modalités de mise en place de ces différents services. C'est grâce au travail déjà accompli par FEDORA que nous pouvons affirmer cela avec certitude, car avant la création de cette organisation, il n'existe aucune source centrale d'information en Europe.

Etant donné la complexité des domaines dans lesquels est impliquée cette organisation, FEDORA était consciente du risque de voir la communication devenir trop générale et diffuse pour rester utile et significative. Il lui fallait donc résoudre le conflit existant entre la difficile intégration du large éventail des différents aspects de l'orientation relevant de sa compétence, et la nécessité d'un cadre spécifique permettant d'instituer un véritable professionnalisme au sein de FEDORA. La décision prise en 1992 de créer des groupes de travail sur les six thèmes majeurs de son programme d'étude a permis de résoudre efficacement ce conflit. C'est à ce moment-là que le groupe de travail PSYCHE a été formellement institué.

Mais le désir de créer un tel groupe de travail remontait déjà à 1988, lors de la "Third European Conference on University Guidance" (Troisième Congrès Européen sur le Conseil d'Orientation et l'Aide Psychologique à l'Université) durant lequel FEDORA avait également vu le jour. Ces congrès sur les services d'aide aux étudiants à l'université avaient pour thème les services d'orientation offerts aux étudiants de l'enseignement supérieur au sein de l'Union Européenne, et leur rôle pour faciliter la transition des étudiants venant étudier dans un autre pays d'Europe, dans le cadre de programmes d'échanges comme Erasmus. Sous l'inspiration de l'atmosphère de ce congrès et des sites d'Athènes et

Delphes où il se déroulait, les participants ont formulé des objectifs ambitieux concernant ce qui devait être réalisé pour les étudiants européens en matière de services d'aide et d'orientation. Avec ces objectifs présents à l'esprit, certains participants ont ressenti la nécessité d'une approche comparative plus précise des modalités de mise en place de ces objectifs dans le domaine des relations d'aide et de conseil d'orientation. Il leur a paru également important d'inclure dans ces échanges professionnels les apports de l'Aide Psychologique (*Psychological Counselling*). A vrai dire, c'est lors de cette conférence que se sont rencontrés pour la première fois des gens qui considéraient leur rôle comme une activité discrète au sein des services d'aide aux étudiants, identifiée comme l'Aide Psychologique et centrée sur les difficultés affectives et psychologiques des étudiants plutôt que sur une aide portant sur les études, les choix professionnels et l'apport plus général d'informations et de conseils. Ces personnes décrivaient leur position sous les termes variés de psychologues, travailleurs sociaux, praticiens de l'Aide Psychologique ("counsellors"), psychiatres, etc. mais à mesure qu'ils avançaient dans le dialogue, ils découvraient peu à peu qu'ils étaient engagés dans un même domaine de travail.

Tony Raban, qui devint le premier président de FEDORA, a peut-être été le catalyseur qui a instauré ces rencontres en prenant la décision d'inviter Elsa Bell (alors chef du service de *Counselling* pour les étudiants du Hatfield Polytechnic), ainsi que Craig McDevitt (Chef du Service de *Counselling* à l'Université d'Edinburgh) à cette époque respectivement présidente et vice-président de l'*Association for Student Counselling* (association pour l'Aide Psychologique aux étudiants) en Grande-Bretagne. C'est ainsi qu'a été franchie une étape décisive pour l'intégration des *Counsellors* (praticiens de l'Aide Psychologique) britanniques au sein de FEDORA, leur donnant les moyens de faire part de leur très grande expérience en matière d'Aide Psychologique et thérapeutique. Ce sont Elsa Bell et Craig McDevitt qui ont affiché à Delphes un poster décrivant la nature de leur travail et invitant ceux qui faisaient un travail similaire à une réunion informelle. En entendant les idées qui émanaient de ce groupe, Tony Raban a proposé qu'une place soit faite à ce secteur de travail spécialisé dans le développement de FEDORA, afin de lui donner toute l'attention nécessaire. C'est donc en tant que membres du groupe international chargé de préparer la *Fourth European Conference on University Guidance* (Quatrième Conférence sur le Conseil d'Orientation et l'Aide Psychologique à l'Université) qu'Elsa Bell et le Dr Gerhart Rott (chef du service d'Aide Psychologique à la Bergische Universität-Gesamthochschule Wuppertal) ont été chargés de préparer la partie de cette conférence intitulée "Méthodes et concepts de l'Aide psychologique". Afin d'élargir les contacts avec des collègues susceptibles d'apporter des contributions intéressantes, ils ont organisé avec l'aide d'Adrian Beck à Amsterdam en 1990 une réunion avec 11 représentants des praticiens de l'Aide Psychologique européens. Les Drs Henk van der Poll et Carren Tromp-Sypkens, praticiens de l'Aide Psychologique à l'universitaires d'Utrecht et de Groningen, se sont chargés de l'organisation sur place. Sept pays de l'Union Européenne étaient représentés chacun par au moins un spécialiste dans ce domaine. Ce fut une étape importante pour apprendre à se connaître et découvrir le travail de chacun. Au début, le groupe a eu besoin de clarifier, au moins dans une certaine mesure, les différences entre les systèmes éducatifs et les services d'Aide Psychologique à l'université fonctionnant au sein de ces systèmes. Dans le même temps, ce groupe a aussi été à même d'identifier des problèmes très spécifiques. Tous les participants avaient une formation de psychothérapeute, ce qui a permis d'identifier des sujets professionnels communs et a facilité la communication. Ils ont découvert une

base sur laquelle s'appuyer pour discuter des modalités permettant d'échanger leurs compétences et de développer des perspectives pour participer au dialogue européen sur l'orientation universitaire. Ce groupe a décidé de chercher à s'instituer en tant que groupe de travail au sein de FEDORA et s'est donné le nom de PSYCHE.

Grâce à tous ces contacts déjà établis, il a été plus facile pour Elsa Bell et Gerhart Rott de susciter des contributions au Quatrième Congrès sur le Conseil d'Orientation et l'Aide Psychologique à l'Université, qui s'est tenu à Berlin en 1991, sur le thème des " méthodes et concepts de l'Aide Psychologique ". Au cours de ce congrès de Berlin, beaucoup d'idées sont nées qui ont suscité l'enthousiasme pour une coopération suivie entre collègues qui venaient de se découvrir ou de s'identifier comme tels. Après que l'Assemblée Générale de FEDORA eut accepté PSYCHE comme l'un de ses groupes de travail, les collègues de PSYCHE ont décidé de travailler à un rapport détaillé sur les services offrant aux étudiants des universités d'Europe une aide psychologique et psychothérapeutique. Déterminer ce qui se passait sur le terrain semblait être un pré requis nécessaire avant d'entamer toute tentative d'évaluation des normes et des méthodes de pratique à l'échelle européenne. Dans ce but, il a été décidé de proposer un colloque intitulé *Psychological Counselling in Higher Education in the European Community : establishing the common ground and exploring the differences with a view towards future developments* (L'Aide Psychologique dans l'Enseignement Supérieur au sein de la Communauté Européenne : établir les points communs et explorer les différences pour envisager les perspectives d'avenir ). Les psychothérapeutes italiens, le Professeur Paolo Valerio et le Dr. Simonetta Adamo, qui enseignent la psychologie clinique aux étudiants en médecine et sont responsables du service d'aide psychologique qu'ils ont fondé il y a quatorze ans à l'Université de Naples, ont invité PSYCHE à venir faire cette étude comparative à Naples, où ce colloque s'est effectivement déroulé en septembre 1992. La Commission Européenne a décidé de soutenir ce projet en le reconnaissant officiellement dans le cadre du programme ERASMUS, acceptant qu'il soit géré par Gerhart Rott, en étroite coopération avec la *Bergische Universität-Gesamthochschule Wuppertal*. L'Université de Naples a également offert son soutien en proposant le site et l'hébergement, et *l'Istituto Italiano per gli Studi Filosofici* a contribué par une aide spécifique pour faciliter la publication du rapport final.

Il y a eu 21 participants, travaillant en lien étroit avec la psychologie clinique et l'Aide Psychologique et psychothérapeutique. Avant la conférence, ils avaient préparé un rapport préliminaire pour chaque pays. Hormis l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg et l'Irlande, tous les pays de l'Union Européenne étaient représentés. Dans le cas de l'Irlande, Annette McGee, *Counsellor* à la City University de Dublin, avait participé dès le début mais n'avait pas été en mesure d'entreprendre le considérable volume de travail que représentait un rapport national, et ni elle ni PSYCHE n'avaient réussi à lui trouver un remplaçant disposant du temps nécessaire pour s'impliquer dans cette tâche. Avant et après le forum, PSYCHE s'est efforcé sans grand succès d'obtenir des rapports sur les trois pays manquants, mais des contacts ont finalement été établis avec l'Espagne et le Portugal, et la correspondance instructive qui s'en est suivie est incluse dans ce rapport .

Depuis la première publication de ce rapport, en anglais, des représentants de la Norvège et de la Hongrie se sont joints à notre groupe et leurs contributions seront incluses dans des publications ultérieures.

La discussion des rapports et les recommandations à suivre pour leur révision étaient censés constituer la partie la plus importante du colloque, mais il a été décidé tardivement d'y inclure quatre cas cliniques présentés par Dr.Simonetta Adamo (I), Jette Rytke (DK), Ann Heyno (GB) et Dr. Helga Knigge-Hillner (A). Les discussions de groupe sur ces présentations ont atteint un excellent niveau professionnel et ont permis aux participants, mieux que toute autre activité, d'identifier leurs points communs. Trois de ces études de cas sont publiées dans ce rapport.

## COMMENTAIRE SUR LES RAPPORTS

Au départ de ce projet, en 1991 à Berlin, lorsqu'il a été décidé de demander à chaque pays de faire un rapport, le comité de rédaction était déjà conscient qu'il existait une grande diversité de prestations de l'Aide Psychologique dans l'enseignement supérieur, au sein de chaque état de l'Union Européenne aussi bien qu'entre les états. Le comité posait comme simple hypothèse au départ que cette diversité était liée aux différences culturelles tout en ayant peut-être aussi une composante économique. Ils étaient arrivés à cette hypothèse du fait que la disparité la plus évidente semblait correspondre à une division nord/sud, les services d'Aide Psychologique étant les plus répandus et les mieux institués dans les états du nord de l'Europe, alors qu'ils semblaient virtuellement non-existants en Espagne et au Portugal, étaient relativement nouveaux en Italie et tout à fait récents en Grèce. Les rédacteurs étaient cependant conscients qu'il existait des failles dans cette simple hypothèse de départ, l'économie n'étant pas tellement différente entre certains états du nord et du sud de l'Europe, et la pratique de l'Aide Psychologique ou de la psychothérapie dans le secteur public étant largement répandue dans tous les états. En lançant ce projet, l'espoir était de découvrir des réponses plus précises.

Nous sentions que cette enquête devait faire plus que simplement décrire ce qui existait, elle devait aussi tenter d'analyser pourquoi les choses étaient ce qu'elles étaient. Afin de recueillir plus d'informations sur les différences de culture et d'attitudes, il était demandé aux auteurs de ces rapports de décrire le contexte éducatif de leur pays ainsi que les attitudes pédagogiques et institutionnelles à l'égard de la prestation d'Aide Psychologique. Les rédacteurs pressentaient que les attitudes institutionnelles seraient profondément révélatrices de la culture, étant donné que les institutions, par leur nature et leur dimension, ont tendance à être conservatrices et à incarner les valeurs dominantes du pays où elles se situent.

En examinant les différents contextes éducatifs, les différences les plus importantes qui ressortaient concernaient le degré de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur (allant de la simple possession des qualifications de base à des exigences d'accès extrêmement sélectives et compétitives mises en place par les institutions elles-mêmes); l'âge auquel les étudiants entrent dans l'enseignement supérieur et le temps nécessaire pour obtenir un diplôme; le montant des frais d'inscription et le nombre d'étudiants inscrits; certains pays semblaient avoir un plus grand nombre de

cursus à orientation professionnelle. Toutefois, aucune des informations recueillies ne donnait vraiment d'indices expliquant pourquoi il existait une telle différence entre les diverses prestations d'Aide Psychologique, même si ces informations indiquaient que certaines conditions risquaient de susciter à leur tour des problèmes spécifiques pour les étudiants.

Les questions concernant les attitudes institutionnelles face aux services d'Aide Psychologique indiquaient sans doute plus clairement pourquoi il y avait de grandes variations de prestations dans le domaine de l'Aide Psychologique, mais ces variations étaient locales, si bien que même dans les états où l'Aide Psychologique était bien établie, les attitudes institutionnelles différaient.

L'impression générale était que même là où l'Aide Psychologique est bien établie, c'est encore une profession mal reconnue et son rôle n'est pas facilement compris en tant que complément nécessaire ou utile du processus éducatif. Cela n'est pas surprenant, étant donné que le concept d'Aide Psychologique dans l'enseignement supérieur est relativement nouveau en Europe, remontant tout au plus à une trentaine d'années, ce qui est relativement court dans le contexte d'universités existant depuis sept ou huit cents ans, et où une conception des études " centrées sur l'étudiant " n'est apparue qu'après la guerre. La tradition séculaire des universités veut que les étudiants viennent à elles comme récipiendaires du savoir ou participants aux recherches, et que tant que les universités leur procurent les installations et les outils nécessaires à ces activités, elles ont rempli leurs obligations envers les étudiants. Tout autre élément pourrait être considéré comme un luxe et les services d'Aide Psychologique ont eux-mêmes été créés à une époque où l'économie était à la fois très optimiste et en forte expansion. Dans l'actuel climat de récession, où les institutions d'enseignement supérieur rencontrent des difficultés financières partout en Europe et sont obligées de faire des économies tout en accueillant plus d'étudiants, il semblerait parfaitement logique que les financements soient affectés en priorité absolue à l'enseignement et à la recherche proprement dite, et que l'Aide Psychologique soit considérée comme un luxe inabordable.

Les institutions ont tendance à considérer l'Aide Psychologique comme une part de leurs prestations sociales, presque comme s'il s'agissait d'une faveur offerte aux étudiants. Ce service d'Aide Psychologique universitaire est souvent perçu comme un processus consistant à donner de l'information et des conseils, ce qui est une confusion compréhensible étant donné que le terme anglais de " counselling " a aussi le sens de " donner des conseils " et que ce mot a été traduit de l'américain de façon littérale et directe dans les autres langues européennes, comme par exemple " conseiller ", " Beraten ", " radgivning ", " consigliere d'orientamento ", continuant ainsi à lui donner le sens d'un processus visant à donner des " conseils ", et suscitant ainsi un malentendu. De plus, la prestation d'Aide Psychologique a souvent débuté dans des services d'aide aux étudiants, dont les responsables avaient progressivement compris que certaines composantes psychologiques impliquées dans beaucoup de problèmes des étudiants les empêchaient d'utiliser l'aide qui leur était proposée et les maintenaient dans un état de détresse persistante. Certains services d'Aide Psychologique sont restés implantés dans des centres d'aide aux étudiants, ce qui peut masquer le fait qu'il s'agit d'une activité différente et aggrave le risque de confusion au sein de l'institution.

Il s'avère donc malheureusement difficile dans de telles circonstances de redéfinir la notion d'Aide Psychologique dans une institution qui en a déjà une définition à sa disposition, à la fois simple et

pratique. Ce qui doit venir remplacer cette définition erronée est bien plus complexe et implique une philosophie de l'éducation et des méthodes pédagogiques assez différentes. Quand la conception traditionnelle veut que la responsabilité majeure de l'institution se limite à procurer aux étudiants les moyens nécessaires à l'enseignement et à la recherche, il est très facile de croire que les difficultés psychologiques et affectives des étudiants sont en quelque sorte en dehors des devoirs des institutions et doivent donc être traitées ailleurs. Cette conception néglige malheureusement le fait que des troubles psychologiques et affectifs de ce genre puissent être une réaction directe aux processus des études, ou bien puissent entraîner chez l'étudiant des difficultés risquant de perturber sa capacité à étudier. Cette conception ignore également le fait que les praticiens de l'Aide Psychologique qui travaillent au sein des institutions d'enseignement supérieur ont des compétences additionnelles en psychologie de l'éducation que l'on ne trouve pas facilement dans des services d'hygiène mentale à l'extérieur des universités. Il serait également possible d'avancer que l'absence de compétences dans ce domaine au sein des institutions d'enseignement supérieur constitue une perte, non seulement pour les étudiants mais aussi pour l'institution elle-même. Ceci fait référence au fait qu'au cours de leur travail, les praticiens de l'Aide Psychologique découvrent quelles sont les pratiques de l'institution qui contribuent au bien-être des étudiants et celles qui s'exercent à leur détriment, ce type d'information pouvant être mis à la disposition de l'institution et contribuer ainsi à étayer ses politiques et ses pratiques. Il faut dire que la valeur des services d'Aide Psychologique n'est pas facilement reconnue et qu'en l'absence de règlements gouvernementaux rendant obligatoire la prestation d'Aide Psychologique dans les institutions d'enseignement supérieur, où que ce soit dans l'Union Européenne, de nombreuses années peuvent s'avérer nécessaires pour créer un service d'Aide Psychologique, prouver son efficacité et démontrer sa valeur au point que l'institution en vienne à accepter volontiers sa présence comme faisant partie intégrante de ses structures.

Revenant à l'hypothèse de départ du comité de rédaction, selon laquelle les différences de prestations pouvaient avoir leur origine dans les différences culturelles, certaines des réactions et des dialogues qui ont eu lieu au Colloque de Naples en 1992 ont indiqué directement ou de façon allusive de nombreuses différences culturelles au niveau des valeurs et des philosophies. Beaucoup de ces différences étaient anecdotiques, mais les représentants de la Grèce avaient mené une recherche dans un domaine qui leur semblait être important pour les étudiants grecs (Kalantzi-Aziz 1987, in : rapport de la Grèce). Les auteurs reconnaissaient que les étudiants grecs continuaient à vivre dans leur famille et que, de ce fait, beaucoup des difficultés affectives rencontrées par ces étudiants étaient causées par leur désir frustré d'autonomie vis à vis de leur famille. En parallèle, on trouve en Italie un jugement de la Cour Constitutionnelle obligeant les parents à soutenir financièrement leurs enfants jusqu'à l'âge de 26 ans. Bien qu'il puisse paraître juste, ce jugement aboutit à rendre encore plus difficile pour de jeunes adultes de mener à bien le processus consistant à devenir autonomes et indépendants vis-à-vis de leur famille, alors que l'Etat assigne à la famille le rôle de leur donner les meilleures chances de réussite dans leurs études. Ce n'est que récemment, avec l'introduction des prêts d'études, que les jeunes ont été autorisés à entamer le processus d'entrée dans l'âge adulte en comptant plus sur eux-mêmes et en prenant conscience de leurs responsabilités. Il y a là un contraste intéressant avec beaucoup de problèmes affectifs rencontrés par les étudiants d'Europe du Nord, pour qui l'entrée dans

l'enseignement supérieur correspond à leur première expérience de vie séparée de leur famille. Dans leur cas, les troubles peuvent être provoqués par des sentiments de manque et d'incertitude. Il semble que les représentants de la Grèce avaient choisi ce domaine de recherche non seulement par intérêt clinique mais aussi pour réfuter un argument des institutions grecques d'enseignement supérieur contre la nécessité des services d'Aide Psychologique pour les étudiants. Cet argument était que de tels services ne sont pas nécessaires puisque les étudiants vivent dans leur famille et peuvent se tourner vers elle s'ils ont des problèmes.

Pour en venir à des questions professionnelles, cette enquête cherchait à déterminer si les participants exerçaient bien la même profession. Les difficultés linguistiques mises à part, il est apparu que les personnes elles-mêmes étaient encore engagées dans un processus visant à définir leur profession pour leur propre usage, ce qui semblait résulter du fait qu'elles étaient impliquées dans un ensemble d'activités relativement nouvelles. La nouveauté de cette profession se reflète dans le manque d'uniformité des qualifications. La plupart de ceux qui travaillent dans ce domaine viennent d'une grande diversité de disciplines au départ : médecine, psychiatrie, psychologie, travail social, enseignement. Certains pays marquent une nette préférence pour ceux qui ont une formation en psychologie clinique, tandis que d'autres considèrent comme essentiel au plan légal d'avoir un diplôme en psychologie. Ce n'est qu'au Royaume-Uni qu'il existe une formation spécifique en matière de *Student Counselling* (Aide Psychologique Universitaire). Il existe aussi plusieurs orientations théoriques à la base des pratiques du *Counsellor* (praticien de l'Aide Psychologique), certains praticiens travaillant selon une seule approche théorique, alors que d'autres sont plus éclectiques dans leur approches des problèmes des étudiants. Il semble néanmoins que malgré la diversité des formations initiales, il y avait une acceptation largement partagée des buts et des objectifs de ce travail, et que l'outil de travail essentiel était la capacité de chacun à entrer dans les processus psychologiques des étudiants qui s'adressaient à eux, utilisant leur compréhension des processus psychologiques de chacun pour contribuer à susciter des changements bénéfiques face à des troubles et des dysfonctionnements de ce genre. C'est ce qui constituait le facteur commun, alors que les modalités d'intervention visant à susciter ces changements bénéfiques pouvaient être différentes, et lorsque c'était le cas, les différences étaient le plus souvent suscitées par des modèles théoriques différents.

Une partie de notre méthode d'enquête consistait à amener des représentants de chaque état de l'Union Européenne à un colloque pour qu'ils présentent le rapport de leur pays et invitent les participants à en discuter. La tonalité dominante de ces débats était un fort sentiment de frustration, les participants s'affrontant à propos de leurs différences de prestations et de contextes, et les qualifications professionnelles de chacun étant fortement mises en question, au point qu'il semblait très difficile de découvrir des points communs entre eux tous. Heureusement, l'autre activité prévue durant ce colloque était, comme nous l'avons annoncé plus haut, la présentation du travail clinique dans quatre états de l'Union Européenne, par le biais de présentations d'études de cas. C'est grâce à cette activité que sont apparus les points communs. Lors de ces discussions cliniques, le désaccord quant aux fondements théoriques des modalités d'intervention choisies était prévisible, mais la compréhension des causes, des effets et des implications des problèmes était commune, c'est à dire que l'on avait le sentiment que quelle que soit la façon dont ces problèmes étaient traités, les participants discutaient essentiellement de

ce qui constituait le quotidien de leur vie professionnelle. C'est là que sont apparus le sentiment d'une mission partagée et la reconnaissance de préoccupations communes. Tous se consacraient, d'abord et avant tout, à promouvoir le bien-être psychologique et affectif des étudiants. Ils reconnaissaient que les étudiants sont engagés dans une expérience transitionnelle qui remet en cause leur stabilité, que les études engagent l'étudiant dans un processus qui provoque les changements et que ces changements entraînent des perturbations à des degrés variables. En même temps qu'ils se trouvent exposés à de nouvelles façons de percevoir le monde, soit directement par le biais des études supérieures, soit par des changements dans leur mode de vie, la majorité des étudiants sont déjà engagés dans les dernières étapes de l'adolescence qui, comme le prouvent les recherches, se prolonge souvent au-delà de l'âge normal de la maturité, ce qui accroît le stress auquel chacun d'eux est exposé. Ces différents facteurs rendent les étudiants particulièrement vulnérables aux troubles psychologiques. Les praticiens de l'Aide Psychologique identifient aussi d'autres types de stress affectant les étudiants, tels que la compétition et l'obligation de réussite, la peur de l'échec, les choix d'études ou de carrières, l'insécurité financière, qui font tous partie intégrante de la vie étudiante. Et par-dessus tout cela, il y a les difficultés qui peuvent survenir dans la vie de tout un chacun, telles que les mauvaises relations familiales, sexuelles ou amicales, le deuil, la maladie physique ou mentale, et les traumatismes liés aux accidents et aux mauvais traitements physiques ou affectifs. En vérité, la liste de tous les maux dont peuvent souffrir les étudiants peut paraître infinie. Les praticiens de l'Aide Psychologique ont reconnu que tous ces maux entraînent des troubles affectifs susceptibles de nuire aux capacités intellectuelles des étudiants. Bien que ce tableau puisse sembler bien sombre, les praticiens de l'Aide Psychologique ont démontré l'intérêt et la satisfaction que suscite cette profession qui leur est commune, par leur participation enthousiaste à la discussion sur des sujets cliniques.

Ceci s'est naturellement avéré un résultat très réconfortant pour tous les participants du colloque de Naples, mais il importe aussi de ne pas négliger les difficultés bien réelles de communication dont ce groupe en particulier a fait l'expérience durant ces rencontres. La difficulté la plus évidente était linguistique. Toutefois, elle n'était pas limitée aux différentes langues que nous parlions, mais s'étendait aussi au langage de nos différentes approches théoriques. Entre ces deux écueils, ce fut un travail lent et pénible que de déterminer si nous avions des points communs. La signification des mots devait être vérifiée à deux, voire même trois reprises, et ceux qui avaient de l'aisance verbale et de l'assurance devaient être freinés pour que les participants moins communicatifs puissent apporter leur contribution aux échanges. L'amour-propre national a également contribué à nos difficultés de communication. Il était pénible pour chacun d'être remis en question et d'admettre des points faibles dans son système national. En conséquence de quoi, il nous a fallu lutter péniblement pour rester honnêtes, décrire la stricte réalité et éviter une énumération de ce qui serait l'idéal en matière de services d'Aide Psychologique. Il faut dire aussi que les sentiments d'amour-propre national, et ce qui pouvait les blesser, étaient exacerbés cette semaine-là, puisque c'est durant cette même semaine que les mécanismes du taux de change européen ont menacé de s'effondrer et que la Grande-Bretagne et l'Italie ont dû s'en retirer. Malgré la chaleur de l'accueil et l'exceptionnelle générosité de nos hôtes et des autres Napolitains rencontrés, il y a eu un temps où certains participants ont été interpellés dans la rue parce qu'ils étaient Allemands, et que les espoirs d'unité européenne étaient ébranlés à mesure que des stéréotypes

nationaux déplaisants semblaient se faire jour dans la presse. Ces événements extérieurs ont suscité de temps à autre des courants souterrains inconfortables durant le colloque. En tant que groupe de travail, nous avions également conscience que nos différences nationales affectaient la façon dont nous abordions le travail en commun. Décrire ces différences risquerait de susciter des stéréotypes, mais il est sans doute important de reconnaître les difficultés d'un travail à dimension inter-européenne. Au-delà de la durée de ce colloque et pendant le travail consistant à rassembler et organiser ces rapports pour les publier, nous avons découvert à regret les difficultés d'un travail entrepris à l'échelle de l'Europe. Une bonne partie de ces difficultés avait des origines financières. La majorité des subventions accordées pour ce rapport ont couvert les coûts du colloque, en particulier pour le financement des frais de déplacement des participants et les frais d'impression des rapports. Du fait du coût très élevé des voyages au sein de l'Union Européenne et de la lourde charge de travail des personnes au sein de leur service, les réunions du comité de rédaction ont dû être réduites au minimum, se tenant par exemple pendant les quelques moments de liberté partagés par les membres du comité qui se trouvaient présents à d'autres colloques. Toutes les autres communications ont dû s'établir par courrier, téléphone ou fax, ce qui ajoutait des délais et provoquait des malentendus. En d'autres termes, l'équipe de rédaction redevenait des individus isolés, et il était difficile de garder le dynamisme nécessaire à tous ces efforts. A l'avenir, pour des projets de ce genre, il semble essentiel de prévoir un budget adéquat, couvrant les besoins en ressources aussi bien humaines que financières.

## PROPOSITIONS POUR L'AVENIR

La publication de ce rapport nous donnera une base commune solide pour une compréhension mutuelle de ce qui constitue le cadre de l'Aide Psychologique dans chacun de nos pays. L'étape suivante sera d'examiner de façon plus systématique les services d'Aide Psychologique et d'échanger des idées autour de problèmes méthodologiques spécifiques. PSYCHE peut sans doute aussi contribuer à préciser la définition des normes et des qualifications nécessaires à la pratique de l'Aide Psychologique dans l'enseignement supérieur, en même temps qu'à favoriser des discussions plus générales qui se tiennent déjà au sein de l'Union Européenne, en l'occurrence au sein de l'Association Européenne d'Aide Psychologique et l'Association Européenne de Psychothérapie. Il est possible que FEDORA-PSYCHE se découvre une compétence spécifique en matière de besoin d'orientation des étudiants, lui permettant de contribuer à ces discussions. Le résultat de notre coopération est qu'il existe à présent un réseau de praticiens de l'Aide Psychologique capables de compter sur les compétences de chacun pour organiser des actions de formation à l'échelle européenne. Le travail de PSYCHE peut être élargi grâce à ses liens étroits avec d'autres groupes de travail au sein de FEDORA, où une intégration fructueuse des idées et des concepts peut se réaliser.

Nous sommes conscients toutefois qu'un travail permanent nous attend tous, qui consiste à promouvoir dans les institutions d'enseignement supérieur de tous les pays d'Europe cette idée que la réussite dans les études ne consiste pas seulement en un processus d'acquisition des connaissances, mais implique aussi le développement et l'épanouissement personnels de l'étudiant. Un environnement éducatif de plus en plus complexe créé par la possibilité croissante accordée aux étudiants d'aller étudier dans un autre pays d'Europe facilitera et élargira les chances d'un tel développement personnel. La recherche inter culturelle nous a montré que l'impact des échanges universitaires au sein de l'Europe était très important, aussi bien en positif qu'en négatif, pour les étudiants concernés, et que le conseil d'orientation et l'Aide Psychologique joueront un rôle essentiel auprès des étudiants pour les soutenir face aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

ELSA BELL, CRAIG McDEVITT, GHERART ROTT, PAOLO VALERIO

## NOTE CONCERNANT LES RAPPORTS PAR PAYS

Nous nous sommes constamment efforcés de ne pas éliminer les caractéristiques stylistiques essentielles du rapport de chaque pays, car nous pensons que c'est un élément qui contribue autant que tout autre à situer le contexte. La présentation de chaque rapport est donc différente. Nous espérons toutefois que les lecteurs découvriront que l'information requise est bien présente au sein de chaque rapport.

Nous adressons nos remerciements aux nombreux praticiens de l'Aide Psychologique et à leurs secrétaires qui ont consacré leur temps et leur énergie à ce projet, et en particulier à Lenore Humphreys, Office Manager du Counselling Service de l'Université d'Oxford, qui a fait preuve d'une patience infaillible dans ses négociations avec les rédacteurs et les rapporteurs lorsqu'elle a pris la responsabilité de la production du manuscrit final.

Nous voudrions aussi remercier Beth Crutch, du Service Informatique de l'Université d'Oxford, pour son soutien et ses conseils. Nous avons découvert au cours de ce travail que sa tâche ne différait pas de celle des praticiens de l'Aide Psychologique : les disquettes informatiques soi-disant compatibles ne l'étaient en fin de compte pas du tout, et c'est elle qui leur a permis de communiquer entre elles, contribuant ainsi de façon majeure à l'unité finale de ce projet.

## NOTE CONCERNANT L'EDITION FRANCAISE

Cet état des lieux de l'Aide Psychologique dans l'Enseignement Supérieur en Europe est paru en Anglais en 1994. Il a été décidé par FEDORA/PSYCHE de traduire cet ouvrage tel quel, le temps et les moyens mis en œuvre ne permettant pas une réactualisation pour chaque pays.

La principale difficulté de cette traduction a résidé dans le choix de termes adéquats pour désigner les notions anglo-saxonnes de "COUNSELLING" et "COUNSELLOR". Cette difficulté, d'ordre autant culturel que linguistique, est soigneusement explicitée dans l'introduction par les responsables de l'édition anglaise (page 13).

Nous avons finalement opté pour les équivalents suivants :

(PSYCHOLOGICAL) COUNSELLING : AIDE PSYCHOLOGIQUE  
(PSYCHOLOGICAL) COUNSELLOR : PRATICIEN DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE.



## **RAPPORTS NATIONAUX**



# BELGIQUE

JEAN PAUL BROONEN, Coordinateur, Université de Liège  
JEAN PIERRE PIREAUX, Université Libre de Bruxelles  
RITA WALGRAFFE, Université Catholique de Louvain

Ce rapport est la synthèse d'une enquête menée auprès de la quasi totalité des institutions universitaires du pays. Huit universités (4 néerlandophones, 4 francophones) ont répondu à cette enquête.

## LE SYSTEME DE FORMATION SUPERIEURE EN BELGIQUE<sup>(1)</sup>

Dans la Communauté Française, après l'enseignement secondaire (général, technique ou professionnel) d'une durée de six ans, faisant lui-même suite à l'enseignement primaire (6 ans), les élèves peuvent accéder à l'enseignement supérieur pour autant qu'ils aient suivi les filières générale ou technique. Dans la Communauté Flamande, les élèves de l'enseignement professionnel peuvent aussi accéder à l'enseignement supérieur à condition qu'ils aient suivi une septième année de spécialisation.

S'offrent alors aux élèves trois possibilités :

- L'enseignement supérieur de **type court** (Dans la Communauté Flamande ce type d'enseignement est nommé "Hogeschool Onderwijs met één cyclus"). Il consiste en un seul cycle (réparti sur trois années au moins). Pour y accéder, le certificat homologué d'études secondaires supérieures (C.E.S.S.) est exigé en Flandre et souvent exigé dans la Communauté Française.

Ce type de formation vise le concret et est directement centré sur la profession. Il forme les cadres moyens chargés de diriger les tâches d'exécution à fort contenu scientifique et technique.

- L'enseignement supérieur de **type long** (Dans la Communauté Flamande ce type d'enseignement est nommé "Hogeschool Onderwijs met twee cycli") de niveau universitaire. Il se compose de deux cycles (quatre années au moins). Le CESS est exigé à l'entrée.

Dans cet enseignement, la théorie est abordée à partir de l'aspect concret des choses; il donne une formation plus directement axée sur les applications pratiques.

Il assure la formation de cadres de haute technicité pour des tâches de transposition et la recherche appliquée.

N.B. Il arrive que l'entrée dans certaines études du type court comme du type long soit soumise à la réussite d'un examen d'admission (études artistiques par exemple).

- L'enseignement **universitaire** (2 cycles au moins) nécessite aussi le CESS. En outre, seuls les étudiants désireux d'entreprendre les études d'ingénieur civil sont soumis à un examen d'admission, très sélectif. A partir de l'année académique 1997-1998, un examen d'entrée est prévu pour les études médicales en Flandre.

Cet enseignement attache une grande importance à l'abstraction et à la formation théorique.

<sup>(1)</sup> Les informations spécifiques à la Communauté Flamande ont été fournies pour le Professeur Dr. R. Van Esbroeck (Vrije Universiteit Brussel)

Il assure la formation des cadres supérieurs chargés de la recherche, de la conception et/ou de l'application de connaissances scientifiques nouvelles.

## L'Université

L'âge d'entrée à l'université est généralement de 18 ans. Toutefois, dans les deux communautés on observe qu'un certain nombre d'étudiants ayant déjà obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur de type court accèdent à l'enseignement universitaire par le truchement de "passerelles / bruggen"

Bien que la population scolaire se répartisse de façon très inégale selon le milieu social d'origine, l'université est ouverte à tous ceux qui ont obtenu le CESS. En revanche, le cursus académique est très sélectif: le taux moyen de réussite en première candidature varie autour de 40% (44% en Flandre), exception faite pour les candidats ingénieurs (65% de réussite, mais sélection à l'entrée). En outre, le règlement stipule l'interdiction de trisser, sauf raisons exceptionnelles (dérogation). L'étudiant peut présenter deux fois une même matière d'un programme d'une année mais il ne peut doubler qu'une seule fois. Les modalités d'application de cette règle varient selon les Communautés.

Un étudiant qui a échoué deux fois à l'université peut cependant s'inscrire dans une première année de l'enseignement supérieur de type court ou de type long. Dans la Communauté Française, l'étudiant sera dans ce cas tenu de réussir son année (2 sessions d'examens).

L'âge moyen de sortie de l'université est donc de 22-23 ans pour les facultés qui comportent 4 ou 5 années, la médecine seule couvrant 7 années d'études au moins.

Après la réussite des deux cycles (candidatures, licences et mémoire de fin d'études), il est possible de parfaire sa formation par des diplômes complémentaires, par des spécialisations ou encore par un troisième cycle. Dans la Communauté Française, ces spécialisations sont appelées : "Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)", "Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES)", doctorat avec thèse et agrégation de l'enseignement supérieur. Dans la Communauté Flamande on distingue les formations suivantes : "Gediplomeerde in de Aanyullende Studies" (GAS), "Gediplomeerde in de Gespecialiseerde Studies" (GGS) et "Doctoraat" (Le doctorat nécessite toujours une thèse en Flandre).

## CONSEIL ET AIDE AUX ETUDIANTS

Toutes les universités belges (qu'elles soient Communautaires ou Libres) disposent de services d'aide aux étudiants. Parmi ceux-ci, le centre d'orientation et/ou d'aide psychologique occupe une position très variable selon les universités. Tantôt elle est indépendante des autres services (aide sociale, aide médicale, information sur les études et sur les professions, logements ...), tantôt les mêmes personnes-ressources (Services) offrent plusieurs types d'aide (orientation vocationnelle, information, guidance pédagogique, aide psychologique).

La taille de l'institution universitaire et la provenance des ressources financières jouent également un rôle sur la détermination du type de consultation. Ainsi, une université de taille modeste (éventail

restreint de facultés) limite ses tâches d'aide à de l'information sur les filières d'études à raison de 38 heures/semaine. Une autre, très importante, met à la disposition des étudiants un staff représentant l'équivalent de 480 heures/semaine (un temps plein représente 38 heures/semaine).

Les ressources des centres émargent le plus souvent à des subsides sociaux octroyés aux Universités par les Pouvoirs Publics, parfois à des fonds donnés par le Pouvoir Organisateur de l'Université ou à une ASBL dans un cas, et dans un autre au Ministère de la Santé – ce qui explique la mission presque exclusivement psychothérapeutique de ce service.

La mission majeure des centres est l'**orientation vocationnelle** et donc d'aider le futur étudiant à élaborer son projet professionnel et à choisir la filière d'études y conduisant ou, le cas échéant, à réorienter l'étudiant en cours de cursus qui éprouve des difficultés ou ne se sent pas à sa place.

La plupart des étudiants s'adressent spontanément au service. Parfois, c'est un parent (pour les futurs étudiants), un professeur ou un praticien d'un autre service d'aide (pour l'étudiant déjà inscrit) qui conseillent de prendre rendez-vous.

En règle générale, tous les centres d'orientation universitaire donnent des informations sur les études et les professions et participent à des portes ouvertes ou à des journées extérieures d'information sur les filières d'études.

En ce qui concerne l'orientation ou la réorientation (consultations individuelles), ils aident l'étudiant à mieux se connaître et à explorer ses possibilités de choix et leurs conséquences, en fonction de ses goûts et de ses capacités. Ce qui est visé est l'épanouissement de la personne à travers un projet de vie qui prenne en compte son histoire personnelle, son contexte familial, ses intérêts et motivations, les exigences universitaires et la connaissance réaliste du monde professionnel.

Selon leur taille, les centres reçoivent annuellement entre 75 et 2000 étudiants. Le nombre de consultations par étudiant reçu varie de 1 à 4 et la durée habituelle d'une consultation est d'une heure. Bien sûr, s'il s'agit d'une simple information, 10 minutes suffisent parfois; s'il s'agit d'une investigation approfondie, la consultation peut quelquefois se prolonger pendant 2 heures.

Les méthodes utilisées par les psychologues sont essentiellement l'entretien non-directif et semi-directif. Certains recourent en outre à des inventaires d'intérêt, à des techniques projectives, surtout celles centrées sur les inclinations professionnelles et, plus rarement, à des tests psychométriques d'aptitudes, qu'ils soient informatisés ou non.

L'**aide psychologique** est également une tâche à laquelle se consacrent les centres de consultation universitaire, mais dans une moindre mesure qu'à l'orientation. Un seul centre universitaire fait exception: l'aide psychothérapeutique y prend une place très importante. Sans doute la provenance des ressources financières et l'attitude des autorités académiques expliquent-elles historiquement cet état de faits.

Il faut également noter que les restrictions budgétaires, d'une part, les listes d'attente, d'autre part, obligent à établir des priorités.

Toutefois, les difficultés affectives liées à cette tranche d'âge et à l'adaptation à la vie étudiante sont de plus en plus prises en compte. L'aide psychologique apportée est plutôt de type "soutien" que thérapeutique à proprement parler. Lorsqu'une aide psychothérapeutique s'avère nécessaire, il arrive que le centre joue le rôle de relais vers d'autres services universitaires ou d'autres centres ou vers des psychothérapeutes privés.

Le type d'entretiens proposés est généralement non-directif et d'inspiration psychanalytique ou plus rarement systémique. Il semble que dans la partie néerlandophone du pays, les psychologues recourent davantage à des modèles de thérapie comportementale.

Le nombre d'étudiants reçus pour de l'aide psychologique varie entre 34 et 240 l'an et de 100 à 5000 consultations par an selon les universités et l'importance des centres.

A noter que l'aide psychologique nécessite généralement des interventions de plus longue haleine que l'aide à l'orientation: le rythme des séances est le plus souvent hebdomadaire et s'étend sur quelques semaines ou quelques mois.

Le type de demandes concerne des conflits familiaux (prise de distance par rapport aux parents), l'adaptation à la vie sociale universitaire, des difficultés relationnelles (couple, rupture, sexuelles...), des problèmes de concentration mentale...

La population des consultants est composée essentiellement d'étudiants universitaires et d'élèves de dernière année du secondaire. Dans une plus faible proportion, certains centres reçoivent également une population d'écoles supérieures. C'est une tendance qui est en croissance en Flandre liée au fait que les universités concluent des accords avec les écoles supérieures pour ouvrir leurs services d'aide psychologique et sociale. Des adultes en réorientation de carrière sont aussi reçus.

Une participation financière à la consultation est demandée dans la moitié des universités; le montant varie de 100 à 600 F.B.

Les liens établis entre les différentes activités d'aide sont parfois tributaires de ceux existant entre les différents services qui assurent chacun la responsabilité d'une mission (centre d'orientation, service psychologique, social, médical, logement, etc...). Parfois un même service couvre les multiples aspects des demandes.

Les difficultés de choix d'orientation ou de réorientation que présentent les étudiants peuvent être entendues comme la conséquence d'un manque d'information, d'une méconnaissance de ses inclinations ou motivations, ou encore situées dans le contexte global du cursus scolaire, du développement personnel, d'une crise familiale ou d'une problématique existentielle. En d'autres termes, selon la manière dont fonctionnent les équipes et les référents théoriques dont elles se réclament, les demandes des étudiants apparaissent sous des jours différents. En simplifiant, on pourrait dire que dans certaines universités, les étudiants apparaissent comme manquant surtout d'informations alors que dans d'autres, ils sont vus comme ayant des problèmes psychologiques.

On peut catégoriser schématiquement les demandes selon trois axes principaux: les demandes d'information strictes, les demandes d'assistance au choix et les demandes d'aide psychologique. C'est

entre les deux derniers axes que la distinction est la plus complexe à réaliser. Problèmes de choix d'études, difficultés relationnelles, problèmes familiaux, difficultés personnelles, symptômes dépressifs, troubles alimentaires... sont très souvent intriqués.

Comme indiqué plus haut, toutes les universités belges offrent aux étudiants une aide au choix d'orientation, les conseillers peuvent être rassemblés en un service distinct des autres types d'aide ou être intégrés dans des entités plus larges qui assurent la prise en charge globale de l'étudiant.

### **Formation et qualification des conseillers**

Les conseillers sont très majoritairement des licenciés en psychologie (5 années d'études), parfois docteurs; occasionnellement on peut rencontrer des médecins, des pédagogues ou un philosophe. Ils ont acquis leur formation spécifique dans les services qui les occupent, souvent suite à de multiples participations à des ateliers ou séminaires, car il n'existe pas en Belgique de formation post-universitaire structurée qui soit centrée sur le « counselling ».

En ce qui concerne la formation à la psychothérapie, elle s'effectue dans des organismes extra-universitaires regroupés selon les orientations théoriques (comportementale, systémique, psychanalytique). La formation y suppose un engagement personnel de plusieurs années. Il existe des études de spécialisation dans certaines universités flamandes.

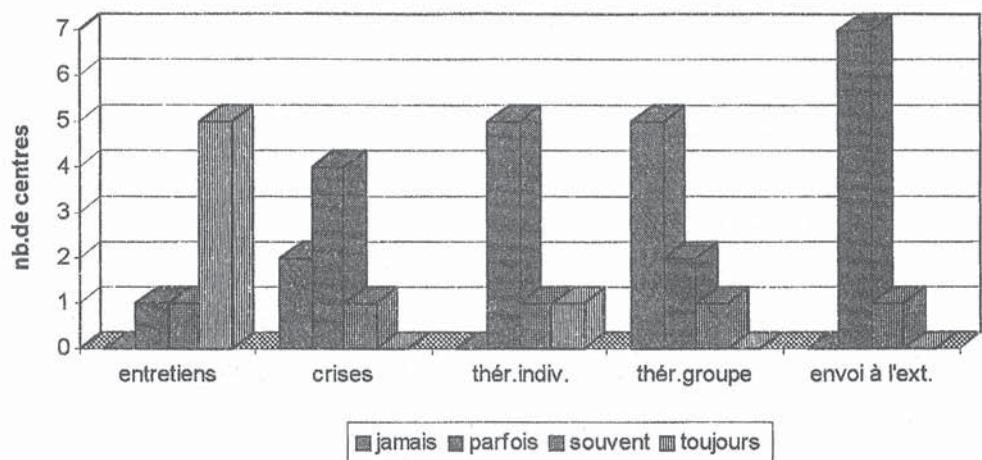
### **Perspectives d'avenir : développements futurs de l'aide psychologique dans les universités.**

La plupart des centres s'attendent à un accroissement de leurs activités qui sera lié d'une part à la nécessité d'augmenter la quantité de renseignements à dispenser aux étudiants et d'autre part à l'indispensable évolution dans la formation des conseillers.

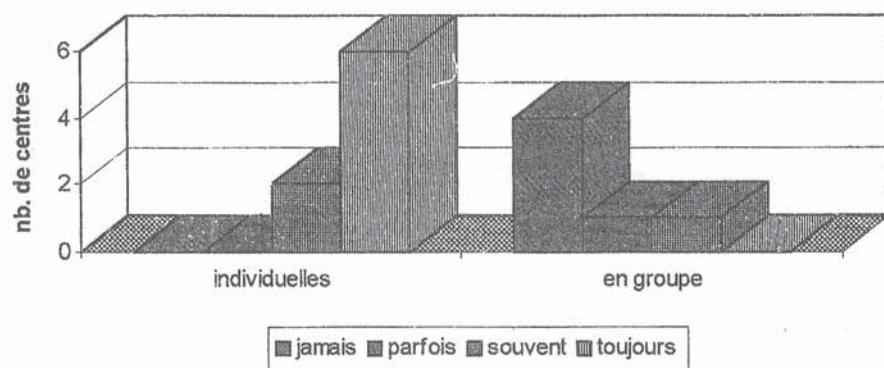
Tous se préparent à davantage de collaboration entre les conseillers des divers centres, à de plus fréquents échanges d'informations et à une augmentation des demandes d'aides pédagogiques et psychologiques. Ils envisagent également de faire participer plus souvent les parents dans le processus d'aide aux étudiants qui présentent des difficultés d'adaptation à la vie universitaire.

Les services d'aide font remarquer que "l'europeanisation" de l'enseignement supérieur s'accompagne d'une égale ouverture au nombre de choix offerts aux étudiants en termes de développement personnel. Dans cette perspective, les conseillers ne devront pas seulement accroître le volume de leur documentation sur les nombreuses voies offertes aux étudiants mais aussi et surtout développer de nouvelles compétences qui permettent aux professionnels de prendre en considération l'éventail des caractéristiques culturelles des différents pays, les demandes en effet émaneront aussi bien d'étudiants des autres régions d'Europe que des étudiants autochtones qui rentrent d'un séjour à l'étranger ou envisagent de s'y rendre.

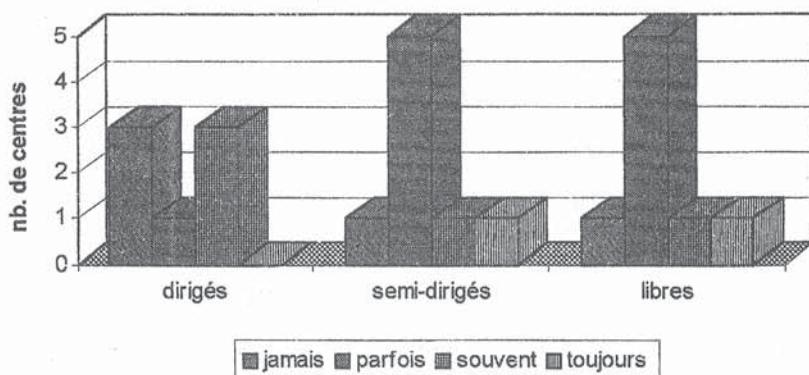
## Modes d'interventions



## Types de consultations



## Techniques de l'entretien



# **ALLEMAGNE**

PETER FIGGE, Université de Hambourg  
WINFRIED KAIPHAS, Université de Munich  
HELGA KNIGGE ILLNER, Université libre de Berlin  
GERHART ROTT, Université de Wuppertal

## **1. L'ENSEIGNEMENT**

### **1.1 Données générales**

La Loi Fondamentale (Grundgesetz), entrée en vigueur en 1949, a muni la République Fédérale d'Allemagne d'une constitution fédérale. Aujourd'hui, la plupart des écoles et des universités sont des établissements publics. Elles reçoivent un soutien financier des états fédéraux (Länder) qui règlementent l'enseignement dans le cadre de la Loi Fédérale (Hochschul-Rahmengesetz). Cette Loi Fédérale permet au gouvernement fédéral d'établir des principes fédéraux en ce qui concerne l'enseignement supérieur. Il n'y a pas de frais de scolarité en Allemagne.

Les lois de chaque état fédéral stipulent que les universités sont des établissements autonomes, c'est-à-dire qu'elles peuvent s'auto-administrer. Les administrations fédérales et étatiques coopèrent sur le plan de l'organisation et du bon fonctionnement de l'enseignement dans des commissions mixtes, comme par exemple la Commission Bund-Länder ou la Conférence Permanente des Ministres de l'Education et de la Culture des différents Länder.

### **1.2 Accès à l'Enseignement supérieur**

L'enseignement secondaire mène à l'enseignement supérieur. Le diplôme d'études générales ou spécialisées qui ouvre les portes de l'enseignement supérieur (allgemeine ou fachgebundene Hochschulreife) est obtenu au bout de 13 années de scolarité (ou 12 dans certains nouveaux Länder) après la réussite des examens finaux requis. Il faut cependant distinguer différents types de diplômes permettant l'entrée dans l'enseignement supérieur:

- le diplôme général d'entrée dans l'enseignement supérieur (allgemeine Hochschulreife) donne accès à tous les établissements d'enseignement supérieur sans restriction aucune.
- le diplôme spécialisé d'entrée dans l'enseignement supérieur (fachgebundene Hochschulreife) permet à son titulaire de suivre des études spécialisées dans les universités ou les Fachhochschulen.
- le diplôme d'entrée dans les Fachhochschulen donne le droit à son titulaire d'étudier dans des Fachhochschulen ou de suivre la plupart des cours des universités intégrées (Universitäten - Gesamthochschulen).

L'obtention de ce diplôme se fait après 12 ans de scolarité dans les Fachoberschulen (écoles d'enseignement secondaire technique) ou par l'intermédiaire de cours optionnels dans des Berufschulen et Fachschulen. Le diplôme général d'entrée dans l'enseignement supérieur peut aussi être obtenu dans les Abendgymnasien (cours du soir pour les personnes actives) et les Kollegs (établissements qui proposent aux adultes des cours en vue de l'obtention de ce diplôme).

Vous pourrez trouver de plus amples informations dans le chapitre traitant de l'Allemagne dans le rapport "Structures des systèmes d'enseignement et de formation de base dans les états membres de la Communauté Européenne", conjointement rédigé par le Réseau d'Information sur l'Enseignement dans la Communauté Européenne (EURYDICE) et le Centre Européen pour l'Education Professionnelle (CEDEFOP) (1990, p. 40-55).

Un rapport de statistiques émis après la réunification en 1991 par le Ministère Fédéral de l'Education (BMBW, 1992, p. 154 f.) dénombrait un total de 315 établissements d'enseignement supérieur dont 26 Fachhochschulen (type particulier d'établissements proposant des cours en vue de l'obtention d'un diplôme professionnel) spécialisés dans les carrières de l'administration. En Allemagne de l'Est, le système d'enseignement supérieur a été restructuré après la réunification. Certains établissements ont été regroupés pour n'en former qu'un seul, d'autres ont été fermés. Il a été rapporté de la conférence des Recteurs d'universités que d'ici le 1<sup>er</sup> Octobre, on comptera 281 établissements d'enseignement supérieur hormis les Fachhochschulen spécialisés dans les carrières de l'administration qui ne sont pas accessibles à tous. Ce chiffre comprend les universités, les I.U.T., les I.U.F.M., les séminaires, les écoles des Beaux Arts, les conservatoires et 110 Fachhochschulen. On compte actuellement 1,8 million d'étudiants.

## **2. POINT DE VUE CHRONOLOGIQUE SUR L'ÉVOLUTION DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE**

Dans les années 1950, les premières tentatives de mise en place de Services d'Aide Psychologique destinés aux étudiants des universités allemandes (par exemple Hamburg ou Munich) étaient basées sur le modèle américain et britannique. La plupart de ces projets ont vu le jour grâce à l'initiative et à l'engagement de membres de l'université intéressés. Le statut de ces institutions était incertain car leur financement provenait surtout de rares donations et/ou de petites subventions accordées par les universités.

Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que les centres d'Aide Psychologique et psychothérapeutique ont été formellement mis en place à plus grande échelle. En premier lieu, des centres d'Aide Sociale et Psychologique (Psychosoziale Beratungsstelle - PBS) ont été mis en place en tant que centres d'Aide Psychologique à l'intérieur de l'Association Nationale des Oeuvres pour les Etudiants Allemands (Deutsches Studentenwerk - DSW).

Cet organe national regroupe les associations régionales qui sont le support des services sociaux des universités (Studentenwerke). C'est une association à but non lucratif qui s'occupe essentiellement des bourses versées aux étudiants, des résidences et des restaurants universitaires. Cette association a une structure autonome mais les délégués des étudiants, des professeurs et d'autres membres d'universités sont représentés dans tous ses comités.

Des services de Conseil d'orientation et Aide Psychologique à l'intérieur de la "Studentenwerk" ont été mis en place pour la plupart par l'initiative régionale des délégués des étudiants. Les étudiants ont cependant aussi poussé les universités à mettre en place leurs propres services. Au même moment le corps enseignant, l'administration universitaire et le pouvoir politique en place faisaient pression pour réformer l'enseignement supérieur. Un système pouvant orienter les étudiants de manière satisfaisante avant et pendant leurs études dans l'enseignement supérieur représentait pour certains un pas essentiel vers une organisation plus efficace de l'enseignement supérieur.

Ainsi les services centraux de Conseil d'Orientation et d'Aide Psychologique des étudiants ont fait partie intégrante des universités à la suite des réformes décrétées après le mouvement étudiant de 1968. Ce sont les Services Centraux de Conseil d'orientation et d'Aide Psychologique, traduction littérale de Zentrale Studienberatung (ZSB).

Sur fond de réformes, ces nouvelles structures ont fait jaillir de nombreux projets pratiques et professionnels ayant pour but de définir les concepts de l'orientation et de l'Aide Psychologique dans l'enseignement supérieur, d'estimer la portée de ses activités et de ses conséquences. Ces projets pilotes (Modellversuche) concernaient les domaines suivants:

- différentes formes d'organisation des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique à l'intérieur d'une université, dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou dans une région ou un état fédéral;
- différentes formes de coopération dans les domaines de l'information et de l'orientation concernant le choix des études supérieures;
- différentes formes de coopération avec les services d'orientation professionnelle (Agence Fédérale pour l'Emploi);
- aide aux étudiants qui ont des problèmes personnels influant sur leurs études;
- organisation du personnel des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique;
- concepts et formes de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique;
- évaluation des effets du Conseil d'orientation et de l'Aide Psychologique.

Ces projets ont considérablement influencé la manière dont les services de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique des universités ont été établis et développés. Les résultats ont été en partie visibles dans l'organisation de ces établissements. La fonction et le travail des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique de l'enseignement supérieur ont été définis par une loi fédérale générale (Hochschulrahmengesetz - HRG) et par les lois des divers états fédéraux (Länder), puisque l'Allemagne est une fédération politique. Comme chaque Land a un droit de souveraineté culturelle, les structures financières et politiques spéciales peuvent être différentes d'un Land à l'autre. Selon ces lois, les établissements d'enseignement supérieur doivent prévoir un centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (ZSB) de même que la mise en place d'une aide spécifique pour les études (Studienfachberatung).

Les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (ZSB) proposent de la documentation sur les études universitaires en général, les domaines possibles d'études, les aptitudes demandées par l'université, le contenu et les exigences des différents types d'études; sur les diplômes, les critères de sélection d'entrée dans le supérieur et sur tout ce qui touche au milieu social et universitaire. Les étudiants peuvent aussi y trouver des informations sur les débouchés professionnels ou sur la poursuite de leurs études. Dans certains Länder, les lois régissant l'organisation de ces centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique comportent un amendement expliquant que l'aide psychologique doit être proposée et organisée pour les étudiants ayant des problèmes personnels et traversant des crises.

Les Studienfachberatungen traitent des questions concernant des filières spécialisées. Les enseignants des différentes facultés répondent aux étudiants et les aident à résoudre leurs problèmes.

Dans les années 1980, les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique ont dû faire face à des problèmes de plus en plus importants. Au tout début de la décennie certains Länder ont engagé beaucoup de personnel dans leurs centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique. Les services qu'offraient ces centres étaient très appréciés des futurs étudiants comme des étudiants déjà engagés dans l'enseignement supérieur. Cette "popularité" correspondait à un professionnalisme grandissant de ces centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique. Par la suite, leur évolution a stagné et certains centres ont dû licencier du personnel car les priorités financières étaient mises sur d'autres projets et le financement de l'enseignement supérieur subissait de fortes restrictions. À l'époque, le thème le plus fréquemment abordé dans les débats et les réformes structurelles en vue d'augmenter l'efficacité des études universitaires était le suivant : les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique auraient dû fournir de façon méthodique des informations et des conseils sur les différents cursus, ceci pour éviter que les étudiants ne constatent, au cours de leurs études, qu'ils étaient dans la mauvaise filière et pour qu'ils puissent poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention de leurs diplômes sans avoir eu à subir une perte de temps inutile. En d'autres termes, les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique devaient influencer les projets des étudiants (études et débouchés); dans un certain sens cette notion était étroitement liée à l'organisation administrative concernant la

politique de l'enseignement et les directives dans le domaine de l'emploi. Malgré le professionnalisme croissant des services et bien que parfois cités, les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique ne jouaient plus un rôle prépondérant dans les débats politiques et structurels au sujet de l'enseignement supérieur, fait mis en évidence dans les coupes des budget précitées.

Certains centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (ZSB) qui proposaient de l'Aide Psychologique et psychothérapeutique en plus de leur travail d'orientation ont réalisé qu'il était donc important de justifier cette activité supplémentaire. Dans le même temps plusieurs essais importants furent tentés afin d'établir des projets d'orientation professionnelle adaptés tenant compte de l'étudiant en tant que personne et de son évolution personnelle (Hochschulrektorenkonferenz, 1991).

En 1991, la Conférence des Recteurs d'Universités (Hochschulrektorenkonferenz - HRK) a proposé une structure pour les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (ZSB) des universités des nouveaux Länder. Ces recommandations étaient basées sur l'expérience acquise au sein des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique des "anciens" Länder. Elles ont été fixées pour que les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique fonctionnent au niveau national sur une même base.

Les extraits suivants, tirés des recommandations de la Conférence des Recteurs d'Universités de 1991 pour le développement des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (ZSB) dans les nouveaux Länder, décrivent un modèle standard de centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique plus établi que celui qui existe déjà vraiment dans le système universitaire allemand. Le rapport met en évidence l'expérience acquise dans le domaine de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique et propose des directives pour affirmer et faire évoluer ces centres. Les principes ébauchés ont été largement accueillis et représentent donc la base de la planification et de l'organisation de ces établissements:

- a. Le travail des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (ZSB) comprend la présentation d'informations aux futurs étudiants et aux étudiants au sujet des cursus possibles, l'accent étant mis plus précisément sur la structure et le contenu des cours. L'Aide Psychologique doit être proposée tout au long de la "carrière" de l'étudiant au sein de l'université. Une aide psychothérapeutique supplémentaire peut être prévue, mais en règle générale elle est proposée par les Studentenwerke et d'autres associations.
- b. L'Aide Psychologique considérée comme favorisant la prise de décisions par les étudiants est proposée aux étudiants volontaires. Tout reste confidentiel et les intérêts de la personne sont considérés comme prioritaires. Les étudiants ne sont pas obligés de passer dans un centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique lors du choix de leurs études ou lors de leur entrée dans la vie active. Les praticiens de l'Aide Psychologique doivent le faire comprendre aux étudiants. Les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique ont pour tâche supplémentaire d'établir des contacts avec des écoles et d'informer les lycéens avant leur inscription dans une université.

c. Le centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique est constitué comme organe central de l'université placé sous la responsabilité directe du président de l'université ou du conseil d'administration compétent.

Le Conseil et l'Aide spécifique à chaque filière (Studienfachberatung) sont placés sous la responsabilité des différentes facultés de l'université et travaillent en étroite coopération avec les praticiens des ZSB. Ces derniers sont en relation avec l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke) et d'autres services de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique de l'enseignement secondaire et du marché du travail.

d. Les praticiens de l'Aide Psychologique travaillant dans les ZSB doivent posséder un diplôme universitaire et si possible, avoir suivi une formation supplémentaire, ou avoir de l'expérience.

e. Indépendamment du nombre des étudiants inscrits, le personnel des ZSB est constitué d'au moins un praticien et d'un secrétaire administratif ayant tous deux un poste fixe. Le nombre et la qualification des employés sont fonction des étudiants inscrits, des activités du centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique, du nombre des futurs étudiants dans la région de l'université, et de la diversité des cours proposés par l'université. Voici les quotas : un praticien pour 3.000 étudiants inscrits, un poste administratif pour 4 praticiens et un poste de secrétaire pour 5 praticiens.

f. Un nombre suffisant de pièces correctement équipées doit être prévu selon la taille et les fonctions du centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique. La confidentialité des entretiens, ainsi que des documents qui s'y rattachent doit être garantie.

g. Des moyens financiers doivent être accordés pour couvrir les coûts supplémentaires principaux d'un centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique, en particulier: les coûts d'impression, la documentation concernant le conseil d'orientation, le personnel intérimaire, les stagiaires, les frais de déplacements (conseils d'Orientation donnés dans les écoles avant l'entrée à l'université).

h. Afin d'améliorer la qualité de leur travail de même que leurs compétences, les conseillers doivent prendre part de façon régulière à des stages de formation et à des cours ayant pour thèmes les concepts et les méthodes du Conseil d'Orientation et de l'Aide Psychologique.

i. L'expérience acquise au cours du travail de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique doit être communiquée aux autres centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique, à l'administration de l'université et aux différentes facultés, par exemple dans des rapports réguliers adressés aux organes représentatifs de l'université.

### **3. L'AIDE PSYCHOLOGIQUE - ETUDE EMPIRIQUE**

#### **3.1 Conception**

La liste des objectifs et des perspectives ci-dessus ne reflète pas la réalité de l'Aide Psychologique en Allemagne. Afin de faire la différence entre le modèle idéal et la situation réelle dans toute sa complexité, nous avons décidé de mener une étude spéciale. Des études antérieures ont été menées il y a des années et le champ de leur recherche n'était pas assez spécifique ni assez large pour répondre aux questions qui ont été posées dans le cadre de ce rapport européen.

Nous avons établi un nouveau questionnaire et l'avons envoyé à tous les établissements d'enseignement supérieur allemand de même qu'à tous les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique y compris ceux faisant partie de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke). Nous supposons que notre questionnaire a été distribué dans tous les services existants.

Outre notre perspective principale qui est de réaliser l'état des lieux des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique de l'enseignement supérieur allemand, nous sommes partis de l'hypothèse que les différences de contextes institutionnels expliquent les différences de méthodes et de procédures d'un service à l'autre. On peut le constater à très grande échelle, dans le système fédéral: chaque Land a une autonomie culturelle. Nous nous intéressons aussi, par ailleurs, à la manière dont chaque centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique est implanté dans l'établissement supérieur dont il fait partie.

Nous nous intéressons surtout aux fonctions des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique, aux méthodes qu'ils emploient et à leur organigramme. Nous avons classé les diverses fonctions de ces centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique comme suit :

- A - Information, conseil d'orientation et aide générale
- B - Conseil d'orientation centré sur la personne (d'un point de vue psychologique)
- C - Aide psychologique et psychothérapie
- D - Traitement psychiatrique et/ou psychothérapeutique

62 % des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique allemands ont répondu à notre questionnaire (soit 184 centres sur 296). 69 % des ZSB (soit 131 centres) et 56 % des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique agissant au sein de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke) (soit 38 centres) ont participé à cette étude. Ces chiffres nous servent de base empirique pour nous permettre d'interpréter nos données. Un rapport plus approfondi a été publié (Figge, Kaiphas, KniggeIllner, Rott - 1992).

En raison de la brièveté de ce rapport, seuls quelques résultats y sont présentés. Pour plus de détails il est préférable de consulter le rapport original.

### 3.2 Organisation de ces institutions

Les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique font partie des institutions universitaires (Zentrale Studienberatungsstellen - ZSB). Ils sont soit indépendants au sein de l'université, ayant leur budget propre, soit rattachés à l'administration de l'université.

Le conseil et l'aide spécifique à chaque filière que proposent les professeurs des Studienfachberatungen font partie de leur travail, avec la collaboration d'autres membres des facultés. Il n'y a pas de structure supplémentaire puisque l'aide et le conseil dans chaque filière sont proposée dans les différentes facultés des universités.

Le service central de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique travaille avec les différents services du Bureau du Travail (orientation professionnelle, offres d'emploi). Ils se partagent les informations et proposent des recommandations.

**Tableau 1 : ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET METHODES D'AIDE**

	total		centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique							
			ZSB		Studentenwerk		CHU		autres	
total	184	100.0%	131	100.0%	38	100.0%	5	100.0%	10	100.0%
nature de l'aide										
Aide générale	99	53.8%	92	70.2%	3	7.9%			4	40.0%
Aide psychologique	40	21.7%	7	5.3%	23	60.5%	5	100.0%	5	50.0%
Aide générale et psychologique	37	20.1%	32	24.4%	4	10.5%			1	10.0%
Aide sociale	8	4.3%			8	21.1%				

L'Allemagne ayant une structure fédérale, les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique de chaque Land peuvent être établis de différentes manières.

En les examinant de plus près, on constate que 71 % des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique qui ont participé à l'étude sont des ZSB très souvent rattachés à l'administration de l'université. 21 % des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique font partie de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke). Les autres centres ont un statut spécial et sont rattachés aux Centres Hospitaliers Universitaires, aux facultés de psychologie.

Comme le montre le tableau 1, la plupart des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique faisant partie de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke) se

définissent comme des centres d'Aide psychologique, d'ordinaire ce sont des "Psychosoziale Beratungsstelle" (PBS). Bien que près de 40 % des ZSB proposent différentes formes d'aide psychologique et thérapeutique seulement 1/5e d'entre eux se définit comme ayant une "approche intégrée", le conseil d'orientation, l'aide psychologique, et la psychothérapie faisant partie du travail des tâches du service.

Il existe d'autres formes d'organisation, par exemple les centres d'aide psychologique et de psychothérapie considérés comme sous-sections à l'intérieur des C.H.U. ou comme services dans un institut de psychologie.

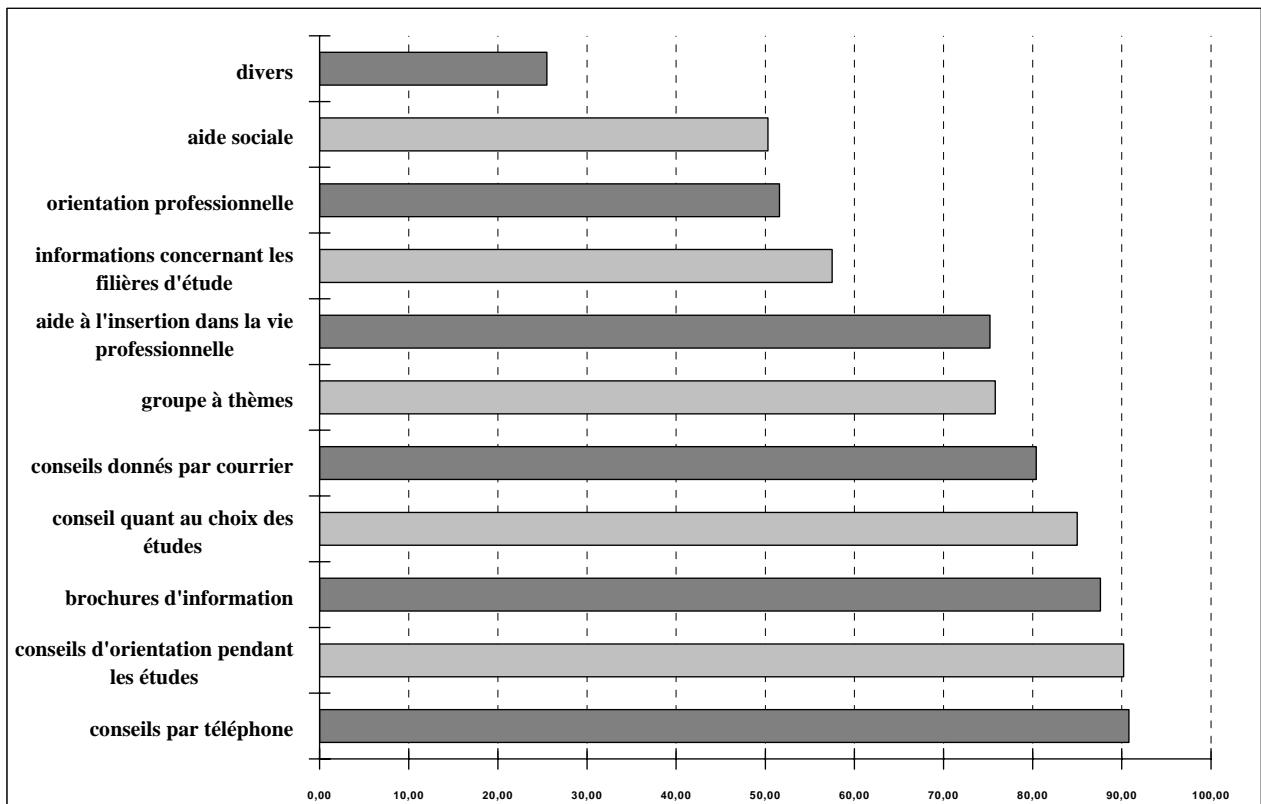
### **3.3 Champ d'action**

#### **3.3.1 Champ d'action A : Information, Conseil d'orientation et aide générale**

83% de tous les centres proposent des conseils d'orientation, le plus souvent pour les lycéens qui désirent poursuivre leurs études après le lycée. 95% des ZSB contre 61% des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique agissant au sein de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke) offrent ce service, qui constitue une des fonctions principales de ces centres.

La figure 1 met en évidence les différents services proposés.

**Figure 1: Champ d'action A : Information, Conseil d'orientation et aide générale**



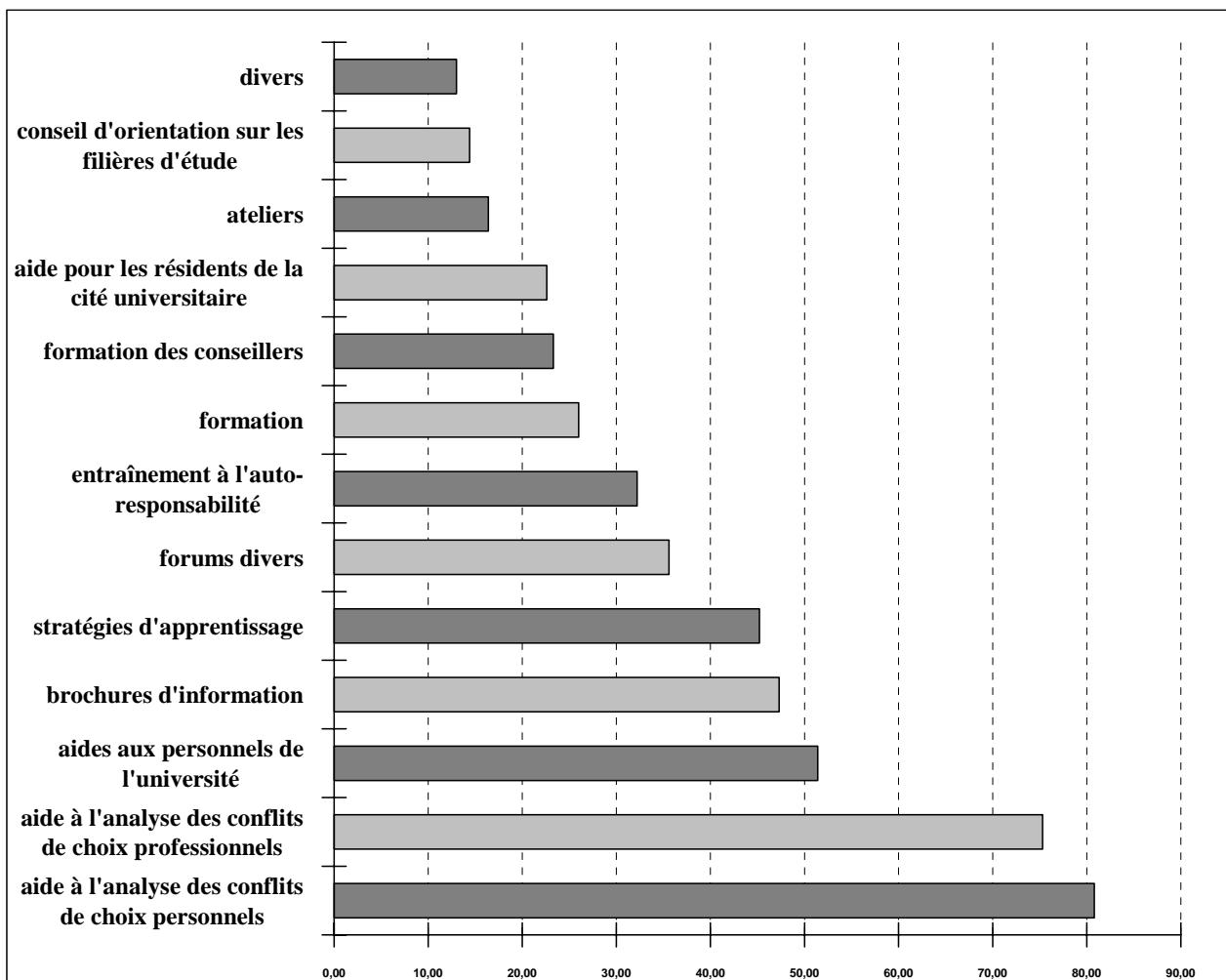
### 3.3.2 Champ d'action B : Conseil d'orientation personnalisé

#### D'un point de vue psychologique

En plus de l'information sur l'orientation, le conseil personnalisé accentue la portée individuelle de l'information. L'accent est mis sur l'étudiant, on prend en compte ses aptitudes et ses désirs tout en travaillant avec lui. Les étudiants comme les non étudiants peuvent profiter de ces services.

81% des centres proposent des conseils personnalisés. Le pourcentage des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique agissant au sein de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke) (89%) est légèrement plus élevé que celui des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (ZSB) (80%). Comme le montre la figure 2, les différents services proposés ne sont pas représentés avec la même fréquence. Les orientations personnelles et professionnelles sont les plus demandées.

Figure 2 : Champ d'action B : Conseil d'orientation personnalisé

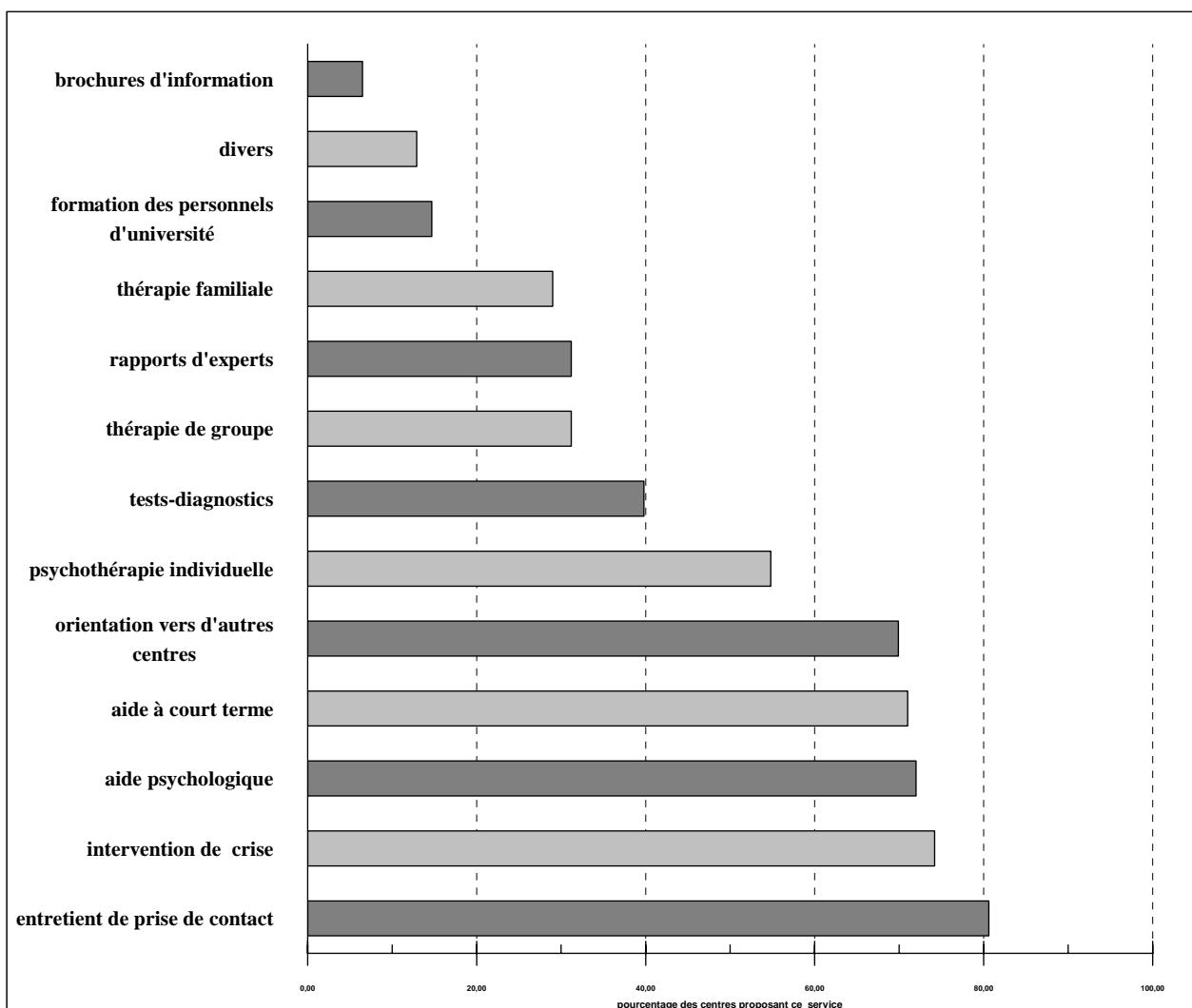


### 3.3.3 Champ d'action C : Aide psychologique et psychothérapie

Dans près de 51% des centres de Conseil d'Orientation et d'Aide Psychologique, l'aide psychologique et la psychothérapie constituent une part essentielle de leur fonction. Les fonctions spécialisées des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke) sont représentées dans 74 % des centres qui proposent de l'Aide psychologique tandis que seulement 41 % des ZSB offrent ces services.

La figure 3 montre que les activités à durée limitée sont les plus représentées. Les diverses activités de psychothérapie (psychothérapie individuelle ou de groupe) sont moins représentées car le personnel est souvent insuffisant.

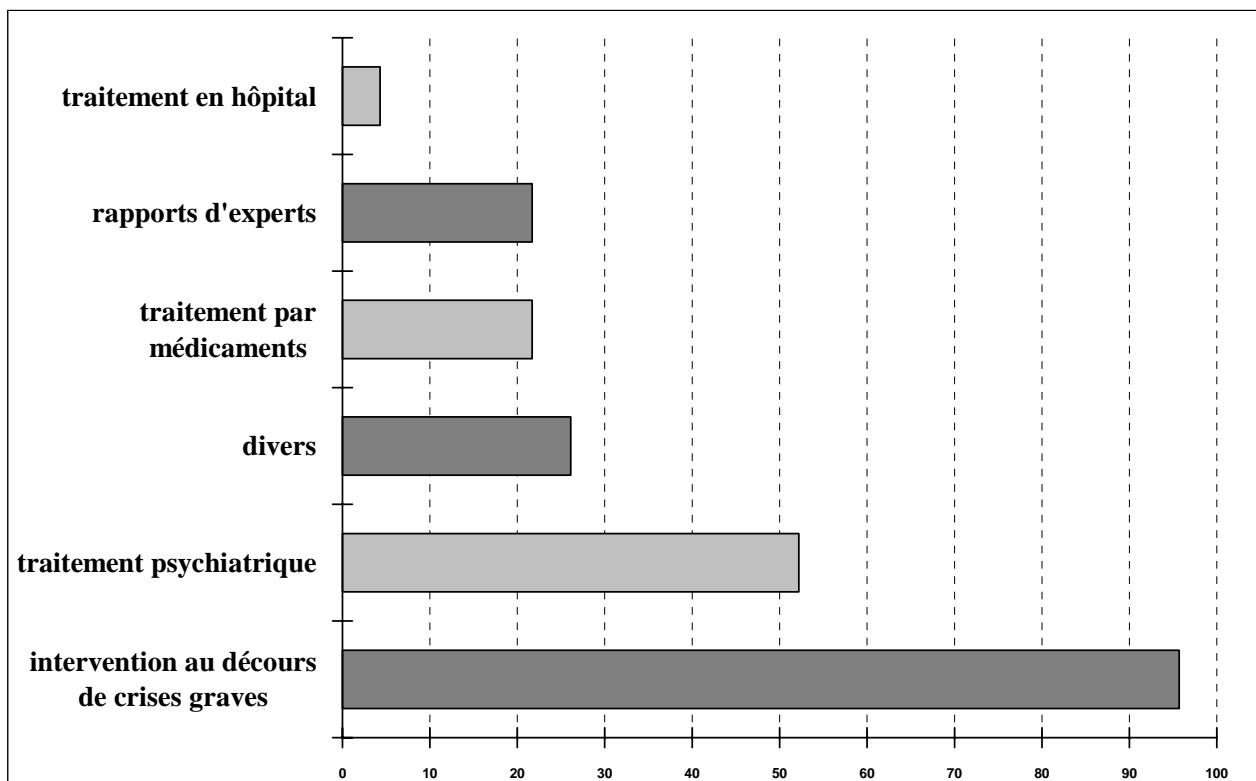
**Figure 3 : Champ d'action C : Aide psychologique et psychothérapie**



### 3.3.4 Champ d'action D : Traitement psychiatrique et psychothérapeutique

13% des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique proposent ce service (fig. 4) seulement 5% des ZSB offrent cette activité. Le pourcentage est plus élevé dans les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique de l'Organisation des Oeuvres Universitaires (Studentenwerke) (26%) et dans les C.H.U. (60%). C'est principalement un travail d'intervention de crise.

Figure 4: Champ d'action D : : Traitement psychiatrique et psychothérapeutique



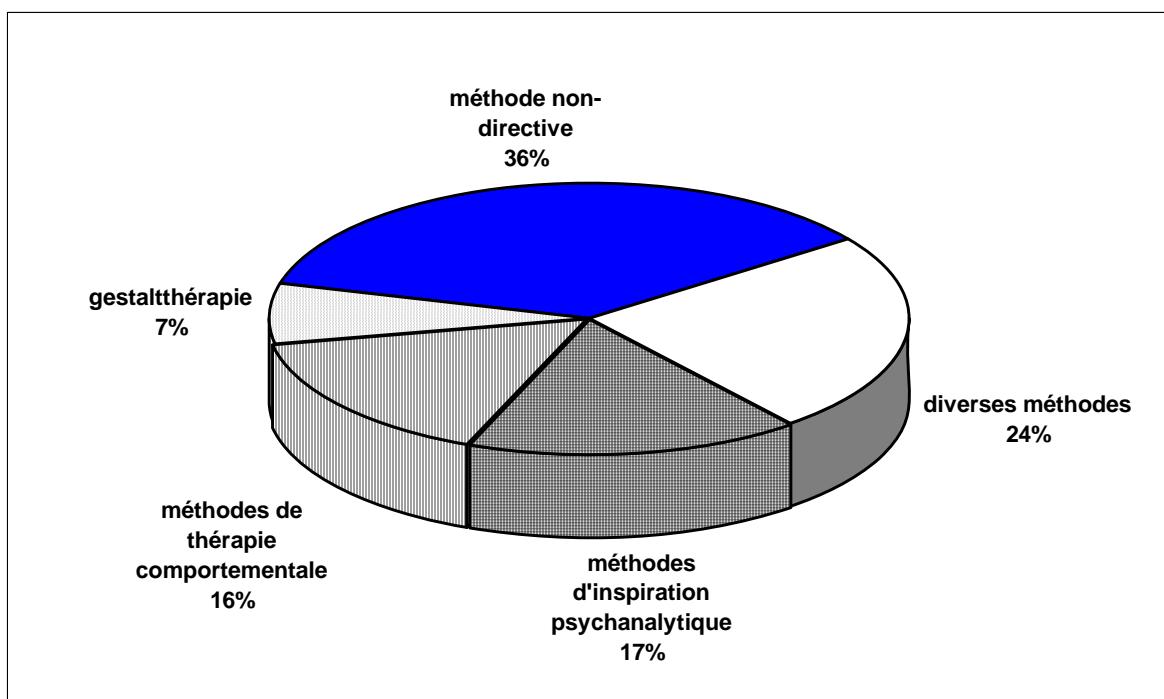
### 3.4 Méthodes d'Aide psychologique et de psychothérapie

Dans la majorité des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique, différentes méthodes de psychothérapie sont utilisées à l'intérieur d'un même centre, même si certains établissements ne prônent qu'une méthode.

La psychothérapie non directive (Carl R. Rogers) est, semble-t-il, l'approche psychothérapeutique la plus utilisée, suivie par les thérapies comportementale et psychanalytique (fig. 5).

**Figure 5 : Champs d'action C et D : méthodes de thérapies utilisées**

**dans les centres d'Aide psychologique**



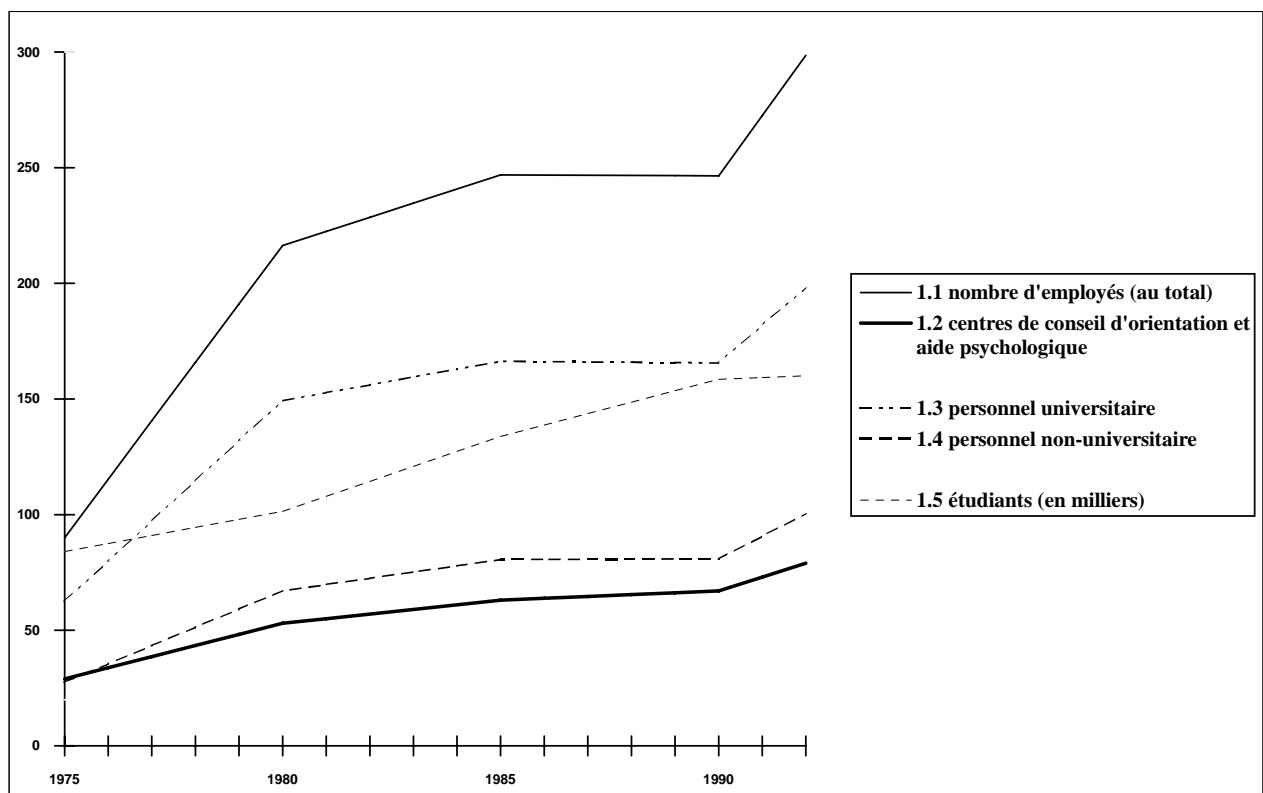
Dans les centres qui n'utilisent qu'une seule approche psychologique, la thérapie non directive et la psychanalyse sont les méthodes le plus souvent utilisées. Cependant certains établissements choisissent la thérapie comportementale, la gestaltthérapie ou la thérapie familiale.

### 3.5 Statut et qualification du personnel

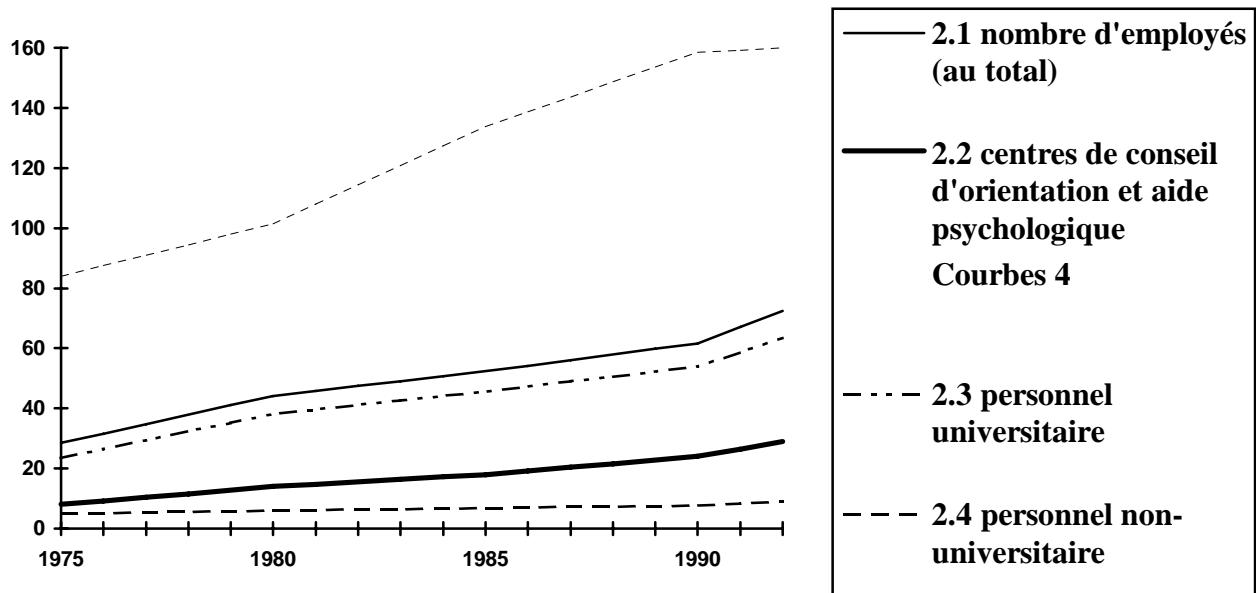
Les figures 6 et 7 mettent en évidence l'évolution des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique et du personnel par rapport au nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur. Il est à noter cependant qu'on ne tient pas compte des "non étudiants" qui sont nombreux à avoir recours au Conseil d'Orientation et à l'Aide Psychologique. Les résultats suivants peuvent s'appuyer sur l'analyse du développement à long terme des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique d'Allemagne de l'Ouest.

On constate un accroissement du nombre des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique. En ce qui concerne le personnel, plus de 90% des centres d'Allemagne de l'Ouest emploient le même nombre de personnes en 1992 qu'en 1980, sans tenir compte du nombre toujours grandissant des étudiants. Sans considérer les différences importantes entre les centres, le nombre des employés dans les ZSB a légèrement augmenté sur cette période (de 3.1 à 3.8) tandis que dans les centres d'Aide Psychologique des Studentenwerke (PSB) on a constaté une baisse (de 3.6 à 2.5).

**Figure 6: Evolution du personnel et des postes de 1975 à 1992**



**Figure 7 : Evolution du personnel et des postes de 1975 à 1992 dans les centres d'Aide Psychologique des studentenwerke (Allemagne de l'ouest)**



Il y a un fort degré de professionnalisme dans les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique puisque 83% du personnel y occupe un emploi permanent. Les personnels vacataires sont en plus grand nombre dans les centres d'Aide Psychologique des Studentenwerke que dans les ZSB.

Cependant on peut noter que la proportion d'un conseiller pour 3.000 étudiants est loin d'être atteint (cf. la Conférence des Recteurs d'Universités - 1991). De plus, près de 6 % des conseillers remplissent cette fonction (parmi d'autres fonctions) dans un milieu non institutionnalisé.

Les conseillers de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique sont des personnes hautement qualifiées. Tous ont un niveau universitaire Bac+4 ou Bac+5. 20% d'entre eux possèdent même deux diplômes. Le nombre des psychologues parmi le personnel est en rapport avec l'orientation psychologique et/ou psychothérapeutique de ces centres. On les trouve le plus souvent dans les centres d'Aide Psychologique des Studentenwerke tandis que la moitié du personnel des ZSB est constituée de diplômés autres qu'en psychologie : enseignement, sciences sociales et médecine (tableau 2).

**Tableau 2 : Qualification des conseillers dans les différents centres de conseil d'orientation et Aide Psychologique**

	total		centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique							
			ZSB		Studentenwerk		CHU		autres	
total	473	100.0%	302	100.0%	120	100.0%	24	100.0%	27	100.0%
<b>diplômes en:</b>										
sans réponse	28	5.9%	20	6.6%	5	4.2%	2	8.3%	1	3.7%
psychologie	168	36.0%	66	22.0%	74	62.0%	11	46.0%	17	63.0%
enseignement	57	12.0%	41	14.0%	14	12.0%	1	4.2%	1	3.7%
sciences sociales	29	6.1%	24	7.9%	3	2.5%			2	7.4%
médecine	17	3.6%			7	5.8%	10	42.0%		
autres	174	37.0%	151	50.0%	17	14.0%			6	22.0%

Un fait important doit être souligné : une part importante du personnel des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique (43%) n'a pas suivi de formation spécialisée dans le domaine du Conseil d'Orientation et Aide Psychologique ou possède seulement un diplôme de psychothérapie (tableau 3). Il est évident qu'une formation complémentaire est nécessaire.

**Tableau 3 : Formation complémentaire suivie dans le domaine du conseil d'orientation et de la psychothérapie dans les différents centres de Conseil d'orientation et Aide Psychologique**

	total		centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique							
			ZSB		Studentenwerk		CHU		autres	
total	498	100.0%	326	100.0%	120	100.0%	24	100.0%	28	100.0%
aucune	216	43.4%	177	54.3%	22	18.3%	3	12.5%	14	50.0%
compétence dans le conseil d'Orientation	81	16.3%	71	21.8%	8	6.7%			2	7.1%
formation en psychothérapie	152	30.5%	44	13.5%	79	65.8%	21	87.5%	8	28.6%
les deux formations	49	9.8%	34	10.4%	11	9.2%			4	14.3%

#### **4. RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS**

Quelque peu différents du concept de base ou de la manière initiale de mise en place, les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique pour étudiants font partie intégrante des universités allemandes.

Les résultats de cette étude mettent en évidence la grande ressemblance qui existe entre les différents champs d'action de ces centres, cependant ils exposent des différences essentielles. Les ZSB mettent l'accent sur le champ A (information) alors que les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique des Studentenwerke traitent principalement du champ C (psychologie et psychothérapie).

Le conseil personnalisé (champ B) est un service proposé par la plupart des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique. Ceci semble être le lien entre les champs A et C. Si l'on considère l'organisation des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique, ce lien s'exprime par l'intégration de ces trois champs d'activités à l'intérieur d'un même service.

Cette diversité, à savoir que l'Aide Psychologique et la psychothérapie forment un autre champ d'action nécessaire et complet dans un centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique, influence les différents champs d'action les uns par rapport aux autres.

Le conseil de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique est élargi par la perspective psychologique. Dans les conseils personnalisés, une large gamme de services est proposée en raison de la qualification psychothérapeutique des conseillers. Enfin les conseillers-psychologues et psychothérapeutes sont spécialisés dans le conseil d'Orientation et la psychothérapie à court terme. Il a été mis en évidence que l'existence de l'Aide Psychologique et de la psychothérapie en tant que champ d'action supplémentaire à l'intérieur d'un centre de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique ne met pas à l'écart les autres services proposés. Bien au contraire, l'intégration de l'Aide Psychologique est considérée comme un point positif pour les autres domaines qui en bénéficient.

#### **CONCLUSION**

Les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique des universités et les centres d'Aide Psychologique sont devenus des institutions bien établies à l'organisation très précise durant ces vingt dernières années. Cependant dans certaines universités, des centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique indépendants doivent encore être reconnus. De plus les conseillers sont en nombre insuffisant pour faire face à la demande des étudiants qui viennent dans ces centres.

Le professionnalisme est à la base de tous ces centres. Un grand nombre de conseillers a suivi une formation en psychothérapie ou en conseil d'orientation et Aide Psychologique.

Cependant le nombre des conseillers sans formation spécialisée, surtout dans les ZSB, est inquiétant. Par conséquent, la formation continue dans le domaine du conseil d'orientation et de l'Aide Psychologique pourrait être instituée.

L'Aide Psychologique et la psychothérapie pourraient être intégrés en tant que champ d'action dans les centres de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique ou bien des efforts pourraient être faits pour établir des formes efficaces de coopération entre les ZSB et les centres d'Aide Psychologique à l'intérieur des universités. On constate un nombre insuffisant de services d'Aide Psychologique et de Psychothérapie pour les étudiants.

Des efforts particuliers devront être faits afin de refléter la réalité de l'Aide Psychologique et de la psychothérapie dans le cadre des dispositions légales et institutionnelles des services de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Aulerich, Gudrun; Döbbeling, Karin. "Studienberatung im Prozeß der sozialen Transformation." Projektgruppe Hochschulforschung, Berlin-Karlshorst: Gudrun Aulerich, Karin Döbbeling. ALMANACH ZUR STUDIENBERATUNG 92. GRUNDZÜGE DES WANDELS, AKTUELLER STAND UND WEITERER AUSBAU VON STUDIENBERATUNG AN HOCHSCHULEN DER NEUEN BUNDESLÄNDER UND IM LAND BERLIN. Berlin 1992. S. 5-84.

Bundesminister für Bildung und Wissenschaft (BMBW) (ed.). DAS SOZIALE BILD DER STUDENTENSCHAFT IN DER BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND, 11. SOZIALERHEBUNG DES DEUTSCHEN STUDENTENWERKES. K.H. Bock Verlag, Bad Honnef 1986. Schriftenreihe Studien zu Bildung und Wissenschaft; 42.

Bundesminister für Bildung und Wissenschaft (BMBW). STICHWORT STUDIENBERATUNG, BESTANDSAUFNAHME UND BEISPIELE. Bonn 1983.

Bund-Länder-Kommission für Bildungsplanung und Forschungsförderung. MODELLVER-SUCHE ZUR STUDIENBERATUNG. Köllen Verlag, Bonn 1981.

Chur, Dietmar. "Studienberatung als professionelle Beratung. Überlegungen zu Konzeption und Qualifikation". Projektgruppe Hochschulforschung, Berlin-Karlshorst: Gudrun Aulerich, Karin Döbbeling. ALMANACH ZUR STUDIENBERATUNG 92. GRUNDZÜGE DES WANDELS, AKTUELLER STAND UND WEITERER AUSBAU VON STUDIENBERATUNG AN HOCHSCHULEN DER NEUEN BUNDESLÄNDER UND IM LAND BERLIN. Berlin 1992. S. 85-103.

Deutsches Studentenwerk (DSW). AUFSTELLUNG ZUM FRAGEBOGEN ZUR SITUATION DER PSYCHOTHERAPEUTISCHEN BERATUNGSSTELLEN FÜR STUDENTEN 1984. Univer. Manuskript des DSW. Bonn 1984.

Deutsches Studentenwerk (DSW). SOZIALBERATUNGSSTELLEN BEI ÖRTLICHEN STUDENTENWERKEN. Bonn 1991.

Figge, Peter A.W. "Psychologische Beratung und Psychotherapie für Studenten an Hochschulen der Europäischen Gemeinschaft". In: ANDERE LÄNDER, ANDERE BERATUNG. STUDIENBERATUNG IM AUSLAND. ZEITSCHRIFT FÜR THEORIE UND PRAXIS DER STUDIEN- UND STUDENTENBERATUNG. Heft 2, Jahrgang 2, 1986.

Figge, Peter A.W. "Die Ansprechbarkeit von Studierenden für Beratung - einige Ergebnisse einer Untersuchung zum Erscheinungs- und Bewertungsbild einer Beratungseinrichtung aus der Sicht von Universitätsmitgliedern". In: Hochschulrektorenkonferenz (HRK) (ed.). EIN JAHR DAVOR: STUDIEREN IN EUROPA. 4. EUROPÄISCHES COLLOQUIUM FÜR STUDIENBERATER, 3.-5. JULI 1991 IN BERLIN. DOKUMENTE ZUR HOCHSCHULREFORM NR. 72/1991. Bonn/Berlin, November 1991.

Hochschulrektorenkonferenz (HRK) (ed.). AUSSTATTUNG DER STUDIENBERATUNGSSTELLEN DER HOCHSCHULEN IN DEN ALten BUNDESLÄNDERN, AUSWERTUNG EINER UMFRAGE DER HOCHSCHULREKTOREN-KONFERENZ. HRK-DOKUMENTATION NR. 5/1991 v. 13. Februar 1991, Bonn 1991.

Hochschulkonferenz (ed.). PERSPEKTIVEN DER STUDIENBERATUNG. DOKUMENTE ZUR HOCHSCHULREFORM 70/1991. 1991a.

HOCHSCHULREKTORENKRFERENZ (HRK) (HRSG). EMPFEHLUNGEN ZUM AUFBAU UND AUSBAU DER BERATUNGSANGEBOTE FÜR STUDIEN-INTERESSENTEN UND STUDIERENDE IN DEN NEUEN BUNDESÄLDER. DRUCKSACHE NR. 1032/91. Bonn 1991b Hochschulrektorenkonferenz (HRK) (ed.). REACTIONS OF THE LIAISON COMMITTEE OF EC RECTORS' PRESIDENTS AND VICE-CHANDELLORS OF THE EUROPEAN UNIVERSITIES (CRE) TO THE MOMORANDIUM ON HIGHER EDUCATION IN THE EUROPEAN COMMUNITY. HRK-DOKUMENTATION NR. 5/1993 v. 8. März 1993, Bonn 1993.

Klaus, J.; Müller, B.; Vahrenkamp, S. "Studienberatung". In: Huber, Ludwig. AUSBILDUNG UND SOZIALISATION IN DER HOCHSCHULE (ENZYKLOPÄDIE ERZIEHUNGSWISSENSCHAFT VOL. 10). Stuttgart 1983.

Ludwig, G. PSYCHISCHE STÖRUNGEN BEI STUDENTEN UND DEREN BEHANDLUNG DURCH STUDENTENBERATUNGSSTELLEN. Institut für Psychologie, Universität Kiel. Kiel 1980.

Mahler, Eugen; Leuzinger-Bohleber, Marianne; Class, Diethelm. ZUR INSTITUTIONELLEN SITUATION DER PSYCHOTHERAPEUTISCHEN BERA-TUNGSSTELLEN FÜR STUDIERENDE IN DER BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND.

TEILBERICHT DES FORSCHUNGSPROJEKTES "PSYCHISCHE KONFLIKTE UND HOCHSCHULSTRUKTUR 1968 UND HEUTE". Univer. Manuscript, Wissenschaftliches Zentrum für Psychoanalyse, Psychotherapie und psychosoziale Forschung der Universität Kassel. Kassel 1991.

Rott, Gerhart. "Challenges to the Counsellor in a changing World - the impact of environmental changes in universities on the concepts of student counselling. In: INTERNATIONAL JOURNAL FOR THE ADVANCEMENT OF COUNSELLING, Jg. 9, 237-249. Dordrecht 1986.

(a) Rott, Gerhart. "Die Rolle der Studienberatung in der Hochschulausbildung: Grundlagen von Konzepten und Methoden." Hochschulrektorenkonferenz (HRK), PERSPEKTIVEN DER STUDIENBERATUNG. FACHTAGUNG DER HOCHSCHULREKTOREN-KONFERENZ, KONSTANZ 22.-24. AUGUST 1990. DOKUMENTE ZUR HOCHSCHULREFORM 70/1991. Bonn 1991.

(b) Rott, Gerhart. "Beratungskonzepte und Methoden: die Entfaltung der Professionalität der Studienberatung an europäischen Universitäten." In: Hochschulrektorenkonferenz (HRK) (ed.). EIN JAHR DAVOR: STUDIEREN IN EUROPA 4. EUROPÄISCHES COLLOQUIUM FÜR STUDIENBERATER, 3.-5. JULI 1991 IN BERLIN. DOKUMENTE ZUR HOCHSCHULREFORM NR. 72/1991. Bonn/Berlin, November 1991.

Rückert, Hans-Werner. "Psychologische Beratung in der allgemeinen Studienberatung". Projektgruppe Hochschulforschung, Berlin-Karlshorst, Gudrun Aulerich, Karin Döbbeling. WISSENSCHAFTLICHE TAGUNG STUDIENBERATUNG - HILFE ZUR SELBSTHILFE ROSTOCK 6./7.9.1991. Berlin, 1991. S. 43-54.

Schäferbarthold, Dieter. DIE WIRTSCHAFTLICHE UND SOZIALE FÖRDERUNG DER STUDIERENDEN IN DEN LÄNDER DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFT. Deutsches Studentenwerk, Bonn 1992.

Strehl, Ute. PSYCHOLOGIE IN DEUTSCHLAND - ARBEITSGEBIETE DER PSYCHOLOGEN: PSYCHOLOGEN IN DER STUDENTENBERATUNG. Verlag für Psychologie, Dr. C.J. Hogrefe, Göttingen 1984. Sonderdruck aus:  
Psychologische Rundschau 1984, Band XXXV, Heft 2, S. 61-70.

Watts, A.G.; Dartois, Colette; Plant, Peter. "Les services de Conseil d'Orientation et Aide Psychologique dans la communauté européenne: différences et tendances communes (1)." In: L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE 1988. Jg. 17, Nr. 3, S. 183-192.

Westdeutsche Rektorenkonferenz. "Zur Einrichtung und Ausstattung von zentralen Studienberatungsstellen an Hochschulen. Empfehlungen des 315. Präsidiums und des 134. Plenums der Westdeutschen Rektorenkonferenz. Bonn-Bad Godeberg, 27. April 1981/ 6./. Juli 1981." In: WESTDEUTSCHE REKTORENKONFERENZ. ARBEITSBERICHT. Bonn-Bad Godesberg 1981. S. 105-109.

# DANEMARK

JETTE RYTKE, Université d'Aalborg  
METTE BAUER, DTH, Lyngby  
TRINNE FREDTOFT, ved HHK, Copenhague

Au Danemark, l'Aide Psychologique universitaire (*Studentterrädgivningen*) est proposée à tous les étudiants de l'enseignement supérieur. Le but du *Studentterrädgivningen* est d'offrir des services d'aide sociale, psychologique et psychiatrique aux étudiants de l'enseignement supérieur.

L'ensemble de l'enseignement supérieur est gratuit au Danemark, et un taux d'environ 50% d'une classe d'âge fréquente l'enseignement supérieur, c'est à dire au moins trois années d'études après le lycée. Ce taux a progressé au cours des dix dernières années. Du fait du chômage, les jeunes se sentent généralement plus en sécurité en restant dans le système éducatif. Ceci est également le reflet d'une politique éducative moins sélective durant les années soixante et soixante-dix, visant à qualifier la main d'œuvre par le biais de la formation professionnelle. De ce fait, un grand nombre d'étudiants représentent la première génération qui accède à l'enseignement supérieur.

A la fin des années soixante-dix et durant les années quatre-vingts, les budgets des établissements d'enseignement ont été considérablement réduits et l'analyse du rapport qualité/prix a été plus fréquemment et plus radicalement utilisée dans le financement public des établissements d'enseignement supérieur, c'est à dire les universités et autres instituts de formation supérieure. De ce fait, les différents types d'établissements sont soumis à des pressions croissantes. Le nombre d'étudiants augmente alors que les ressources diminuent. Les établissements d'enseignement sont généralement plus dépendants des taux d'entrée et de passage des étudiants. En outre, toute la structure a été considérablement modifiée en ce qui concerne le financement, l'évaluation, le recrutement, la description du travail des enseignants, etc.

Dans le même temps, le taux de chômage des personnes ayant une formation universitaire ou professionnelle a augmenté. Les étudiants doivent très souvent envisager le chômage et d'autres formes d'insécurité sociale et personnelle comme faisant partie de leur vie quotidienne et de leur avenir. La nécessité de prévoir longtemps à l'avance sa carrière professionnelle est devenue plus évidente. Mais dans le même temps, les changements survenus dans les structures de l'emploi et le marché du travail rendent la réussite plus difficile et les stratégies habituelles deviennent moins fiables.

Les institutions d'enseignement supérieur sont généralement préparées à accueillir des étudiants d'environ 19 ans, juste à leur sortie du lycée. Toutefois, beaucoup d'étudiants commencent leurs études bien plus tard, jusqu'à l'âge de 30 ans. Bien qu'une plus grande proportion de jeunes étudiants soit prévue, il existe encore une très grande variation des âges de la population étudiante. Ce qui signifie que certains étudiants sont très jeunes, alors que d'autres ont déjà fondé une famille, avec des enfants, des emprunts financiers, etc.

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, le Danemark a suivi une tradition européenne d'études supérieures longues, peu concernées par les qualifications et les carrières professionnelles. Excepté dans la formation des médecins, dentistes, avocats et autres professions similaires, l'enseignement supérieur était généralement fondé sur la curiosité et l'ambition plutôt que sur des attentes professionnelles précises. Au cours des années quatre-vingts, plusieurs types de formation professionnelle (comme infirmier, instituteur) ont été intégrés dans l'enseignement supérieur. En conséquence, le système englobe aujourd'hui non seulement des études universitaires longues mais aussi des études professionnelles. Un nombre croissant d'étudiants fréquentent actuellement l'enseignement supérieur uniquement pour entrer dans une carrière précise.

## **CHANGEMENTS CULTURELS AU SEIN DES INSTITUTIONS**

Le système éducatif danois vient de subir des modifications inspirées par le système anglais et américain, caractérisées par un premier diplôme en trois ans, de type Licence, suivi de deux années de 3ème cycle assorties d'une thèse, normalement rédigée en deux ans. Ceci a d'une part réduit la durée des études, en offrant la possibilité de sortir du système au bout de trois ans. Mais d'autre part, le marché du travail n'a pas encore de tradition d'embauche pour ceux qui sortent ainsi avec un diplôme de type Licence. Et parce que la transition entre les études de premier cycle et de second cycle est encore floue et incertaine, beaucoup d'étudiants ont bien du mal à prévoir leurs études et leur avenir.

## **CONDITIONS D'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Les conditions d'admission à l'université et dans les autres établissements d'enseignement supérieur requièrent généralement de très bonnes notes à la sortie du lycée. Le niveau d'admission est défini par la relation entre le nombre de candidats et le financement disponible, et de ce fait il change tous les ans. Cependant, un certain nombre (de 15% à 25%) de places sont offertes aux étudiants n'ayant pas une excellente réussite scolaire, mais ayant par exemple une expérience professionnelle, etc.

Bien que le système éducatif danois ne soit traditionnellement pas très sélectif, l'admission dans l'enseignement supérieur est fondée sur la comparaison des résultats scolaires, parce que la demande est supérieure à l'offre. Ceci place souvent les étudiants dans des situations inhabituelles, parce que leur sélection ne dépend pas seulement de leurs propres qualifications, acquises en coopération avec d'autres, mais aussi en les comparant à d'autres étudiants. Les étudiants doivent souvent attendre un an ou deux avec peu d'informations, ou des informations peu fiables, sur ce qu'ils peuvent faire pour améliorer leurs chances d'admission. Très souvent les étudiants ne sont admis que dans un domaine d'études choisi en seconde ou troisième position. Ce qui veut dire qu'un certain nombre d'étudiants ne s'identifient pas vraiment à leurs études.

## **QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DES BESOINS PSYCHOLOGIQUES DES ETUDIANTS?**

Le *Studenterradgivningen* (Aide Psychologique universitaire) est un réseau de centres d'Aide Psychologique situés dans les quatre villes universitaires. A Copenhague, il existe un grand centre principal et deux centres moins importants, qui sont les seuls au Danemark directement installés sur un campus universitaire. Ensemble, les trois centres de *Studenterradgivningen* de la capitale couvrent une population d'environ 70 000 étudiants. Il y a trois autres villes universitaires au Danemark, Odense, Arhus et Alborg. L'ensemble des centres de *Studenteradgivningen* recouvre une population d'environ 50 000 étudiants. Chaque centre comporte une équipe composée d'au moins un psychologue, un travailleur social et un secrétaire, travaillant tous à temps partiel. Au total, une équipe de 6,3 psychologues à plein temps et 6,0 travailleurs sociaux à plein temps couvre une population de 120 000 étudiants. En d'autres termes, il y a un psychologue à plein temps pour 19.000 étudiants. En outre, un psychiatre est attaché à la plupart des centres de *Studenterradgivning*. Suivant les ressources locales, chaque centre ouvre de trois à cinq jours par semaine.

Le tout premier centre de *Studenterradgivning* a été fondé en 1965, avec des fonds privés. Depuis, ce système s'est étendu à six centres financés par le gouvernement danois, par le biais du Ministère de l'Education, et gérés par un conseil d'administration. En principe, une seule université ou école professionnelle n'a aucune influence directe sur le travail des centres, bien que l'assemblée des Recteurs et Directeurs soit représentée par deux membres dans les conseils d'administration des centres de *Studenterradgivningen*. Il y a de plus cinq représentants du syndicat des étudiants danois (DSF) et c'est toujours l'un d'entre eux qui en est le président. Enfin, il y a aussi des représentants des syndicats de psychologues (un) et de travailleurs sociaux (un), et de l'Institut des psychiatres(un).

Le but du *Studenterradgivning* est d'offrir des services d'aide sociale, psychologique et psychiatrique aux étudiants de l'enseignement supérieur. Ces services sont gratuits, mais malheureusement les crédits dont dispose chaque centre ne sont pas suffisants. Beaucoup d'étudiants sont inscrits sur des listes d'attente et certaines demandes d'aide ne peuvent être prises en compte par manque de temps.

Grâce aux services du système danois de santé publique, des services gratuits d'assistance sociale sont à la disposition de tous les citoyens danois. En outre, chacun peut consulter gratuitement un médecin généraliste. Il est donc facile de comprendre pourquoi il n'y a pas traditionnellement de médecins dans le *Studenterradgivningen* au Danemark. Néanmoins, les dispositions sociales, juridiques et financières concernant les étudiants sont tellement spécialisées et souvent modifiées que le besoin de travailleurs sociaux au sein des *Studenterradgivningen* est évident et reconnu, pour apporter aux étudiants une assistance sociale spécialisée s'appuyant sur des connaissances spécifiques.

En dépit du réseau assez dense de services sociaux et médicaux présents au Danemark, l'accès gratuit aux traitements psychologiques y est généralement limité.

Les écoles primaires et secondaires offrent une aide psychologique gratuite aux élèves, surtout au sujet des difficultés d'apprentissage scolaire. Associées au système gratuit de santé publique, il existe quelques rares possibilités d'aide psychologique, surtout dans les hôpitaux. C'est pourquoi les besoins psychologiques des étudiants de l'enseignement supérieur sont confiés aux psychologues des *Studenterradgivnings*. Ils offrent un service d'Aide Psychologique pour répondre aux difficultés

personnelles et aux problèmes psychologiques rencontrés par les étudiants. Certains des plus grands établissements d'enseignement supérieur ont un aumônier, qui s'occupe également des problèmes, surtout existentiels, des étudiants. Toutefois, le sentiment religieux n'est généralement pas très marqué chez les étudiants danois.

## **COMMENT SONT PERÇUS LES STUDENTERRADGIVNINGEN PAR LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?**

L'existence des *Studenterradgivningen* est généralement perçue de façon très différente par les enseignants, les tuteurs et les cadres administratifs en fonction des diverses situations locales. Les étudiants sont informés de leur existence lors de séminaires de rentrée, par leur tuteur, par des brochures, par d'autres étudiants, par leur médecin-généraliste, par des organisations d'étudiants ou par des professeurs. (En ce qui concerne les liens économiques, certaines institutions reçoivent des subventions spéciales pour résoudre des difficultés spécifiques). Jusqu'à présent, le *Studenterradgivningen* a été subventionné directement par le Ministère de l'Education, mais des efforts sont faits pour décentraliser le système éducatif, accordant à chaque établissement une certaine somme destinée soit à l'aide aux étudiants, soit à l'enseignement ou à l'équipement, etc. De l'avis général, une telle décentralisation risquerait sans doute de faire disparaître l'Aide Psychologique en tant que telle et d'aboutir à ce que certains établissements d'enseignement n'offrent plus aux étudiants la possibilité d'un traitement psychologique gratuit.

Les plus hauts responsables administratifs d'un établissement d'enseignement supérieur ont généralement très peu de contacts avec les étudiants et leurs besoins les plus personnels. Le choix de subventionner le *Studenterradgivningen* est donc assez ambigu et dépend surtout des choix individuels des responsables. Cependant, les établissements en tant que tels considèrent le travail d'Aide Psychologique comme important et bénéfique lorsqu'il contribue à faire progresser le taux de réussite aux examens. Dans les établissements où le contact entre les hauts responsables et les étudiants est plus étroit, il semble que la volonté de leur offrir un soutien soit plus marquée.

Dans un ouvrage récemment publié, intitulé Economic and Social Support for Students in the Countries of the European Community (Stuttgart, Raabe, 1993) les ressources insuffisantes mises à la disposition des *Studenterradgivnings* font l'objet du commentaire suivant:

" En outre, les établissements publics sont d'avis que les étudiants sont des adultes qui doivent en conséquence organiser eux-mêmes leur vie. Il n'y a donc qu'un nombre limité de services d'Aide Psychologique spécialisés offerts dans et autour de l'université. Les étudiants sont plutôt incités à utiliser les services d'Aide Psychologique mis à la disposition de tous les citoyens danois. " (page 58)

## **SERVICES D'AIDE AUX ETUDIANTS, ENVIRONNEMENT ET SITUATION**

Dans chaque faculté et institut de l'université ainsi que dans les autres établissements d'enseignement supérieur, il existe une institution de tutorat et d'aide spécifique aux études, intitulée *Studievejledningen*. L'équipe y est essentiellement composée d'étudiants plus âgés.

A un niveau plus central, les étudiants peuvent recevoir de l'aide et des conseils sur les études en général, les conditions d'admission, les domaines étudiés, les modifications dans les programmes d'études, etc. Cette institution centrale d'aide universitaire, *Den Centrale Studievejledning*, fait partie de l'administration centrale d'admission dans l'enseignement supérieur, et l'équipe qui travaille dans ces institutions est toujours composée d'enseignants, et ne comporte ni psychologues ni travailleurs sociaux.

Le *Studenterradgivningen* coopère dans une certaine mesure avec les institutions locales de tutorat et d'aide (*Studievejledningen*) et l'institution centrale d'aide (*Den Centrale Studdievejledning*). La coopération entre le centre d'aide institutionnelle et le centre d'Aide Psychologique est plus étroite dans les plus petits centres. Elle peut comporter d'une part la supervision et la formation des praticiens de l'Aide Psychologique, et d'autre part l'intervention d'un travailleur social pour des problèmes plus complexes concernant des dossiers d'appel en cas de refus de bourse d'études. Les centres invitent les praticiens de l'Aide Psychologique des universités et les responsables du système central à se rencontrer deux fois par an afin d'échanger à propos de problèmes liés à des domaines spécifiques du système d'études ou à des changements dans les critères d'accès aux différentes filières d'études, etc.

Au Danemark, les règles d'attribution des bourses du gouvernement sont très complexes. La plupart des efforts des travailleurs sociaux visent à aider les étudiants à bien interpréter leurs droits officiels en matière de financement des études. Ils aident les étudiants à demander des bourses et à faire appel en cas de refus. En plus de ces conseils juridiques et financiers, les travailleurs sociaux donnent des consultations pour aider les étudiants confrontés à des problèmes d'études, d'exams et de choix de filières, et comme nous l'avons mentionné précédemment, ils participent également dans une certaine mesure au suivi de groupes d'étudiants.

En dehors du travail d'Aide Psychologique et thérapeutique, les psychologues, ainsi que les travailleurs sociaux, participent à un travail d'information et de prévention à l'extérieur du centre. Par le biais de l'introduction générale à la vie étudiante proposée par les organismes de tutorat, les psychologues donnent une information sur les problèmes spécifiques de la vie quotidienne des étudiants, et sur le type d'aide qu'ils peuvent trouver auprès des *Studenterradgivningen*. Les psychologues écrivent aussi des articles pour les journaux locaux et les revues universitaires donnant des informations sur leur travail et sur les nouvelles possibilités offertes aux étudiants.

## **CHOIX DES METHODES ET CADRE DE REFERENCE**

Au Danemark, chaque équipe est libre de choisir ses méthodes et son cadre de référence. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de méthodes spécifiques liées au travail thérapeutique, et que l'équipe a la possibilité - dans des limites éthiques et professionnelles acceptables - de discuter librement pour mettre au point des méthodes répondant aux types de problèmes posés par les étudiants.

Les différences de traitements proposés dans les différents centres du pays résident essentiellement dans l'importance relative des thérapies individuelles et des thérapies de groupe. Globalement, les centres plus importants de Copenhague et d'Arhus proposent essentiellement des

thérapies de groupe, alors que les centres moins importants s'orientent surtout vers différentes modalités de thérapie individuelle et, dans une certaine mesure, de thérapie de couple (problèmes sexuels, divorce, etc.).

Etant donné la population relativement restreinte qui s'adresse aux plus petits centres, l'organisation de groupes ayant des problèmes similaires peut devenir difficile. Malgré cela, même les plus petits centres proposent un suivi en groupe. Ils suivent généralement au moins deux groupes par an, surtout pour les problèmes croissants d'angoisse de l'examen. Le nombre de groupes suivis en thérapie au Centre de Copenhague s'élève à environ 12 par an, avec 5 thèmes différents.

La durée des thérapies de groupe varie considérablement. Les groupes de thérapie analytique sont de longue durée, mais la plupart des membres du groupe le quittent au cours de la première année, ce qui fait que la composition du groupe change constamment. La durée des séances est généralement d'une heure et demie par semaine. Les groupes centrés sur le deuil se réunissent deux heures, une ou deux fois par semaine. Les groupes centrés sur d'autres sujets (angoisse de l'examen, dépendance, etc.) sont généralement organisés en thérapies brèves, durant 8 à 16 rencontres. L'année universitaire danoise est divisée en deux semestres de 5 à 6 mois, ce qui signifie que le travail en thérapie de groupe peut être suivi en continu par les étudiants. La durée des thérapies individuelles varie également, allant de une à cinq séances jusqu'à des séances hebdomadaires pendant environ six mois.

## **PROBLEMES LES PLUS FREQUENTS DES ETUDIANTS S'ADRESSANT AUX CENTRES**

Les étudiants suivis dans les *Studentterrädgivningen* ont des problèmes très divers. Bien que l'équipe rencontre parfois des étudiants proches de la trentaine, la plupart de ceux qui consultent sont des jeunes gens âgés de 19 à 25 ans. Ils sont encore confrontés à des problèmes d'identité. Ils rencontrent des difficultés liées à la dépendance ou la séparation vis à vis de leurs parents. Ils font l'expérience de leur sexualité et de leurs relations personnelles et sont confrontés à de graves problèmes intellectuels, entraînant souvent des situations d'échec.

On peut établir la liste des problèmes des étudiants dans l'ordre suivant, allant des problèmes plus précis aux troubles plus larges de la personnalité.

### **1) Angoisse de l'examen**

Il ne s'agit pas seulement de nervosité lors des examens, mais d'une inhibition des activités intellectuelles malgré une bonne préparation, inhibition qui peut apparaître comme une sorte de crise d'angoisse. L'angoisse de l'examen est un problème croissant parmi les étudiants.

### **2) Inhibition à l'écrit (devoir ou thèse)**

Il s'agit d'une perte de la confiance en soi, de la capacité d'avoir une vue d'ensemble d'un problème intellectuel, associée à des sentiments d'angoisse à l'idée de ne pas savoir utiliser son potentiel

de réussite, etc. Du fait du chômage croissant pour les titulaires de diplômes universitaires, les problèmes d'angoisse de l'examen et d'inhibition à l'écrit augmentent dans les mêmes proportions.

### **3) Problèmes d'adaptation**

Il peut s'agir de problèmes de passage entre deux styles de vie différents: de la campagne à la ville, d'une classe sociale à une autre, ou d'un pays à un autre.

### **4) Isolement**

Beaucoup d'étudiants se sentent seuls et isolés et ne savent pas comment établir ou maintenir des relations interpersonnelles.

### **5) Problèmes de deuil**

Perdre très jeune l'un de ses parents peut être une expérience extrêmement bouleversante qui risque d'entraîner une totale incapacité au travail intellectuel. A Copenhague et Arhus, il existe en permanence des "groupes de Deuil" travaillant sur ces problèmes. Des étudiants vivant de graves problèmes liés au divorce participent parfois également à ces groupes.

### **6) Problèmes sexuels**

Il s'agit de différents problèmes concernant la sexualité, tels que l'homosexualité, les troubles causés par des agressions ou des violences sexuelles, les difficultés provoquées par la rupture d'une relation ou pour maintenir une relation.

### **7) Troubles alimentaires**

Il s'agit de divers problèmes liés à des troubles alimentaires, par exemple l'anorexie et la boulimie, aiguës ou chroniques. Les crises aiguës graves ne sont pas traitées, mais adressées à des hôpitaux ou des cliniques spécialisés. A Aalborg, une thérapie de groupe pour jeunes filles boulimiques est proposée pour éviter l'hospitalisation des jeunes étudiantes.

### **8) Problèmes de dépendance - séparation**

Beaucoup d'étudiants ont des problèmes de dépendance-séparation vis à vis de leurs parents et de partenaires sexuels changeants. L'aspect dépendance - séparation est un thème fondamental pour ce groupe d'âge et peut donc se manifester dans beaucoup de problèmes différents.

### **9) Névroses plus spécifiques**

En particulier la névrose d'angoisse et différents troubles phobiques.

### **10) Dépression, tristesse, perte de l'estime de soi**

Beaucoup d'étudiants se sentent très tristes et perdent l'estime d'eux-mêmes, sans être vraiment dépressifs au sens clinique du terme.

## **11) Carences affectives précoce**

Les structures borderline ou narcissiques sont souvent la conséquence de carences affectives précoce. Les cas graves sont toujours adressés à des hôpitaux psychiatriques. C'est bien sûr le cas des étudiants psychotiques. Mais il peut toujours arriver que des problèmes de carences fassent leur apparition de façon masquée sous beaucoup d'autres formes, et si un bon contact a pu s'établir avec l'étudiant, un travail peut parfois s'engager sur une année entière ou plus pour ce type de troubles.

Divers types de problèmes de manque de confiance en soi, d'anxiété, de séparation et d'isolement sont les cas typiques les plus fréquents. Ce sont en général les problèmes du plus grand nombre d'étudiants suivis dans les centres de *Studentterrädgivning*.

## **FORMATION ET QUALIFICATIONS ACTUELLES DES PRATICIENS DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE**

La qualification minimum des praticiens exerçant dans les *Studentterrädgivningen* est un diplôme universitaire en psychologie, nécessitant au minimum cinq ans et demi d'études. La plupart des psychologues ont une formation clinique complémentaire de deux ans en 3ème cycle basée sur une thérapie supervisée et des études théoriques. Les coûts d'une formation de troisième cycle en psychologie clinique ou de tout autre programme de stages pratiques spécialisés sont payés par les psychologues eux-mêmes.

La tendance majoritaire dans les méthodes thérapeutiques utilisées par les psychologues est de caractère psychanalytique. Six des psychologues ont suivi un stage pratique psychanalytique en thérapie de groupe sur trois ans. Un autre exemple de formation spécialisée est celui de la "thérapie de deuil", destinée à aider les étudiants rencontrant divers problèmes liés au deuil. Dans certains centres, les psychologues et les travailleurs sociaux travaillent ensemble dans ces "groupes de deuil".

Outre ces formations, les psychologues participent aussi à des formations plus courtes et à des ateliers concernant les thérapies brèves, les structures borderline, la thérapie de couple, la thérapie par le rêve, etc.

D'une façon générale, le *Studentterrädgivning* constate au Danemark une progression marquée du nombre d'étudiants ayant besoin d'un traitement psychologique. C'est pourquoi nous poursuivons les négociations avec le Ministère de l'Education pour obtenir plus de ressources financières ainsi qu'une supervision rémunérée, afin d'améliorer l'Aide Psychologique offerte aux étudiants de l'enseignement supérieur.

## **REFERENCES :**

Schaferbarthold, Dieter. Economic and social support for students in the countries of the European Community, Raabe, Stuttgart, 1993

# **FRANCE**

Karine BRUTIN, Docteur d'Université, Professeur à la Clinique Georges Heuyer, Paris  
Sylvette GENDRE-DUSUZEAU, Docteur d'Université, Professeur à la Clinique Georges Heuyer, Paris  
Christine PRADEL-LANSON, Directrice des études, Proviseur adjoint à la Clinique Georges Heuyer, Paris, et Psychologue clinicienne.

*En collaboration avec :*

Les psychologues des services de Médecine Préventive de la Région Parisienne, et le Dr Laurent LEVAGUERESE, responsable médical du B.A.P.U. Montparnasse.

## **INTRODUCTION**

### **1 - L'enseignement supérieur en France**

L'enseignement supérieur en France relève :

- D'une part des universités, toutes publiques, qui ont le monopole de la collation des diplômes nationaux ; elles accueillent des effectifs très importants et dispensent des formations comprenant à part égale des enseignements fondamentaux et des enseignements pratiques appuyés sur la recherche et ses applications, orientés sur le développement régional.
- D'autre part, de grandes écoles dont l'accès est sélectif et les effectifs restreints qui assurent une formation de haut niveau à objectifs professionnels affirmés : formation des professeurs, des ingénieurs, formation de haut niveau commercial.

Les études universitaires sont organisées en trois cycles d'études successifs de deux ans chacun, sanctionnés par des diplômes nationaux :

- Le 1er cycle est un cycle de formation générale et d'orientation, ouvert aux titulaires du baccalauréat. D'une durée de deux ans, les formations de 1er cycle conduisent au Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG). Le DEUG est conçu essentiellement comme un cycle préparatoire au 2ème cycle ;
- Le 2ème cycle est un cycle d'approfondissement, de formation générale, scientifique et technique de haut niveau préparant à l'exercice de responsabilités professionnelles, d'une durée d'études de deux à trois ans après le DEUG. On distingue plusieurs types de formation :
  - des formations fondamentales, professionnelles et/ou spécialisées en vue d'acquérir des diplômes : la licence (DEUG + un an d'études) et la maîtrise (licence + un an d'études),

- des formations à finalité professionnelle conçues en un seul bloc indivisible de deux ans, en vue d'acquérir soit une maîtrise en sciences et techniques (MST), une maîtrise de sciences de gestion (MSG), une maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion (MIAGE),
  - des formations universitaires conduisant au titre d'ingénieur, conçues en un bloc de trois ans d'études,
  - des formations universitaires conçues en un bloc de trois ans d'études et conduisant au magistère ;
- le 3ème cycle est un cycle de haute spécialisation et de formation à la recherche comportant une ou plusieurs années de préparation. L'accès est soumis à une sélection. Deux formations sont dispensées :
- une formation professionnelle, d'une année, assortie d'un stage obligatoire en entreprise en vue d'acquérir un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS),
  - une formation à et par la recherche sanctionnée à l'issue de la première année par le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) et menant, en trois ou quatre ans après ce diplôme, au doctorat. « (Ministère de l'Education Nationale, Direction des Enseignements supérieurs-1991) ».

## **2. L'Aide Psychologique**

La situation concernant l'Aide Psychologique est complexe en France en raison de la diversification des prestations proposées aux étudiants.

Dans les universités, l'Aide Psychologique est distincte du Conseil d'Orientation proprement dit. Les Services d'Orientation universitaire créés en 1973 et définis en 1986 par un décret qui les nommait Services Communs Universitaires d'Information d'Orientation et d'Insertion professionnelle (S.C.U.I.O.), sont implantés dans les universités. Leur mission est l'information, l'orientation, l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants ; elle ne comporte pas de visée thérapeutique et est effectuée par des conseillers d'orientation qui possèdent maintenant le titre de Psychologue d'Orientation. L'Aide Psychologique en milieu universitaire est en effet du ressort des Services de Médecine et de Promotion de la Santé (S.M.P.U.) qui existent dans chaque université, et travaillent en liaison avec les services d'Orientation. Des psychologues y proposent une écoute psychanalytique.

Les autres intervenants relevant de la santé publique dans ce domaine sont les B.A.P.U. (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) qui proposent des séances d'accueil et de thérapie psychanalytique, en ambulatoire et les Cliniques de la F.S.E.F. (Fondation Santé des Etudiants de France) pour les étudiants nécessitant une hospitalisation et des soins plus étoffés. L'Aide Psychologique aux étudiants relève donc de trois grands secteurs d'intervention (S.M.P.U., B.A.P.U., F.S.E.F.), avec chacun des objectifs et un fonctionnement spécifiques, l'activité de chacun de ces secteurs sera décrite par des spécialistes de chaque domaine.

Dans une première partie, le travail du psychologue en service de médecine préventive universitaire est présenté par les psychologues de la médecine préventive de la région parisienne.

Dans une deuxième partie, les B.A.P.U. sont présentés par le Docteur Le Vaguerese, responsable médical du B.A.P.U. Montparnasse.

Enfin dans une troisième partie, l'accueil spécifique dans les cliniques psychiatriques de la Fondation Santé des Etudiants de France est décrit par les auteurs de ce rapport.

## I - LE PSYCHOLOGUE EN MEDECINE DE PREVENTION UNIVERSITAIRE

### **Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé**

Dans chacune des universités de la région parisienne il existe une équipe de médecine préventive à laquelle est généralement intégré un psychologue.

L'histoire de cette médecine de prévention en milieu étudiant en fait apparaître l'origine en 1945, au sortir de la seconde guerre mondiale, dans un but de prophylaxie et de dépistage de la tuberculose et des maladies vénériennes.

A ce moment là, l'Université de Paris avait passé un accord avec l'Hôpital International de l'Université de Paris et c'est dans ce seul lieu que se déroulait une visite médicale obligatoire et standardisée pour chaque étudiant.

Les besoins de santé publique s'étant modifiés, le concept même de prévention a permis d'élaborer de nouveaux protocoles.

La médecine étudiante devient entre 1986 et 1988 Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé. Un décret fait alors obligation à chaque université de fournir un cadre et des moyens permettant à une équipe de s'implanter.

Ces équipes pluridisciplinaires sont composées de médecins, de psychologues, d'infirmières et quelquefois d'une assistante sociale. Seule ou en association avec d'autres, chacune d'elles peut sur son lieu d'implantation mener une réflexion sur les besoins des étudiants et mettre en œuvre les actions nécessaires.

### **Rôle et spécificité du psychologue :**

Cliniciens, d'orientation et de formation psychanalytique, les psychologues n'ont pas pour seule activité le travail de consultation auprès des étudiants.

Ils participent au travail de réflexion et d'élaboration des projets et missions que le Service met en place.

Outre le travail de consultation, les différents axes d'activités sont :

- la recherche sur des grands thèmes tels que prévention, promotion de la santé, SIDA, addiction, sommeil, échec scolaire, handicaps...
- des actions de promotion de la santé ciblées sur les besoins et les intérêts des étudiants et/ou sur les problèmes de santé publique.
- un travail auprès des professionnels extérieurs des équipes du SIUMP (Service Inter Universitaire de Médecine Préventive). Il s'agit de l'identification et de la constitution de réseaux fonctionnels et spécifiques à chaque service, les membres de ces réseaux appartenant ou non à l'Université.  
Par exemple : Un enseignant impliqué dans l'accueil des étudiants handicapés ou encore un professionnel exerçant son activité dans le champ de la prévention en général ou de santé mentale en particulier.

Prenant en compte la spécificité du fonctionnement psychique, c'est dans les registres de l'interrogation et de l'articulation des niveaux de connaissances que le psychologue apporte sa contribution.

Ce travail en prise avec leur quotidien, nous permet d'être repérés et identifiés par les différents partenaires universitaires, enseignants ou administratifs, et les étudiants.

Notre rôle est perçu plutôt du côté de "l'aide psychologique" que du soin en pathologie mentale. Cette dédramatisation rend moins difficile l'adresse ou le recours à nos consultations.

A l'intérieur même de nos services, mention doit être faite du travail qui s'effectue avec l'ensemble de l'équipe. Le cadre de la visite médicale peut ainsi servir à une sensibilisation de l'étudiant au caractère psychologique de problèmes somatiques (fatigue, troubles du sommeil) ou de certains comportements (agressivité, crise de larmes, retards, ...).

Ces modalités d'adresse et de recours sont relayées par des brochures d'information sur notre service, des affiches, le bouche à oreille.

Dès lors, la consultation se situe dans un cheminement de l'étudiant. Dans un délai très bref, souvent moins d'une semaine, sans qu'il lui soit rien demandé, sur le lieu de son université, il peut nous rencontrer.

Ces différents éléments contribuent, nous en faisons l'expérience quotidiennement, à faciliter une rencontre avec nous. Et c'est là que réside en partie l'aspect préventif de notre travail.

### **La consultation d'Aide Psychologique :**

Soit la possibilité de consulter un psychologue actualise une attente consciente ou non de modifier un état pénible ou insatisfaisant, soit, plus rarement, il s'agit de la manifestation d'un état psychique aigu.

Dans le premier cas, au sortir d'une période, l'adolescence, fréquemment marquée par l'inhibition de la parole, la méfiance à l'égard du champ social, voire la rébellion avec celui-ci, l'étudiant est à un carrefour de sa vie qu'il inaugure par un choix, celui de ses études.

Nul doute qu'il doit dans ce choix continuer de soutenir des idéaux parentaux mais pour autant il s'implique personnellement et peut avoir dès lors le sentiment de "prendre en main son avenir".

C'est en partie des difficultés rencontrées sur les différents points nécessités par une telle réorganisation, inquiétude sur le choix des études, peur de l'échec, solitude, qui peuvent l'amener à consulter le psychologue.

Notre rôle consiste à essayer de lui faire prendre conscience qu'il existe une "autre" logique dissimulée derrière l'interrogation qu'il nous renvoie.

Il serait vain de rechercher les caractéristiques de sa demande du côté d'une psychopathologie de la vie de l'étudiant. Même lorsqu'il met en avant de telles difficultés, réelles, c'est toujours de lui qu'il s'agit, de son histoire, c'est-à-dire de difficultés plus anciennes, dont l'anxiété actuelle, voire la panique liée à des signifiants valorisés et repérés socialement (réussite professionnelle, compétition, avenir, projets, intégration...) ne font que révéler la présence.

Les réponses à ces questionnements dessineront ce que chaque étudiant pensera pouvoir être et réaliser dans sa vie future. La consultation psychologique, souvent première, doit donc porter une attention extrême à distinguer ce qui fait l'objet de la demande.

Nous pouvons ainsi soutenir par une écoute psychanalytique la dynamique du désir de chaque sujet, l'aider à trouver des expressions socialisées, alors qu'elle se manifeste actuellement sous forme de symptômes ou s'inhibe en des malaises ne trouvant pas de mots pour se penser.

### **Conclusion :**

S'il est un clinicien et en tant que tel propose une consultation d'aide psychologique, le psychologue du Service Universitaire de Médecine Préventive est également un acteur de la prévention en termes de santé à l'Université.

L'expérience nous fait porter notre attention aujourd'hui sur le fait qu'il s'agit moins pour nous de repérer des symptômes pouvant laisser penser à une psychopathologie que de soutenir cette offre qui est faite dès l'entrée à l'Université.

Pour la première fois souvent, une consultation d'accès facile et non repérée dans le champ de la maladie mentale lui est accessible. Quel que soit le cas, au delà de sa question première, l'étudiant est conduit à s'engager dans un dire sur sa souffrance psychique. Ce faisant, il inaugure une expérience de la parole inconnue jusque là où il lui est possible d'exprimer plus qu'il ne l'imaginait et différemment.

**Texte rédigé par les psychologues de la Médecine  
Préventive de la région parisienne**

Les données chiffrées actuellement disponibles sur le plan national pour la Médecine Préventive sont proposées par le Docteur Danon-Boileau : "Pour 1983-84, sur les 1.005.000 étudiants inscrits 465.355 ont été convoqués, 316.099 se sont effectivement présentés, toutes consultations confondues, sans que l'on puisse préciser le nombre de consultations psychologiques.

L'ensemble du personnel comporte 44 services regroupant 823 agents, dont 426 médecins, une infirmière pour 4.950 étudiants, une assistante sociale pour 10.690 étudiants, 100.000 heures de vacances médicales ; 13 services sont dotés de psychologues" (cf Danon-Boileau Henri, L'AIDE PSYCHOLOGIQUE EN FAVEUR DES ETUDIANTS : INTERETS D'UNE PRISE EN CHARGE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE ET PEDAGOGIQUE, n°12, Revue de Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, déc. 1989).

## **II - LES B.A.P.U. (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) EN FRANCE**

Le premier B.A.P.U. créé à Paris, et qui continue à fonctionner, a été fondé à l'initiative de la M.N.E.F. (Mutuelle Nationale des Etudiants de France) de même que les suivants. Récemment le B.A.P.U. de Paris a été repris par la Fondation Santé des Etudiants de France (F.S.E.F.) Son statut est en cours de redéfinition.

### **1 - Historique :**

La pratique en France des B.A.P.U. date de 1956. Dès 1952, un Comité National Universitaire pour la Santé Mentale, réunissant plusieurs organismes, donnait l'impulsion en recentrant la politique de prévention, jusque là dominée par la lutte contre la tuberculose.

Certains psychanalystes acceptant dans un premier temps de travailler bénévolement, la structure B.A.P.U. devait rapidement fonctionner et devenir une référence au sein du milieu universitaire. Si ce sont d'abord les structures étudiantes liées au syndicalisme qui ont fourni l'élan initial, c'est grâce au relais assuré par des analystes et des universitaires que le projet a pu se concrétiser.

Un cadre légal était donné au cours des années 60 à ce type d'établissement et jusqu'en 1972 les B.A.P.U. se sont multipliés en France.

### **2 - Fonctionnement :**

Les B.A.P.U. permettent aux étudiants des consultations directes avec des psychanalystes, et un suivi de durée variable, sans obstacles administratifs ni financiers, les séances d'accueil et de traitement étant prises en charge par la Sécurité Sociale et la D.A.S.S. (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, organisme public assurant le financement des actions de prévention dans le domaine de la santé). Au B.A.P.U. certains étudiants viennent une seule fois, d'autres quelques fois, d'autres sont en traitement plus ou moins prolongé. Mais l'accent a toujours été mis sur l'accueil, et donc sur des parcours généralement brefs.

Les analystes, médecins et ou psychologues proviennent de groupes analytiques divers (Freudiens et Lacaniens). Ils ont longtemps été rémunérés sur le principe d'une égalité de salaire.

### **3 - L'exemple de Paris :**

L'équipe du B.A.P.U. de Paris a fonctionné jusqu'en 1991 avec 13 analystes à temps partiel : 6 médecins et 7 psychologues. Le temps de présence de chacun variant considérablement d'un analyste à l'autre allant de 6 heures par semaine à un mi-temps. D'une façon générale, le temps moyen des psychologues était très supérieur à celui des médecins dont l'activité dépassait rarement 8 heures hebdomadaires. L'activité du B.A.P.U. de Paris, était en 1991 de 7000 actes environ, pour une file active d'à peu près 550 étudiants.

L'équipe était composée en outre d'une secrétaire temps plein faisant office de responsable administrative et de deux secrétaires à mi-temps. Le B.A.P.U. ouvert sur une plage horaire très large 9h à 21h permet l'accès le soir et le samedi matin aux nombreux étudiants salariés. Une assistante sociale était prévue à l'organigramme.

### **4 - Une disparition progressive des B.A.P.U. :**

A partir de 1972, de nombreux B.A.P.U. ont fermé. Les causes en sont diverses : coût trop élevé pour certains B.A.P.U., conflits locaux, absence d'ouverture sur l'environnement universitaire, absence de volonté et de politique de santé de la part de la M.N.E.F. qui tout en demeurant le principal organisme gestionnaire des B.A.P.U. avait profondément modifié, au cours des 10 dernières années, son orientation.

Aujourd'hui, outre 2 B.A.P.U. à Paris, et 3 autres en province (Lille, Rennes, Marseille), il existe un certain nombre de C.M.P.P. (Centres Médico-Psycho-pédagogiques) qui accueillent les enfants en difficultés psychopédagogiques et possèdent des extensions B.A.P.U. leur permettant d'accueillir des jeunes au-delà de leur majorité légale.

### **5 - Conclusion :**

D'une manière générale, il faut souligner que ces expériences, d'une réelle originalité, n'ont pas été jusqu'à présent l'objet d'une étude approfondie, tant en ce qui concerne leur fonctionnement, les difficultés qu'elles ont rencontrées, les conditions de la disparition progressive d'une majorité d'entre elles. Le contexte universitaire, politique, psychanalytique a profondément changé depuis la création de ces organismes il y a plus de 35 ans.

Pendant de nombreuses années, les B.A.P.U. ont fait partie intégrante du paysage universitaire, au même titre que le restaurant universitaire ou la visite annuelle de médecine préventive. Le milieu étudiant est aujourd'hui beaucoup plus divers et hétérogène. Les structures ont changé et les B.A.P.U. ont sans doute besoin d'évoluer. On ne saurait cependant, aujourd'hui, élaborer une politique de

prévention et de soin des troubles psychiques en milieu étudiant sans tenir compte de l'immense expérience qu'ils ont accumulée dans ce domaine.

**Dr L. LE VAGUERESE**  
**Directeur Médical BAPU (FSEF) Paris**

### **III - LES CLINIQUES UNIVERSITAIRES MEDICO-PEDAGOGIQUES DE LA FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE (FSEF) : PLUSIEURS SORTES DE PRISES EN CHARGES HOSPITALIERES ASSOCIAINT SOINS ET ETUDES**

#### **1 - Historique**

La Fondation Santé des Etudiants de France tire son origine d'une initiative prise par l'Union Nationale des Etudiants de France (l'U.N.E.F.) en 1923 ; à cette époque, -et cela demeurera vrai jusque dans la décennie de 1950- la tuberculose constituait un fléau redoutable. Les étudiants eurent ainsi l'idée de créer un sanatorium où leurs camarades pouvaient être soignés et, en même temps, poursuivre leurs études. En effet, cette interruption risquait de leur faire perdre le bénéfice de leurs efforts passés et de compromettre tout leur avenir. Pour ne citer que lui, Roland Barthes a bénéficié jadis de cette structure. La Fondation a été reconnue d'utilité publique en 1925. Elle se dénomma alors "Fondation Sanatorium des Etudiants de France" et constitua un Conseil d'Administration.

Pour faire face aux besoins, la Fondation S.E.F. - avec l'appui des Pouvoirs Publics- créa ensuite de nombreux autres établissements qui, tous, associerent les soins et les études.

Au milieu des années cinquante, les progrès accomplis dans le dépistage précoce et le traitement de la tuberculose ont fait régresser spectaculairement le nombre de malades et les établissements de la Fondation S.E.F. engagèrent une reconversion complète, mettant à profit leurs capacités d'accueil pour se tourner vers la prise en charge de nouvelles pathologies, somatiques et mentales (troubles psychiques graves).

En 1972, la Fondation S.E.F. tout en restant fidèle à son sigle devenait la "Fondation Santé des Etudiants de France".

Aujourd'hui, les cliniques de la F.S.E.F. sont un recours extrêmement précieux pour des étudiants atteints de troubles psychiques qui les conduisent en hôpital psychiatrique et les obligent à interrompre leurs études. Les cliniques de la Fondation offrent différents types de prises en charge qui leur permettent de continuer à se soigner tout en reprenant leurs études, d'où la devise de cette Fondation : "Etudier quand même".

## **2 - Descriptif chiffré des prestations offertes :**

### **a) Nombre de cliniques**

Au total, la Fondation gère 13 cliniques dont 6 accueillent des jeunes gens souffrant de troubles psychiques graves. Toutes reçoivent des lycéens ; trois d'entre elles reçoivent également des étudiants d'université : la Clinique Dupré (Sceaux, région parisienne), la Clinique Georges Dumas (Grenoble) et la clinique Georges Heuyer (Paris).

Ces trois cliniques disposent globalement de 448 lits en hôpital temps plein, de 25 lits d'hôpital de nuit et de 85 places d'hôpital de jour. Sur la totalité des patients accueillis, 33,1 % sont des étudiants. Les capacités d'accueil sont nettement inférieures à la demande, (F.S.E.F., 1993).

### **b) Population**

Elle compte entre 49 % de jeunes gens souffrant de troubles psychotiques, les autres souffrant d'états névropathiques qui témoignent de troubles graves de la personnalité, dont 15 % "d'états limites".

### **c) Divers modes d'hospitalisation**

Ces établissements ne sont pas implantés sur les Campus mais au sein d'un réseau d'universités. A côté de l'hospitalisation à temps complet, ces établissements aménagent des hospitalisations à temps partiel, de nuit, de jour et des services de suite et de soins ambulatoires.

### **d) Temps d'hospitalisation**

En général, un étudiant pourra être hospitalisé à temps plein de une à deux années universitaires. La durée moyenne de séjour étant de 6 mois.

## **3 - Le dispositif soins-études :**

La spécificité de ces établissements consiste dans le fait que des enseignants sont mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale, sur des postes définis comme postes à profil depuis 1988 (Bulletin Officiel, 10 Mars 1988), et qu'ils y travaillent en étroite coordination avec les équipes médicales.

### **a) Le dispositif soignant**

Chaque clinique dispose d'une ou de plusieurs équipes psychiatriques comportant psychiatres, psychologues-cliniciens, personnel infirmier, assistantes sociales, secrétaires et psychothérapeutes-

psychanalystes à temps partiel (Henri Danon-Boileau, Christine Pradel-Lanson, "L'enseignement et la thérapie : gagner sur les deux tableaux ?" 1991, p. 185).

Les différentes thérapies mises à disposition des étudiants sont, outre la chimiothérapie, des psychothérapies d'inspiration psychanalytique (thérapies individuelles, psychodrame, thérapies familiales, relaxation). Ces thérapies sont associées au suivi quotidien assuré par le personnel infirmier et à des activités de mobilisation de sociothérapie et d'ergothérapie. La reprise des études et le soutien pédagogique visant à l'inscription dans le monde culturel et universitaire, dans le cadre de l'élaboration d'un projet, sont des éléments essentiels de l'action thérapeutique.

### b) Le dispositif pédagogique

L'objectif de ce dispositif est de permettre à ces étudiants de renouer avec leurs études et de composer avec la maladie sans rompre avec la possibilité d'un devenir social. La réintégration dans le milieu universitaire et l'insertion professionnelle sont les buts poursuivis. Pour les patients, après un effondrement psychique grave et une période de rupture avec la vie sociale, souvent marquée par un passage en hôpital psychiatrique, le fait de retrouver un statut d'étudiant constitue une étape importante dans une dynamique d'élaboration individuelle et de réinsertion sociale.

Concrètement, l'aide apportée aux étudiants prend la forme de soutiens individuels assurés par un ou plusieurs professeurs de la clinique dans une relation de "tutorat".

Les taux de réussite aux examens universitaires, calculés sur le nombre d'étudiants qui se présentent, se situent, depuis 1987, entre 70 % et 88 %.

### c) L'articulation soins-études

Une concertation hebdomadaire entre les équipes soignantes et l'équipe enseignante parfois en présence de l'étudiant, et dans certains cas de sa famille, permet d'accompagner l'évolution du projet de l'étudiant en fonction de son état de santé.

Parallèlement, l'élaboration de ce projet se fait à l'intérieur de la clinique avec les psychologues cliniciens, l'équipe pédagogique et son service de documentation ; les équipes de la clinique travaillent en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs que l'étudiant peut consulter : S.C.U.I.O., Service correspondant "handicap" des universités, S.M.P.U., Service de Médecine Préventive Universitaire.

Pour ces étudiants très perturbés, l'Aide Psychologique ne peut être séparée du Conseil d'Orientation. Ce travail ne peut reposer sur une seule personne mais nécessite la constellation d'intervenants diversifiés (cités ci-dessus), collaborant ensemble à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution.

#### **d) Le suivi après la sortie**

Les étudiants peuvent utiliser nos services sur plusieurs années après leur sortie (suivi médical, psychologique, psychothérapique, de conseil). Nous constatons que la plupart d'entre eux obtiennent leurs diplômes, dans un temps d'études allongé dans certains cas.

#### **4 - Les projets de la Fondation :**

Certaines Cliniques de la Fondation ont élaboré des projets sur la base de ce dispositif soins-études, permettant de faire bénéficier un plus grand nombre d'étudiants en difficulté psychologique, des services d'une consultation pluridisciplinaire. Ces projets entrent dans le cadre, plus global, du projet d'entreprise de la F.S.E.F. (cité ci-dessus) : la création de structures légères de Prévention et de Suivi Evaluatif (U.P.S.E.) :

"Les établissements psychiatriques de la Fondation sont sollicités de telle façon que les files d'attente s'étendent sur 9 mois. Durant ce délai, l'aggravation de la maladie est parfois importante, et les soins ultérieurs d'autant plus lourds.

Il existe par ailleurs des acteurs bien adaptés à la prise en charge de la prévention primaire des maladies notamment par le dépistage : la Médecine Scolaire, la Médecine Préventive Universitaire, les Centres de Soins comme ceux de la M.N.E.F., et bien sûr la médecine libérale et le secteur psychiatrique.

D'où l'idée de créer un réseau capable de promouvoir un lien logique et opérationnel entre ces acteurs : les U.P.S.E., articulées sur deux concepts, la prévention et le dépistage. L'action à mener est définie précisément : établir des bilans diagnostics et pronostics, donner des conseils et orienter les adolescents et les jeunes adultes vers les solutions de réinsertion les plus adaptées, prévenir le risque de désinsertion provoquée ou aggravée par la maladie. Assurer un suivi et une évaluation de l'action médicale, sociale et pédagogique mise en œuvre".

Ces unités pourront "servir de lien et de lieu d'échange entre toutes les personnes et associations concernées par ces problèmes : médecins, familles, enseignants, parents d'élèves". (F.S.E.F., Projet d'Entreprise Sept.1992).

Il s'agit pour le moment d'un modèle général d'intervention qui doit s'adapter aux situations individuelles.

## **CONCLUSION :**

La situation de l'Aide Psychologique en France est diverse et complexe car elle s'adapte à des situations variées qui reflètent l'histoire du système d'enseignement supérieur et du système de protection sociale étudiante, marquée par la lutte des étudiants pour la protection de leur santé.

Ce rapport ne peut donner qu'une image partielle de l'ensemble du domaine car les professionnels ne s'accordent pas toujours sur les concepts qui guident l'action et les choix des réponses aux problèmes et aux demandes des étudiants.

De plus, le réseau d'intervenants est actuellement en remaniement, d'une part sous la pression économique, et d'autre part en raison de l'évolution des pathologies et de l'accroissement des demandes diverses. Il convient aussi de tenir compte de l'augmentation constante du nombre d'inscrits chaque année dans les universités.

Les réponses à cette situation se mettent en place progressivement dans les différentes institutions. La nouvelle orientation de la Médecine Préventive décidée en 1986-87, porte maintenant les fruits de ses options et de son intégration au milieu universitaire. Les autres intervenants, tout en poursuivant un travail qui a fait la preuve de sa pertinence par rapport aux besoins et aux demandes des étudiants, font également évoluer leurs modes d'intervention en fonction des changements sociaux et économiques et de leur impact sur la population étudiante.

## BIBLIOGRAPHIE

Auber J.L., "La médiatisation de la relation pédagogique", REVUE FRANCAISE DE PSYCHIATRIE, Tome VIII, n° 4, avril 1990, p. 32-35

"La réadaptation du sujet en devenir", VIVRE DANS LA DIFFERENCE, Privat, 1982, p.119-133.

"Réadaptation des malades mentaux aux études", REVUE READAPTATION, n° 337, février 1987, p. 15-22

Auber J.L., Brouselle A., Gander E., Kolev B., Richardeau J.L., "Le handicap scolaire de l'étudiant schizophrène, valeur pronostique de critères cliniques, psychométriques et pédagogiques", REVUE DE NEUROPSYCHIATRIE INFANTILE, 15, n° 7-8, juillet-août 1967.

Allenbach C., Brutin K., Padolski V., Plumyene J., Pradel-Lanson C., "Des enseignants à la Clinique G. Heuyer", SOINS PSYCHIATRIE n° 51, 1985, p. 35-48.

Brutin K., "Impact émotionnel de la littérature, son utilisation au sein d'une relation de tutorat pédagogique dans le cadre d'un enseignement auprès d'étudiants souffrant de graves troubles psychiques". EIN JAHR DAVOR : STUDIEREN IN EUROPA, DOKUMENTE ZUR HOCHSCHULREFORM, 72, 1991, p. 292-295.

"La littérature, une troublante rencontre", PSYCHIATRIE FRANCAISE n° 4, 1990, p. 39-46.

"Le temps et le texte", REVUE FRANCAISE DE PSYCHIATRIE n°4, avril 1990, p. 42-45.

"La lecture comme expérience imaginaire - Peut-on parler d'enjeux thérapeutiques dans l'enseignement de la littérature à des jeunes gens souffrant de troubles psychiques graves ? Doctorat de l'Université de Paris VII, juillet 1996.

COMITE NATIONAL D'EVALUATION, OU VA L'UNIVERSITE ?, Gallimard, 1987.

PRIORITES POUR L'UNIVERSITE : RAPPORT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (1985-1989), Documentation Française, 1989.

Danon-Boileau H., "L'aide psychologique en faveur des étudiants : intérêt d'une prise en charge médico-psychologique et pédagogique", REVUE DE NEUROPSYCHIATRIE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE, n° 12, vol. 37 p. 591-598, décembre 1989, Expansion scientifique française.

LES ETUDES ET L'ECHEC : DE L'ADOLESCENCE A L'AGE ADULTE, Paris, Payot, 1984.

Danon-Boileau H., LAB P., "L'université", TRAITE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT, PUF, 1ère édition 1985, 2ème édition à paraître.

Danon-Boileau H., Pradel-Lanson C., "L'enseignement et la thérapie : gagner sur les deux tableaux ?", PEDAGOGIE ET THERAPIE, CONVERGENCE DES CHEMINS, Presses universitaire du Quebec, sous la Direction de FEGER R., 1991, p. 185-203.

EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA CLINIQUE G. HEUYER, "Risquer d'autres méthodes : une équipe face aux difficultés scolaires et mentales", LES DOSSIERS DE SEVRES, Centre International d'Etudes Pédagogiques, Sèvres, 1988.

FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE, PROJET D'ENTREPRISE, 1992.

Henniaux M., L'ETUDIANT EN DIFFICULTE DANS L'UNIVERSITE ACTUELLE : APPROCHE PSYCHO-SOMATIQUE A PARTIR DE LA CONSULTATION DU B.A.P.U. DE LILLE, mémoire pour le C.E.S. de psychiatrie, Université de Lille, 1974.

Jeammet Ph., "Vers une clinique de la post-adolescence", NERVURE, Juin 1991, T.I.V., n° 5, p. 9-15.

"Le défi thérapeutique de l'anorexie mentale", JOURNAL SUISSE DE MEDECINE, Schweiz med. Wschr, 1992, p. 122, 94-191.

"From a fear of getting fat to a desire of becoming thing", 5ème CONGRES INTERNATIONAL ASS. FOR ADOL. HEALTH, 3-6 Juillet 1991

JOURNAL OF ADOLESCENT HEALTH, 1992, July, vol. 13, n° 5, p. 398-400.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE : ORGANISATION, Direction des Enseignements Supérieurs, mars 1991.

Pradel-Lanson C., "ORIRI, ou comment une équipe pédagogique en milieu psychiatrique est amenée à parier sur "la fonction sujet", REVUE FRANCAISE DE PSYCHIATRIE n° 4, 1990, p.36-41

"Une pratique de "conseil" auprès d'étudiants sortant de décompensations psychotiques : intérêt d'un cadre et d'un dispositif associant les soins et les études", EIN JAHR DAVOR : STUDIEREN IN EUROPA, DOKUMENTE ZUR HOCHSCHULREFORM, 72, 1991, 235-239.

"Entre le désir, le projet et le rien", L'ENFANT ET LA PSYCHANALYSE, Esquisses psychanalytiques, C.F.R.P., 1993, p. 416-421.

Proteau Pr., RAPPORT AU MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE SUR LA MEDECINE PREVENTIVE UNIVERSITAIRE, Documentation Française, 1986.

SERVICE INTER-UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE DES UNIVERSITES DE PARIS, COMPTE-RENDU DE PRESENTATION DE LA NOUVELLE MEDECINE UNIVERSITAIRE DE L'ACADEMIE DE PARIS, 20 Juin 1989, Centre St-Jacques, 26 rue du Fbg St Jacques, 75014 Paris.

Todoroff M., LES 30 ANS DU B.A.P.U. MONTPARNASSE. LES ORIGINES DU B.A.P.U. ET SON FONCTIONNEMENT, Esquisses Psychanalytiques n° 8, Automne 1987.

Trastour G., L'HYGIENE MENTALE EN MILIEU ETUDIANT. HISTOIRE ET AVATARS D'UNE EQUIVOQUE, 1952-1967, Thèse de doctorat à l'E.H.E.S.S. (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales 54 bd Raspail 75006 PARIS), 1986.

# GRÈCE

ANASTASIA KALANTZI-AZIZI, Université d'Athènes  
MARIA MALIKIOSI-LOIZOS, Université d'Athènes

## INTRODUCTION AU SYSTEME EDUCATIF EN GRECE (GROUPES D'AGE, TYPE DE DIPLOMES, CRITERES DE SELECTION, ETC.)

Le système éducatif grec peut se diviser en trois niveaux d'enseignement: élémentaire, secondaire et supérieur.

L'enseignement élémentaire comprend deux années de Maternelle ou pré-scolaire, qui n'est pas obligatoire, et six années de primaire ou Demotico, qui sont obligatoires.

L'enseignement secondaire comprend le Gymnasio (collège) et le Lykeio (Lycée): le Gymnasio (premier cycle du secondaire) dure trois ans et est obligatoire pour tous les élèves diplômés de l'enseignement primaire, qui dure six années. Les élèves obtiennent un diplôme de fin du Gymnasio (Apolutirio Gymnasium). Les détenteurs de ce diplôme peuvent poursuivre des études au Lykeio, qui dure trois ans et n'est pas obligatoire.

Il existe différents types de Lycées:

- a. Genika Lykeia (Lycée général)
- b. Technica - Eppagelmatica Lykeia (Lycée d'enseignement technique et professionnel)
- c. Eniaia Polikladika Lykeia (Lycée unique pluridisciplinaire)
- d. Klassika Lykeia (Lycée classique)
- e. Ekklesiastika Lykeia (Lycée d'enseignement religieux)
- f. Athlitikar Lykeia (Lycée d'enseignement sportif)
- g. Mousika Lykeia (Lycée d'enseignement musical)

En plus du Lycée, il existe des Ecoles techniques et professionnelles (Teknikes Epaggelmatikes Scholes - TES) offrant deux ans d'enseignement technique et professionnel aux diplômés du Gymnasio. Les élèves des TES peuvent poursuivre leurs études en 2ème année de Lycée technique et professionnel.

Normalement, les élèves de tous les types de lycées suivent le même programme d'études pendant les deux premières années. La 3ème année, les élèves du Lycée suivent un programme commun de cours d'intérêt général, de 10 heures par semaine, suivi de 20 heures environ d'enseignement dans l'un des quatre types d'enseignement préparatoire à l'enseignement supérieur de leur choix. Lorsqu'ils terminent avec succès leurs études au lycée, les élèves obtiennent le diplôme de l'Apolutirio ou Ptychio Lykeiou, qui leur donne le droit de participer aux examens nationaux d'entrée dans l'enseignement supérieur.

L'accès à l'enseignement supérieur en Grèce dépend de la réussite à l'examen national général qui se déroule chaque année durant la deuxième quinzaine de juin. La Grèce applique une politique de quotas dans tout l'enseignement supérieur. En 1991 par exemple, sur les 128 295 candidats ayant passé

l'examen national, 42 384 ont été admis dans l'enseignement supérieur, et en 1992, sur les 140 515 candidats, 42 614 y ont été admis, soit environ 30%.

En plus des quotas d'admission, chaque département ou faculté d'université accepte un certain nombre d'étudiants étrangers, des étudiants grecs vivant à l'étranger, des étudiants boursiers, etc. L'admission des candidats dans l'enseignement supérieur, jusqu'à la limite des quotas, est décidée en fonction de leurs notes et de leurs préférences exprimées pour les facultés où ils souhaitent s'inscrire.

Il existe actuellement 17 universités en Grèce, toutes supervisées et subventionnées par l'Etat, et régies par des lois définissant leurs statuts et leurs modalités d'action. Les établissements d'enseignement supérieur en Grèce peuvent se classer de la façon suivante: les universités (Panepistimia), les instituts polytechniques (Polytechnia), l'académie des Beaux-arts (Anotati Scholi Kalon Technon). La durée des études à l'université est de quatre années (cinq ans pour les études vétérinaires et agronomiques, six ans pour la médecine), et de cinq ans dans les instituts polytechniques et à l'académie des Beaux-arts.

Les établissements d'enseignement supérieur sont constitués en facultés (Scholes). Ces facultés sont subdivisées en départements (Tmimata). Le département est l'unité universitaire de base correspondant à un domaine d'études spécifiques. Les départements sont à leur tour subdivisés en sections (Tomis). Chaque section coordonne l'enseignement d'une partie du domaine intéressant le département, qui à son tour se rattache à une branche scientifique spécifique. (Petrakis, 1992)

Chaque établissement d'enseignement supérieur délivre un Ptychio (ou un Diplôme, pour les facultés formant des ingénieurs). Chacun de ces diplômes permet d'exercer la profession correspondante. Les enseignements de 3ème cycle existent mais ne sont pas pleinement développés. Ils consistent en deux niveaux d'études aboutissant à deux types de diplômes:

- le Diplôme de spécialisation de 3ème cycle
- le Doctorat

Afin de donner un bref aperçu de la répartition de la population scolaire et universitaire en Grèce aux différents niveaux d'enseignement, nous ferons référence, à titre indicatif, aux chiffres de l'année 1986-87. Durant cette année scolaire et universitaire, les inscriptions étaient les suivantes:

(voir tableau page suivante)

<i>Niveau d'enseignement</i>	<i>Nombre d'inscrits</i>	<i>%</i>	<i>Age</i>
1. Maternelle	155 527	8	3-6 ans
2. Primaire-Dimotiko	865 660	42	5-15
3. Secondaire			
a. Gymnasio-Lykeio	717 408	35	11-20
b. Technique & Professionnel	118 437	5	11-27
5. Supérieur		10	17-29
a. Général	4 929		17-29
b. Technique	63 684		17-29
c. Professionnel & Religieux	3 760		17-29
d. Universités	115 795		18-30+
TOTAL	2 045 200	100	

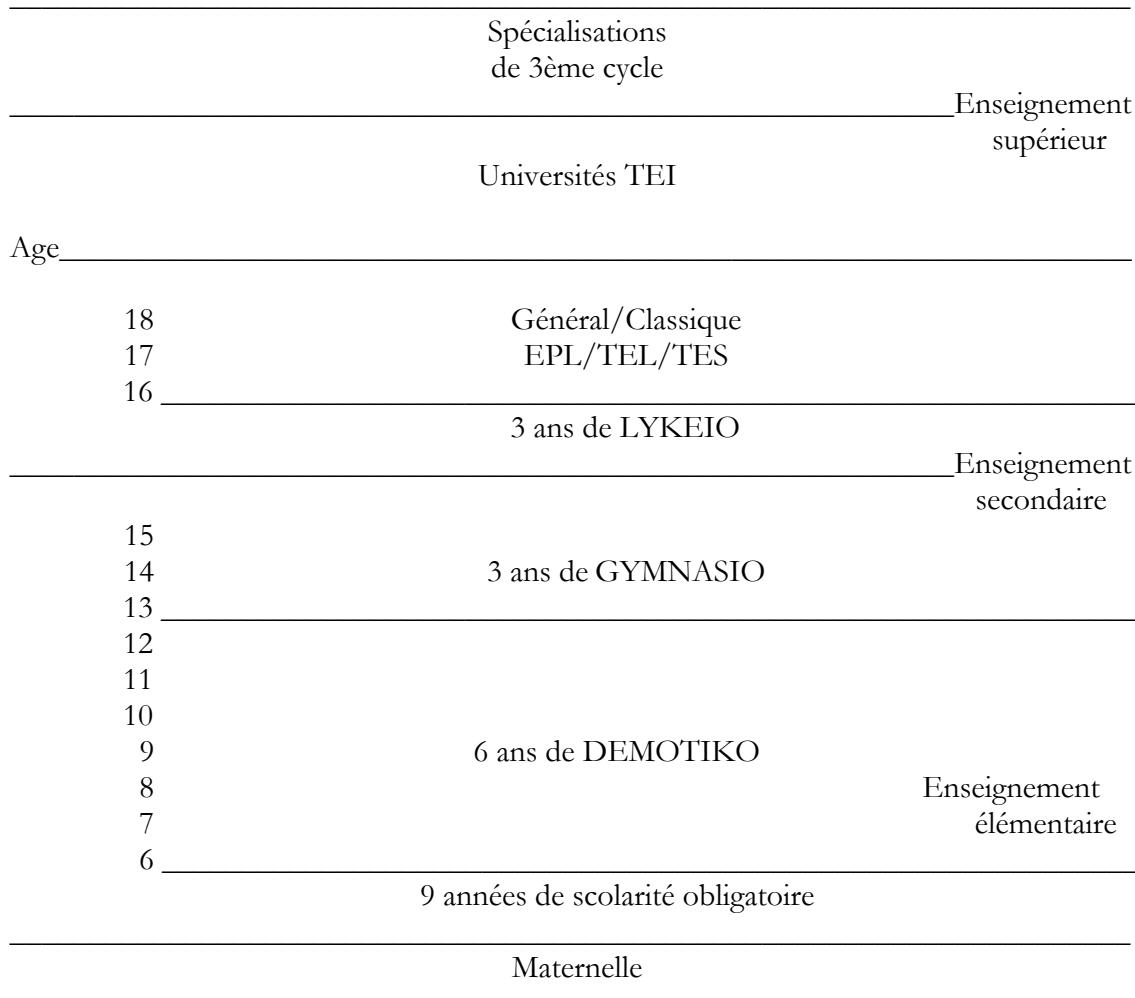
(Source: Office National de Statistiques de Grèce)

Ces chiffres indiquent que, cette année-là, environ 10% de la population scolaire grecque était inscrite dans l'enseignement supérieur, et que les âges y variaient de 17 à 30 ans. Ceci correspond au fait que:

- a. Nos étudiants passent parfois plusieurs fois un examen dans une même discipline avant de le réussir
- b. Il n'existe pas d'âge limite pour étudier dans l'enseignement supérieur. Bien que le système universitaire grec soit extrêmement sélectif à l'entrée, le nombre d'étudiants qui terminent leur cycle d'études est également très élevé. Il est difficile d'entrer à l'université, mais une fois que l'on y est admis, il est fort probable que l'on en sortira avec un diplôme.

(Voir page suivante le diagramme du système éducatif grec)

## DIAGRAMME DU SYSTEME EDUCATIF GREC



(Source: Petrakis, 1992)

### QUI REPOND AUX BESOINS PSYCHOLOGIQUES DES ETUDIANTS?

Il y a plusieurs années déjà que le besoin d'assurer des services d'Aide Psychologique s'est fait sentir dans l'enseignement supérieur, grâce à des recherches et à l'expérience personnelle de certains enseignants de Psychologie.

De façon plus spécifique, nous avons compris progressivement que les étudiants des universités grecques sont confrontés à des problèmes nombreux et variés, non seulement dans le domaine des études mais aussi au plan psychologique et social. Les étudiants ont à faire face à des problèmes financiers, des problèmes de logement, de reconnaissance sociale, de relations interpersonnelles et sexuelles, d'indépendance et d'autonomie.

Dans le domaine de l'enseignement et des études, ils sont confrontés à des problèmes d'anxiété face aux examens, d'adaptation aux études et à l'institution, à des difficultés de production d'un travail personnel, etc. (Kalantzi-Azizi, 1987).

Mais bien que l'existence de ces problèmes dans différents domaines soit prouvée empiriquement, et qu'il en découle un besoin urgent d'Aide Psychologique, rien n'a existé en Grèce dans les institutions d'enseignement supérieur avant 1989. La Grèce et le Portugal étaient de fait les deux seuls pays de la CEE n'offrant aucune Aide Psychologique dans l'enseignement supérieur jusqu'en 1989. (Tzepoglou, 1989).

La Deuxième Conférence Panhellénique des Services d'Aide Psychologique et Pédagogique aux étudiants, qui s'est déroulée à Athènes en 1988, a mis l'accent sur les besoins dans ces deux domaines dans l'enseignement supérieur. Il a été souligné que les étudiants de l'enseignement supérieur sont confrontés à de nombreux problèmes - psychologiques, sociologiques et pédagogiques (Malikiosi-Loizos), 1989) - qui ne sont pas officiellement pris en charge. Il est apparu qu'une aide psychologique et pédagogique était apportée aux étudiants de façon officieuse par les parents, les amis ou le reste de la famille, et occasionnellement par les professeurs. 67% des étudiants interrogés avaient déclaré n'avoir jamais reçu d'information ou de conseils de leurs professeurs pour les aider à résoudre leurs problèmes (Tzepoglou, 1989; Malikiosi-Loizos, 1992). Durant cette conférence, il a été estimé qu'il y avait un besoin urgent d'instituer des centres d'Aide Psychologique et d'Aide aux étudiants dans toutes les institutions d'enseignement supérieur.

A la fin de 1988, un premier effort avait été fait à l'Université de Salonique pour créer un Centre d'Aide Psychologique. Mais il avait été fondé par le Département de Psychiatrie et sa tendance était nettement psychiatrique.

En 1989, suite à une proposition de son Département de Psychologie, l'Université de Ioannina a ouvert un centre d'Aide Psychologique, sous la pression insistante de certains besoins urgents des étudiants.

Enfin en 1990, sur proposition du Département de Psychologie, l'Université d'Athènes a ouvert son propre centre d'Aide Psychologique.

Depuis 1991, un centre d'Aide Psychologique et d'Aide aux étudiants s'est ouvert au sein du Département de Pédagogie de l'Université d'Athènes, en collaboration étroite avec le centre d'Aide Psychologique du Département de Psychologie de la même université.

A l'Université de Crète, le département de Psychologie apporte une aide aux étudiants en difficulté, sans que ce soit officiel ou organisé.

Dans les Instituts d'Enseignement Technologique (Technologika Ekpadeftika Idrimata - TEI), qui font partie de l'enseignement supérieur au même titre que les universités et les écoles Polytechniques, une véritable attention est portée aux problèmes des étudiants dans la mesure où des services d'Aide Psychologique sont proposés aux étudiants de façon non-officielle par des enseignants en Psychologie et des travailleurs sociaux. Ceci est particulièrement vrai dans les TEI d'Athènes, de Patras, et de Rethymnon en Crète.

L'Université d'Economie du Pirée propose, de façon non-officielle, de l'Aide Psychologique et de l'Aide aux étudiants par l'intermédiaire des enseignants en Psychologie et Sociologie.

Dans ce contexte, il est bon de noter qu'un service d'Aide Psychologique est proposé de façon plus structurée aux étudiants de l'institut de formation des professeurs de l'enseignement technique et professionnel (SELETE - Scholi Ekpaideftikon Leitourgon Epaggelmatikis kai Technikis Ekpaidefsis) depuis 1979. SELETE est un établissement d'enseignement supérieur non-universitaire qui propose une formation à ceux qui se destinent à être enseignants dans des écoles de formation technique et professionnelle. SELETE a créé son propre centre qui offre un service d'Aide Psychologique et d'orientation aux étudiants.

Dans toutes les autres institutions d'enseignement supérieur, les étudiants en difficulté sont obligés de s'adresser à des psychologues ou des psychiatres privés, ou à des dispensaires d'hygiène mentale. Ceci limite le pourcentage de ceux qui demandent une aide du fait des problèmes financiers que cela entraîne, outre le fait que s'ils se rendent dans un dispensaire d'hygiène mentale ou dans un centre psychiatrique universitaire, ils craignent que leurs problèmes ne soient catalogués de façon différente.

Officiellement, ce sont à peu de choses près les seuls services d'Aide Psychologique proposés aux étudiants à ce jour. Ces services assument la responsabilité des besoins psychologiques des étudiants grecs. De façon non-officielle, de nombreux enseignants s'y intéressent et apportent une aide dans le domaine de l'orientation ou de l'Aide Psychologique individualisée, lorsque cela leur est demandé. Mais cela reste sporadique et il est certain que ces personnes n'assument pas la responsabilité de répondre aux besoins des étudiants.

## **QUELLES SONT LES POSITIONS INSTITUTIONNELLES FACE A CE TYPE DE TRAVAIL?**

Le Conseil Général des Facultés de l'Université d'Athènes s'est montré très intéressé et soucieux de ce type de travail et a examiné sérieusement la possibilité de proposer aux étudiants des services d'Aide Psychologique professionnels et de qualité. Dans ce but, ils allouent chaque année une certaine somme au fonctionnement du Centre d'Aide Psychologique (c'est à dire qu'ils couvrent les frais de mobilier, d'entretien, etc. mais ne peuvent pas couvrir les salaires du personnel). Leur intérêt est sincère, mais l'université reste constamment confrontée à des réductions budgétaires et ne peut donc pas s'engager à soutenir financièrement ce centre de façon permanente.

Dans la pratique, tous les enseignants en psychologie et autres disciplines en ont une conception très positive, et soutiennent l'idée d'un centre d'Aide Psychologique Universitaire qui permettra d'apporter un soutien pédagogique, psychologique et social aux étudiants des universités grecques, tout en les aidant à résoudre leurs problèmes d'adaptation aussi bien que leurs demandes de la post-adolescence. Beaucoup d'entre eux apportent déjà spontanément une aide non-officielle dans ce sens, comme nous l'avons déjà mentionné. La position de l'Université d'Athènes du moins est donc très positive et favorable à ce type de travail.

Cependant, cela n'est pas vrai de toutes les universités grecques. A l'Université de Ioannina par exemple, le centre d'Aide Psychologique ouvert en 1989 a cessé toute activité depuis septembre dernier, faute de soutien - moral et financier à la fois - de la part des Conseils Généraux des Facultés.

## **TYPES DE SERVICES PROPOSES, ENVIRONNEMENT ET SITUATION**

### **TYPES DE PRESTATIONS**

#### **1. Centre d'Aide Psychologique de l'Université de Salonique**

C'est un département du Centre d'Hygiène Mentale Municipal qui le supervise et avec lequel il collabore directement. Fondé en 1986, ce centre est entré en fonction en 1988. Il a été créé essentiellement pour répondre aux besoins psychologiques des étudiants en Psychiatrie. L'accent y est nettement mis sur les traitements psychiatriques et l'équipe est essentiellement constituée de psychiatres formés à la psychothérapie et d'étudiants en fin d'études préparant leur diplôme en Psychiatrie. Ils travaillent toutefois en collaboration avec des psychologues et des travailleurs sociaux.

Les objectifs principaux de ce centre d'Aide Psychologique sont:

- . soutien psychologique grâce à la psychothérapie
- . intervention en situation de crise
- . prévention par le biais d'information et d'aide
- . diagnostic

Sur une période de 30 mois de fonctionnement, 118 étudiants sont venus y chercher une aide psychiatrique sur un total de 386 rencontres. 42% d'entre eux avaient déjà entrepris une psychothérapie, et 6,1% avaient été hospitalisés. 34% recevaient un traitement médicamenteux et 31,2% prenaient d'autres types de tranquillisants. Les principaux problèmes ou sources d'anxiété de ces étudiants concernaient des troubles dans les domaines suivants: troubles du caractère, anxiété, psychose, schizophrénie, troubles de l'adaptation et de la personnalité. 74,6% d'entre eux ont été adressés au Centre Municipal d'Hygiène Mentale, et 25,4% ont été suivis au Centre d'Aide Psychologique (Vassiliades, P. Manos, N. et al, 1989).

#### **2. Centre d'Aide Psychologique de l'Université de Ioannina**

Il a été fondé et ouvert en 1989, suite à une proposition du Département de Psychologie de l'Université de Ioannina. Son équipe est composée de 3 psychologues et de 2 superviseurs en psychologie.

Ses principaux objectifs sont:

- . Soutien psychologique grâce à la psychothérapie
- . Information des étudiants et sensibilisation aux différents sujets psycho-sociaux (prévention)
- . Recherche
- . Etudiants adressés à des spécialistes

Les principales préoccupations de cette population étudiante semblent centrées sur: la famille, les relations sociales et les relations sexuelles, la vie étudiante, la communication et le contact avec les enseignants, et les problèmes liés à leurs études. Durant les 4 premiers mois de son fonctionnement, il y a eu 13 cas d'étudiants, âgés de 18 à 24 ans. Leurs préoccupations étaient centrées sur les difficultés

relationnelles (avec la famille, les pairs, les relations amoureuses) les symptômes psychosomatiques, l'anxiété et les difficultés dans leurs études. Un seul cas a été adressé à la consultation de psychiatrie; tous les autres ont été suivis au Centre d'Aide Psychologique (Naurides, Dragona, et al, 1990).

Le Centre d'Aide Psychologique de l'Université de Ioannina est actuellement confronté à des problèmes qui nuisent à son bon fonctionnement.

### **3. Centre d'Aide Psychologique de l'Université d'Athènes**

Il a été fondé et ouvert en 1990, suite à une proposition du Département de Psychologie de l'Université d'Athènes (Kalantzi-Azizi, 1991).

A ses débuts, l'équipe se composait de 2 psychologues cliniciens à temps partiel, de quelques étudiants en maîtrise d'Aide Psychologique, psychologie clinique et psychologie du développement, et des assistants-chercheurs. En 1991, l'équipe a été réduite à un clinicien à temps partiel et quelques étudiants en maîtrise contribuant aux travaux de recherche et d'Aide Psychologique.

Ses objectifs principaux sont:

- d'apporter un soutien psycho-social aux étudiants
- de connaître et évaluer leurs problèmes
- d'élaborer des modèles d'intervention
- de former les étudiants en Psychologie

Les préoccupations essentielles de cette population étudiante sont centrées sur les questions familiales, les relations interpersonnelles et sexuelles, l'autonomie et l'indépendance, mais aussi sur des questions liées aux études elles-mêmes.

Durant une période d'activité de 14 mois (01/92-03/94), 94 personnes ont été reçues au centre, sur un total de 253 rencontres. Sur ces 94 cas, 4 seulement ont été adressés à un service de psychiatrie.

Autres activités du Centre d'Aide Psychologique de l'Université d'Athènes:

Dans le cadre de ses activités visant à apporter un soutien psychologique à sa population étudiante, le Centre d'Aide Psychologique de l'Université d'Athènes a récemment lancé un nouveau programme destiné à aider les étudiants ayant des besoins spécifiques. Il faut souligner que c'est la première fois qu'un programme de ce genre existe en Grèce. L'un des objectifs majeurs de ce programme est d'offrir à ces étudiants ayant des besoins spécifiques, une aide pratique. L'Aide Psychologique vise, en outre, prioritairement à leur permettre une meilleure adaptation à l'environnement universitaire (par exemple, le programme HORIZON).

Un autre programme de formation en groupe, destiné aux étudiants rencontrant des difficultés d'organisation et de concentration dans leurs études, a été mis en place par le centre d'Aide Psychologique de l'Université d'Athènes, avec quelques résultats intéressants (Kalantzi-Azizi, A. et I. Matsaka, 1992). Les étudiants y ont acquis des aptitudes spécifiques capables également de les aider à surmonter d'autres types de difficultés, leur permettant ainsi une meilleure adaptation interpersonnelle à la post-adolescence.

Parmi les autres activités du Centre d'Aide psychologique de l'Université d'Athènes, on trouve également des échanges d'idées et d'expériences avec d'autres universités grecques ou étrangères.

L'équipe d'enseignants et de praticiens de l'Aide Psychologique participe à des colloques et des congrès. L'an dernier, en 1991, durant le Congrès Panhellénique de Psychologie, s'est tenue une table-ronde sur " l'Aide Psychologique universitaire ". Au début du printemps 1992, le Département de Psychologie de l'Université d'Athènes a organisé une rencontre de deux jours sur " l'Aide Psychologique dans l'Enseignement Supérieur ", avec la participation de FEDORA et plus particulièrement de P. Benedetto et J.M. Burnet.

A ce jour, aucun autre centre d'Aide psychologique n'a été ouvert dans les universités grecques.

## **FINANCEMENT**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les établissements d'enseignement supérieur en Grèce sont supervisés, subventionnés et réglementés par l'Etat. En tant que personnes légales régies par la Loi Publique (Nomika Prosopa Dimosiou Dikaiou - NPDD), les établissements d'enseignement supérieur sont financés sur fonds publics.

Toutefois, pour le financement des centres d'Aide Psychologique, d'autres sources sont également possibles, comme par exemple d'autres ministères que celui de l'Education, ou le Secrétariat Général pour la Jeunesse, ou un programme européen de la CEE, qui peuvent apporter un financement sur demande pour améliorer le fonctionnement des centres d'Aide Psychologique, comme cela s'est déjà produit à plusieurs reprises dans le passé. Mais ce type de financement n'est que temporaire et ne saurait garantir à lui seul le bon fonctionnement des centres d'Aide Psychologique.

Il faut donc convaincre en premier lieu toutes les institutions d'enseignement supérieur, et en second lieu l'Etat, de l'importance des centres d'Aide Psychologique, afin que soient inclus dans leurs budgets annuels pour l'enseignement supérieur le montant nécessaire pour couvrir les frais essentiels des centres d'Aide Psychologique.

## **LIENS ENTRE LES DIFFERENTS SERVICES OFFERTS AUX ETUDIANTS**

Dans les universités grecques, les services de santé, d'Aide Psychologique et d'orientation sont généralement gérés de façon indépendante et ne coopèrent entre eux que sur la base du volontariat. Par exemple, le syndicat étudiant, qui regroupe tous les services offerts aux étudiants, a son propre service de santé auquel les étudiants peuvent s'adresser ou être adressés par les équipes du centre d'Aide Psychologique, et réciproquement.

## **DIFFERENCES QUALITATIVES ENTRE LES SERVICES**

Les services offerts aux étudiants visent à améliorer les conditions de vie des étudiants, leurs loisirs et leur formation sociale et intellectuelle, et proposent les activités suivantes:

- instituts de formation aux langues étrangères
- soins médicaux
- bibliothèques

- éducation physique
- éducation musicale (chant choral, concerts, médiathèques, etc.)
- services de logement et de restauration
- Centre d'orientation professionnelle et d'aide à la recherche d'emploi
- clubs de théâtre et cinéma
- Aide financière

Ces différentes activités sont gérées soit de façon indépendante, soit en collaboration, selon les intérêts et les besoins de chaque service.

## **PROBLEMES LES PLUS COURANTS DANS L'UTILISATION DE CES SERVICES PAR LES ETUDIANTS**

Les problèmes majeurs que rencontrent les étudiants qui souhaitent utiliser tous ces différents services proviennent du faible taux de personnel affecté à ces services par rapport au nombre d'étudiants. Dans certains services, les étudiants sont trop nombreux et le personnel trop limité en nombre, ce qui entraîne de longues listes d'attente qui découragent les étudiants.

Quant aux centres d'Aide Psychologique en tant que tels, un problème majeur s'y rattache: c'est le préjugé qui existe chez les Grecs à propos de l'aide psychologique et qui empêche de nombreux étudiants de venir y chercher l'aide dont ils auraient besoin.

Le grand public a besoin d'être informé et sensibilisé au bien-fondé de l'aide que peuvent apporter les centres d'Aide Psychologique à un grand nombre de personnes, avant de les soutenir de façon active.

## **PERSPECTIVES NATIONALES: PANORAMA DE CE QUI EXISTE EN GRECE**

En résumé donc, les perspectives nationales en matière de services d'Aide Psychologique sont encore très pessimistes. Les quelques efforts entrepris avec beaucoup d'enthousiasme de la part des organisateurs sont accueillis avec suspicion de la part du grand public.

Malgré une attitude et une volonté très positives de leur part pour soutenir ces efforts, les autorités universitaires ne sont pas en mesure de trouver les financements qui garantiront la survie des centres d'Aide Psychologique. Il est nécessaire de convaincre l'Etat du bien-fondé de ces services, à l'usage non seulement des étudiants d'université, mais aussi de toutes sortes de gens de catégories et d'âges différents, pour qu'un financement soit alloué dans ce but.

## **FORMATION ET PRATIQUES EN AIDE PSYCHOLOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

En ce qui concerne la formation des praticiens de l'Aide Psychologique à l'université, il n'existe pas grand chose à ce jour dans les universités grecques. Certains départements ont toutefois inclus dans leur programme des cours d'Aide Psychologique. A l'Université d'Athènes, des cours d'Aide

Psychologique existent dans les départements de psychologie, de pédagogie au niveau pré-scolaire (maternelle) et primaire, et de soins infirmiers. Les départements de psychologie et de pédagogie pré-scolaire ont également inclus dans leur cours de pratique la présentation d'une vidéo sur ce thème.

Dans certaines autres universités grecques, il existe des cours de communication et de psychologie dans lesquels sont peut-être inclus certains principes de l'Aide Psychologique, mais ce n'est qu'une estimation non-officielle. A l'Université d'Athènes, il est prévu une formation de 3ème cycle de 2 ans ½ en Aide Psychologique et Aide à l'Orientation, qui commencera probablement l'an prochain.

## **PROJETS D'AVENIR**

Le système d'enseignement supérieur en Grèce n'a malheureusement pas encore compris - ou est juste en train de comprendre - l'extrême importance des services d'Aide Psychologique pour sa population étudiante. C'est la raison pour laquelle de tels programmes ne trouvent pas de financement. Nous sommes donc fortement convaincus que le premier et le plus important de nos objectifs futurs doit être d'informer et de sensibiliser la communauté universitaire en ce qui concerne les besoins des étudiants en matière d'Aide Psychologique.

Un deuxième objectif majeur pour l'avenir doit être la fondation de nouveaux centres d'Aide Psychologique universitaires afin que toutes les universités grecques soient en mesure d'offrir ce genre de service.

Un troisième objectif doit être la création et le développement de programmes de formation de 3ème cycle en Aide Psychologique. Au Département de Psychologie de l'Université d'Athènes, il y a actuellement deux étudiants ayant une bourse d'Etat de Maîtrise qui reçoivent une formation à l'Aide Psychologique.

Un effort doit être fait pour une meilleure coopération avec d'autres centres d'Aide Psychologique, afin que nos assistants de Maîtrise puissent se rendre visite et se tenir au courant de ce qui se fait dans ce domaine.

Un cinquième objectif concerne les échanges de visites entre équipes des différents centres d'Aide Psychologique des pays de la CEE.

Il faudrait aussi développer les recherches dans les domaines suivants: besoins des étudiants, modèles de formation, stratégies d'intervention, méthodologie, comparaisons interculturelles, etc. Une partie d'un récent projet de recherche traite précisément des besoins des étudiants en matière d'Aide Psychologique et de l'importance des centres d'Aide Psychologique dans les établissements d'enseignement supérieur (Malikiosi-Loizos, 1992).

Enfin, nous aimerais souligner l'importance d'une étroite et indispensable collaboration entre les différents pays à l'échelle de l'Europe, qui permettra d'atteindre les objectifs énumérés ci-dessus et de promouvoir les différentes méthodes d'Aide Psychologique. La création de PSYCHE est en ce sens de la plus extrême importance, parce que l'étroite collaboration entre ses membres contribuera certainement à améliorer les services d'Aide Psychologique qui existent déjà et permettra d'en créer de nouveaux là où ils font actuellement défaut.

## **BIBLIOGRAPHIE**

1. Kalantzi-Azizi, A. "Tendency for student independence : Possibilities and limits of psychological counselling in the area of higher education", REVIEW OF COUNSELLING AND GUIDANCE, 2-3, 1987, pp. 51 - 60.
2. Kalantzi-Azizi, A. "Psychological counselling in the student population: experiences from Greece and other countries". Round table presentation at the 3rd Panhellenic Convention of Psychological Research, Athens, Greece, 29 May-2 June, 1991.
3. Kalantzi-Azizi, A. and I. Matsaka, "Group training of students with problems in organising study and difficulties of attention", Paper presented at the 22nd Annual Congress of EABT, Coimbra, Sept. 1992.
4. Malikiosi-Loizos, M. "Psychological-educational-sociological problems of students in higher education", REVIEW OF COUNSELLING AND GUIDANCE, 10 - 11, 1989, pp. 23-31.
5. Malikiosi - Loizos, M. "Student attitudes regarding the existence and usefulness of a counselling centre at the University (Primary results of a larger research effort)", Presentation at the Symposium on "Counselling in higher education" Athens, Greece, 27 and 28 March, 1992.
6. Navrides, K. Dragona, T. Miliarini, B., Damigos, D., COUNSELLING CENTER FOR STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF IOANNINA, University of Ioannina, 1990.
7. Petrakis, H., "Greece", in Anita Wijnaendts van Resandt, ed., A GUIDE TO HIGHER EDUCATION SYSTEMS AND QUALIFICATIONS IN THE EUROPEAN COMMUNITY, The Hague: Commission of the European Communities, 1992.
8. Tzepoglou, St., "Counselling and guidance in higher education institutions. The reality existing abroad and in our country", REVIEW OF COUNSELLING AND GUIDANCE, 10-11, 1989, pp. 51 - 58.
9. Vassiliades, P., Manos N., Vassilopoulou, E., Chatzisavas, S. and Martides, I., "Counselling Station of Mental Health at the Aristoteleion University of Salonica", Proceedings of the 4th Northern Greece Medical Convention, 1989, pp. 507 - 511.

# **ROYAUME UNI**

ELSA BELL, Université d'Oxford  
HELEN HENRY, Université de Nottingham  
ANN HEYNO, Université de Westminster  
CRAIG McDEVIT'T, Université d' Edimbourg

## **LE SYSTEME UNIVERSITAIRE BRITANNIQUE**

Jusqu'en 1992, il y avait dans l'enseignement supérieur en Grande Bretagne, des universités et des "polytechnics" \* qui dispensaient des cours sanctionnés par des diplômes. Les différences historiques existant entre "polytechnics" et universités ont été abolies par une loi récente. Les "polytechnics" peuvent à présent se donner le nom d'universités mais ce qui distinguait les "polytechnics" subsistera pendant un certain temps encore. Les "polytechnics" firent leur apparition en Grande-Bretagne dans les années 70 et leur objectif était, à l'origine, de proposer des filières plus professionnelles que celles que proposaient les universités. Peu à peu, ils sont devenus semblables aux universités, la seule différence étant l'attitude du public à leur égard. Les universités parviennent à obtenir davantage de subventions et très souvent attirent des étudiants d'un meilleur niveau que les "polytechnics".

L'accès à l'enseignement supérieur se fait par une sélection au niveau national. Un an avant d'entrer à l'université, à l'automne, les étudiants posent leur candidature en précisant la matière et l'établissement qu'ils ont choisis, par ordre de préférence. Ce n'est qu'en août de l'année suivante, quand les résultats des examens de fin d'études secondaires sont connus et que les établissements ont une idée exacte du nombre de places libres, que les étudiants posent directement leur candidature à l'université ou au "polytechnic" où il reste de la place.

En Angleterre, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, pour être acceptés à l'université, les lycéens ne doivent pas avoir obtenu plus de deux E (la note la plus basse) à l'examen final, le GCE (General Certificate of Education), connu également sous le nom de "A Level". En Ecosse, où le système scolaire est différent, les notes minimum requises sont deux "A" et deux "B" au Higher Grade Certificate of Education connu sous le nom de "Highers". Cependant certains établissements dans lesquels la demande est importante, peuvent exiger un niveau d'entrée plus élevé. Par exemple, pour entrer à la Faculté de Médecine, il faut avoir obtenu la note la plus élevée dans au moins deux matières et avoir de bons résultats dans toutes les autres. La plupart des universités acceptent également les diplômes internationaux, comme le Baccalauréat International ou le Certificat de fin d'Etudes Irlandais ( Irish Leaving Certificate).

NDT: \* polytechnic : institut d'enseignement supérieur à vocation technologique.

En Angleterre, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, on demande aux lycéens de se spécialiser très tôt dans l'enseignement secondaire. En général, jusqu'à 16 ans, ils étudient dix matières. Ensuite ils doivent choisir deux, trois ou quatre matières dans lesquelles ils se spécialiseront. Ce qui veut dire que la voie qu'ils suivront dans l'enseignement supérieur est déjà tracée quand ils sont très jeunes. Un lycéen qui s'est spécialisé dans une discipline scientifique aura des difficultés à faire une matière littéraire ou artistique à l'université. Le système scolaire écossais favorise une formation générale. La spécialisation ne se fait que dans l'enseignement supérieur.

Lorsqu'ils ont obtenu une place à l'université, les étudiants font en général leurs études en deux ou trois ans. La tendance et la politique du gouvernement anglais évoluent vers un accueil plus large des étudiants. Ils pourront à l'avenir faire leurs études de manière plus souple. Cependant, en dépit d'une volonté d'inciter les étudiants à suivre des cours accélérés en deux ans, les études en trois ou quatre ans sont encore la norme. La plupart des étudiants quittent l'université à l'âge de 21 ans. Toutefois, à l'heure actuelle, le gouvernement tend à encourager les étudiants n'ayant pas suivi un parcours classique à entrer dans l'Enseignement Supérieur. Ces étudiants sont en général des étudiants plus âgés (ils ont plus de 21 ans et l'on parle de "*mature students*") ou alors des étudiants n'ayant pas les qualifications requises. En général, ils ont un bon niveau et font également un bon usage des services d'Aide Psychologique.

Globalement, les étudiants sont de plus en plus nombreux à entrer dans l'enseignement supérieur au Royaume Uni et les effectifs ont augmenté d'environ 10% au cours des deux ou trois dernières années. Cependant, nous nous situons toujours bien derrière la plupart des pays européens en ce qui concerne le nombre d'étudiants entrant dans l'enseignement supérieur. En 1993, leur nombre est passé à plus d'un million. En clair, le système britannique est toujours très sélectif, mais le nombre d'étudiants terminant leurs études est également relativement élevé. Il est difficile d'entrer à l'Université, mais en revanche la plupart des étudiants qui commencent des études en sortent avec un diplôme.

Après avoir obtenu une licence, la majorité des étudiants commence à travailler. Certains suivent une formation de troisième cycle afin d'obtenir un certificat ou un diplôme professionnel, pour enseigner, être travailleur social ou exercer une profession juridique, par exemple. Ces études durent en général un ou deux ans. Il y a très peu d'étudiants qui continuent des études universitaires théoriques après avoir terminé leur licence. Les études qu'ils suivent mènent à des diplômes comme la Maîtrise ou le Doctorat. L'accès à ces études est très sélectif et il est difficile d'obtenir une bourse. Les étudiants qui postulent doivent avoir un excellent niveau pour être à la fois acceptés et obtenir une bourse.

## **SERVICES DE CONSEIL ET AIDE PSYCHOLOGIQUE AUX ETUDIANTS**

La loi n'impose rien en matière d'Aide psychologique dans les universités britanniques. Bien qu'il y ait eu des exemples dans certaines universités dans les années 50, l'aide psychologique n'a véritablement commencé à se développer que dans les années 60. Ces services ont été créés, dans de nombreux cas, pour répondre aux inquiétudes suscitées par le nombre sans cesse grandissant d'étudiants abandonnant leurs études, même si ceux qui avaient créé ces services ne l'avaient pas fait seulement pour que les étudiants restent à l'université, leurs objectifs étant plus larges. Les premiers services ont existé de manière ad hoc et se sont créés et développés seuls. Ensuite ils ont dû convaincre les universités de leur valeur. Trente ans plus tard, il y a encore des universités qui ont des services quelque peu rudimentaires, mais de plus en plus, les établissements ressentent le besoin d'avoir des services d'aide psychologique sur leurs campus, afin d'être plus attractifs vis à vis des futurs étudiants et de leurs parents. (Récemment, les universités ont dû devenir plus compétitives dans leur manière de recruter les étudiants car les subventions du gouvernement ont baissé.) Jadis la culture classique n'aimait pas la notion d'entreprise, mais à présent les étudiants sont de plus en plus perçus comme des consommateurs auxquels on devrait fournir des services clairement définis. L'Aide Psychologique est de plus en plus acceptée et comprise par le grand public. Les médias en parlent fréquemment, en particulier après une catastrophe ou un événement traumatisant quand on propose une aide aux survivants, aux victimes et à leurs familles. En règle générale, les étudiants s'attendent à trouver un service d'aide psychologique sur le campus.

Bien que tous acceptent que l'aide soit complémentaire de la tâche d'apprentissage, et que la maxime selon laquelle un étudiant malheureux ne travaille pas correctement soit bien comprise, les services d'Aide Psychologique dans les universités manquent de personnel de manière chronique et la demande dépasse toujours les possibilités d'offre. De nombreuses personnes considèrent encore l'Aide Psychologique comme un luxe et, en période de restrictions financières, ces services sont très vulnérables. L'impression générale est qu'il s'écoulera encore beaucoup de temps avant que l'on puisse avoir un praticien de l'Aide Psychologique à plein temps pour 2000 étudiants, ce qui est recommandé par l' ASC (Association for Student Counselling) qui est l'organisme officiel regroupant les praticiens de l'Aide Psychologique.

Comme cela a été dit précédemment, presque toutes les universités ont des praticiens de l'Aide Psychologique, mais leur nombre varie d'un établissement à un autre. En Grande-Bretagne, l'Aide est uniquement d'ordre psychologique. La plupart des établissements ont des conseillers d'orientation ainsi que des praticiens de l'Aide Psychologique. Beaucoup d'établissements ont aussi des travailleurs sociaux chargés des problèmes sociaux et de logement. De nombreux établissements ont leurs propres services de santé. Dans le cas contraire, un médecin consulte régulièrement dans l'établissement même. Dans certaines institutions, les services proposés aux étudiants sont regroupés au sein d'un même département, le Service d'Aide Universitaire. Il y a un chef de service qui coordonne le fonctionnement. Dans d'autres institutions, les services de santé, d'Aide Psychologique et d'Orientation sont gérés de manière indépendante et coopèrent spontanément. Dans certaines institutions, le service

d'Aide Psychologique se trouve dans le bâtiment où sont dispensés les cours. Dans d'autres, il se trouve dans un bâtiment séparé.

Les services d'Aide Psychologique, en particulier dans les universités les plus anciennes, sont situés dans l'aile administrative plutôt que dans la partie réservée à l'enseignement. La plupart des praticiens pensent que cette situation est regrettable car ils considèrent que l'Aide est étroitement liée au soutien de l'étudiant dans ses études. Dans les universités plus récentes (les anciens "polytechnics") ces services sont plus souvent situés dans l'aile réservée à l'enseignement et les praticiens sont payés sur l'échelle de rémunération des professeurs. Que le service d'Aide soit perçu comme une fonction d'enseignement ou comme une fonction administrative, il est impératif que l'accès à l'aile réservée à l'enseignement soit rendu possible par l'administration. C'est ce qui se produit souvent car les services font partie de commissions qui s'occupent des questions relatives à l'enseignement. Ces commissions font en général un rapport au conseil de direction de l'institution, que l'on nomme "Senate" ou "Court". De cette manière, les praticiens peuvent faire des observations et avoir une influence sur la politique de l'établissement ainsi que sur les pratiques qui avantageant ou désavantageant les étudiants.

Il serait utile, à ce stade, de décrire un service d'Aide Psychologique en Grande-Bretagne, à l'Université de Westminster, car bien que les structures soient différentes selon les universités et que certains services soient mieux aménagés que d'autres, il y a beaucoup de ressemblances sur le plan professionnel, à la fois en ce qui concerne la pratique et les moyens mis en œuvre.

A l'Université de Westminster, il y a deux praticiens à temps partiel et trois praticiens à plein temps pour environ 13096 étudiants. Les praticiens appartiennent au Counselling and Advisory Service (Service d'Aide et de Conseil), qui est constitué de deux praticiens à plein temps, d'un membre du bureau chargé des problèmes internationaux, d'une réceptionniste et d'une secrétaire. Le Counselling and Advisory Service fait partie d'un Service Universitaire qui comporte un Service du Logement, un Service d'Orientation, un Service de Santé et une Aumônerie.

*Le Service du Logement* s'occupe des étudiants qui vivent en résidences universitaires. L'Université a plusieurs résidences ainsi que des appartements qui sont loués aux étudiants. Le Service établit également des listes d'appartements à louer et aide les étudiants à trouver un logement à leur arrivée à Londres ou lorsqu'ils doivent déménager. Le Service conseille également les étudiants quand ils ont des problèmes avec leurs propriétaires ou des problèmes de loyer.

*Le Service d'Orientation*, qui a deux conseillers et cinq assistants, voit les étudiants à n'importe quel moment de leurs études. La plupart, cependant, fréquentent le service vers la fin de leur cursus universitaire. Le conseiller d'orientation reçoit les étudiants une fois ou plus et l'entrevue dure une heure. Il les aide à trouver la carrière ou le métier qui leur plairait à la fin de leurs études. Parfois les étudiants consultent quand ils ont l'impression d'avoir fait un mauvais choix et quand ils souhaitent des conseils pour changer d'orientation. Les conseillers d'orientation voient non seulement les étudiants

individuellement mais ils travaillent également avec les enseignants. Ils apprennent à des groupes d'étudiants à reconnaître leurs compétences et à les mettre en pratique sur le marché du travail. Il y a un Centre de Documentation dans le Service et les étudiants l'utilisent parallèlement à l'aide personnalisée à l'orientation.

*Le Service de Santé.* Trois infirmières à temps partiel y travaillent tous les jours en période de cours. Les infirmières et un médecin employé à temps partiel (3 jours par semaine) viennent d'un cabinet proche et sont rémunérés par l'université. Ils dispensent des conseils médicaux d'urgence ainsi que des soins. Ils donnent des conseils en matière de contraception et vaccinent les étudiants qui voyagent à l'étranger. Une partie de leur travail se situe dans le domaine affectif et c'est avec ce service que les praticiens de l'Aide Psychologique collaborent le plus étroitement.

Le Service d'Aide et de Conseil (Counselling and Advisory Service) rencontre régulièrement les membres des autres services, en partie pour discuter de préoccupations communes concernant l'institution et en partie pour parler de problèmes professionnels. La communication est facilitée du fait que les services se trouvent dans le même bâtiment.

L'aide proposée est d'ordre psychologique. La plupart des étudiants viennent d'eux mêmes mais beaucoup sont envoyés par leurs professeurs, leurs tuteurs et par le personnel des Services d'Aide aux Etudiants. Le service a des liens étroits avec le personnel enseignant, qui a également un rôle pastoral dans l'établissement. Si un étudiant a des problèmes d'ordre personnel ou d'ordre pratique, il s'adresse en général à son tuteur. Chaque enseignant suit individuellement un certain nombre d'étudiants. La fréquence et la nature des entrevues varie d'un établissement à un autre et d'une personne à une autre. Les praticiens rencontrent régulièrement les tuteurs pour parler des problèmes des étudiants et pour leur proposer leur aide. Si un tuteur souhaite adresser un étudiant au service, il téléphone au préalable pour en parler.

Le travail d'aide psychologique est basé sur la psychothérapie d'inspiration psychanalytique ou psychodynamique. Mais ceci n'est pas le cas de tous les praticiens de l'Aide Psychologique en Grande-Bretagne. Beaucoup d'entre eux s'inspirent de l'humanisme et basent leur travail sur les théories Rogeriennes, sur la Gestalt, sur l'Analyse Transactionnelle et sur bien d'autres encore. En outre, certains praticiens s'inspirent des théories cognitives et comportementalistes. Ils travaillent surtout individuellement mais il y a aussi une thérapie de groupe une fois par semaine. Les groupes peuvent comprendre jusqu'à huit étudiants. Individuellement le travail peut être à court terme ou à long terme. Le travail à long terme peut durer jusqu'à trois ans, mais de plus en plus les praticiens voient les étudiants sur une période courte. Ceux qui sont suivis sur une période courte bénéficient d'une séance par semaine, mais ceux dont la thérapie est plus longue suivent un rythme de consultations plus espacé. La consultation dure normalement cinquante minutes. Le Service travaille avec des étudiants individuellement et avec des groupes. Il met également en place des ateliers qui ont pour thèmes des problèmes divers, comme la méthodologie, l'angoisse face à l'examen, les troubles alimentaires et les problèmes qui se posent aux étudiants qui commencent leurs études à 21 ans ou plus. Des conférences et des stages sont organisés à l'intention d'enseignants et de collègues praticiens, ce qui est une source de financement et une occasion d'approfondissement professionnel.

Un étudiant qui veut rencontrer un praticien de l'Aide Psychologique doit d'abord remplir un formulaire. A moins que le problème ne soit très urgent, il ou elle attendra une lettre l'invitant à un premier entretien d'évaluation. C'est la réceptionniste ou la secrétaire qui décident de l'urgence de la requête en discutant avec les étudiants qui sollicitent une aide psychologique. Ceux qui ont besoin d'une aide immédiate sont en général vus de suite ou dans les jours qui suivent.

Ces dernières années, il y a eu des listes d'attente dès le mois de novembre (un mois après le début de l'année universitaire) et certains étudiants ont dû attendre six semaines avant de pouvoir rencontrer un praticien. Ceci est assez courant dans la plupart des services au Royaume Uni. Après une première évaluation, on proposera à l'étudiant une aide appropriée ou on l'adressera à un service extérieur si cela est nécessaire. Il est cependant exceptionnel d'adresser un étudiant à un service extérieur car la plupart des consultations d'Aide Psychologique sont surchargées et payantes.

Les étudiants présentent de nombreuses difficultés personnelles qui sont d'ordre divers. Certains problèmes sont causés par des deuils, des expériences traumatisantes inattendues, des situations de rupture, des problèmes de logement, des difficultés financières, etc. D'autres problèmes datent de leur scolarité antérieure face à l'apprentissage, par exemple, l'angoisse de l'examen, des résultats insuffisants, une mauvaise gestion du temps et des blocages à l'écrit. Parfois les étudiants ont des difficultés à s'adapter aux filières qu'ils ont choisies. Il arrive qu'il se sentent loin de leurs familles ou qu'ils se sentent perdus dans un grand établissement après avoir connu la sécurité du lycée. Il arrive aussi, qu'à la fin de leurs études, ils aient peur de grandir et de quitter le monde scolaire pour le monde adulte. Ceci peut provoquer une chute inattendue dans leurs résultats habituels, un échec à l'examen ou un abandon soudain. Les étudiants asiatiques sont de plus en plus en conflit avec leurs familles à cause de mariages arrangés par les parents. En outre, il peut y avoir des raisons psychologiques plus complexes qui amènent les étudiants à demander l'aide d'un praticien. Parfois ils ne savent même pas où se situe le problème, mais sont conscients que quelque chose ne va pas. Il arrive qu'ils se plaignent d'être angoissés, déprimés, d'avoir des insomnies, de présenter des symptômes physiques ou d'avoir des doutes quant à leur identité sexuelle. Il arrive qu'ils se plaignent de ne pas pouvoir se faire de relations ou de ne pas pouvoir les garder; de souffrir de crises d'angoisse, de troubles alimentaires, d'idées suicidaires, de troubles dus à des violences sexuelles, de maladies psychiatriques.

Le travail de chaque praticien est supervisé par un thérapeute extérieur à l'équipe. Cette supervision individuelle est exigée par l'ASC Association for Student Counselling (Association de l'Aide Psychologique). Quand on parle de supervision pour les praticiens, ce n'est pas à prendre dans le sens administratif du terme, qui est nécessaire cependant dans tout service d'Aide Psychologique, mais cela se rapporte au travail de soutien qui est exigé de tout praticien professionnel. La "supervision" est un terme spécifique à l'Aide Psychologique. C'est dans ce contexte que l'étude de cas individuels ainsi que d'autres problèmes professionnels sont évoqués régulièrement avec un praticien expérimenté, extérieur à l'institution universitaire et à l'administration, de sorte que le travail puisse être suivi et évalué de manière systématique. Comme l'accent est mis sur l'interaction entre le praticien et le client, le seul moyen efficace qu'a l'établissement de déterminer si les praticiens agissent de manière professionnelle et responsable est de s'assurer qu'il y a une supervision.

Les praticiens de l'Aide Psychologique s'occupent exclusivement de problèmes affectifs ou d'ordre psychologique mais il y a également des personnes qui s'occupent de problèmes pratiques, par exemple de problèmes financiers, juridiques, d'immigration, etc. Bien que le service d'Aide Psychologique et le service d'aide générale aux étudiants soient bien distincts à l'Université de Westminster, dans quelques institutions, il arrive que les praticiens soient amenés à donner des conseils d'ordre pratique concernant des problèmes sociaux. Il y a également une personne chargée d'aider les étudiants qui arrivent de l'étranger. Cette aide comprend un programme destiné à les aider à s'adapter à la vie en Grande-Bretagne, un programme socio-culturel ainsi qu'un bulletin qui paraît régulièrement.

## **FORMATION ET QUALIFICATION DES PRATICIENS DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE**

Il est important de noter que dans le système universitaire britannique la plupart des étudiants suivent une formation professionnelle après la licence ou un diplôme équivalent, et que, dans bien des cas, ces formations sont différentes des matières étudiées pour l'obtention de cette licence. Ainsi les praticiens de l'Aide Psychologique viennent d'horizons divers. Certains ont des diplômes en Pédagogie, en Sciences Sociales et en Psychologie comme on peut s'y attendre. D'autres sont des scientifiques, des musiciens, des historiens, des mathématiciens etc, qui ont choisi d'entrer dans le domaine de l'Aide Psychologique. L'ASC (Association for Student Counselling) dans son "Guide des Stages du Praticien de l'Aide Psychologique" distingue trois domaines principaux de compétences du praticien professionnel.

### **1. Le travail d'Aide Psychologique**

Un praticien de l'Aide Psychologique est censé s'occuper d'un grand nombre de problèmes personnels, sociaux, affectifs et scolaires. Afin d'être compétent dans ce domaine, le praticien devra avoir travaillé sur un certain nombre d'approches théoriques d'aide individuelle et de groupe suffisamment dans le détail pour pouvoir établir des comparaisons et mettre en opposition différentes structures théoriques. L'une de ces approches aura été approfondie pendant ses études de manière à ce qu'il ait de solides connaissances dans une approche "ayant rapport et englobant les nombreux problèmes qui se présentent au praticien de l'Aide Psychologique."

Outre ce cadre théorique du cours, les étudiants suivant une formation de praticien de l'Aide Psychologique sont censés avoir aussi :

- I. une expérience pratique de l'Aide Psychologique individuelle sous une supervision régulière
- II. une expérience de la discussion de cas individuels en groupes
- III. fait des travaux dirigés réguliers avec un enseignant
- IV. être attentifs aux points suivants :

**Techniques d'évaluation** : prendre en note une anamnèse, réaliser une évaluation, adresser à un service approprié, reconnaître les troubles potentiels des clients, choisir entre différents traitements /thérapies.

**Considérations éthiques et professionnelles** : établir un contrat, respect du secret professionnel, interruptions, séparations et fin du suivi, rapports avec d'autres disciplines, médicales et pédagogiques, par exemple.

**Problèmes d'apprentissage** : formation à la méthodologie, théorie sur les processus d'apprentissage.

**Cadre de vie du client** : contexte culturel, familial et socio-économique.

## **2. Formation au travail en Institution**

On accepte le fait que les praticiens de l'Aide Psychologique ont non seulement un rôle préventif et d'aide au développement personnel, mais également un rôle thérapeutique au sein même de leurs institutions. C'est pour cette raison qu'il est essentiel que les praticiens en formation abordent les concepts théoriques relatifs aux structures et à la dynamique institutionnelles, les méthodes de formation et de gestion, de sorte qu'à la fin de leur formation ils aient suffisamment d'assurance pour pouvoir avoir un rôle de conseil ou de formateurs dans leur propre institution et puissent ainsi jouer un rôle actif dans le développement de la formation dans leur université.

## **3. Capacité à faire son auto-analyse**

La nature du travail d'Aide Psychologique suscite une pression significative qui s'exerce sur les praticiens, en partie parce que ce travail exige une réponse personnelle rigoureuse vis à vis des clients. C'est la raison pour laquelle il est important que les praticiens soient capables de travailler en faisant abstraction de leurs propres problèmes et qu'ils puissent, quand cela est nécessaire, bénéficier d'une aide et suivre une thérapie personnelle.

Les différentes situations d'apprentissage devraient être utilisées afin de permettre aux praticiens en formation de faire la distinction entre l'utilisation à bon escient de leur propre expérience et de leurs émotions dans le cadre de l'Aide Psychologique.

A la fin de leur formation, les diplômés sont censés être compétents et accepter des postes dans le cadre universitaire. Ce n'est qu'en occupant ces postes qu'ils consolideront ce qu'ils ont appris et c'est à ce moment là que le praticien de l'Aide Psychologique professionnel pourra entamer les procédures pour être agréé par l'ASC.

## *Association for Student Counselling (Association de l'Aide Psychologique) et British Association for Counselling (Association Britannique de l'Aide Psychologique)*

L'ASC a été fondée en 1970 et a plus de 500 membres. La plupart sont des praticiens qui exercent dans l'enseignement supérieur (l'enseignement non obligatoire) et qui travaillent avec des étudiants de plus de 16 ans.

Le premier objectif de l'Association est de promouvoir l'"Aide Psychologique" et d'en faire une partie intégrante du processus pédagogique. Elle n'a ni pouvoir mandataire ni pouvoir judiciaire mais jouit d'une grande autorité.

L'ASC est une division du BAC (British Association for Counselling) et en est très proche. Pour devenir membre de l'ASC, il faut d'abord être membre du BAC et accepter d'en respecter le Code de Déontologie et d'Exercice Professionnel (voir l'annexe). L'ASC est responsable devant le BAC en ce qui concerne le bon usage des fonds provenant des adhérents, la vente de brochures, etc. Dans l'éventualité d'une plainte à l'encontre du Conseil d'Administration de l'ASC, de l'une de ses sous-commissions ou d'un membre, c'est la Procédure de Requête du BAC qui est invoquée.

L'ASC a son propre règlement qui ne peut être changé que par la volonté des membres et en accord avec le BAC. Il y a un Conseil d'Administration, démocratiquement élu et des commissions. Parmi celles-ci on trouve la Commission d'Agrément. D'autres sous-commissions sont en rapport avec les médias, s'occupent de recherche et de l'organisation de conférences annuelles, etc. L'ASC a également un service qui aide les institutions à mettre en place des services d'Aide Psychologique dans les universités et qui promeut également la bonne pratique de l'Aide.

L'association pense que la formation professionnelle en Aide Psychologique telle qu'elle est définie dans le Code de Pratique du BAC est essentielle et que la formation aux techniques d'Aide n'est pas suffisante. L'ASC ne propose pas de formation en Aide Psychologique mais publie un guide des formations.

Les services proposés aux membres de l'ASC sont les suivants :

- Congrès Annuel de Formation(ouvert aux non membres)
- Agrément des membres remplissant les conditions requises
- Service d'aide aux institutions mettant en place des services d'Aide Psychologique
- Bulletin d'information régulier
- Publications et recherche
- Brochures
- Guide des formations
- Liste de membres
- Statistiques nationales annuelles concernant les services d'Aide Psychologique

L'Agrément de l'ASC :

La Commission d'Agrément est une sous-commission du Conseil d'Administration de l'Association et son Président fait toujours partie du Conseil d'Administration. Le Secrétaire de l'ASC et le Président du Service d'Aide aux Institutions sont également membres de la commission. D'autres

membres de l'ASC peuvent être cooptés afin d'assurer une représentation de tous les secteurs de l'enseignement supérieur. Les documents d'Agrément de l'association se trouvent en annexe et ne nécessitent pas d'explications.

Les membres agréés doivent renouveler leur agrément tous les cinq ans. L'agrément est caduc si la personne cesse son activité dans l'enseignement supérieur ou n'est plus membre de l'ASC.

L'ASC a utilisé la procédure d'agrément pour promouvoir les normes de base de la formation, la supervision et la formation professionnelle continue. Cela s'est révélé être un succès et à présent toutes les annonces pour des emplois de praticiens de l'Aide Psychologique stipuleront que les candidats doivent avoir l'agrément de l'ASC. Cela a encouragé les praticiens à faire pression sur leurs employeurs afin d'obtenir des indemnités de supervision et la possibilité de suivre des stages de formation .

Quand les membres de l'ASC se voient refuser l'agrément ou le renouvellement de leur agrément, il y a une Commission d'Appel qui est dirigée par le Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d' Administration de l'ASC est en train de réévaluer sa procédure d'agrément et reconnaît qu'il faut étendre et développer le système. Pour ce faire, il est très probable que l'ASC abandonne la procédure d'agrément des praticiens travaillant dans l'enseignement supérieur en faveur du BAC. L'ASC se contenterait de donner son approbation.

## **ANNEXE 1**

BRITISH ASSOCIATION FOR COUNSELLING

1 Regent Place, Rugby, CV21 2PJ

tel 0788 578328 (renseignements)

tel 0788 550899 (secrétariat)

fax 0788 562189

### **CODE DE DEONTOLOGIE ET D'EXERCICE PROFESSIONNEL DES PRATICIENS DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE**

#### **1. *Statut de ce code***

- 1.1. En réponse à l'expérience des membres du BAC, ce code est une révision du code de 1992.

#### **2. *Préambule***

- 2.1. L'objectif de ce code est de déterminer et de maintenir le niveau des praticiens de l'Aide Psychologique qui sont membres du BAC et d'informer et de protéger le public qui veut avoir recours à leurs services.
- 2.2. Les membres de l'Association doivent respecter les codes existants. Ils acceptent un cadre commun de référence, dans lequel ils exerceront leurs responsabilités vis à vis de leurs clients, de leurs collègues, des membres de l'Association et de la communauté toute entière. Alors que ce code ne peut prétendre résoudre tous les problèmes déontologiques ni les problèmes relatifs à l'exercice professionnel, son but est de procurer une structure traitant des problèmes de déontologie et encourageant l'exercice professionnel à un niveau optimal. Les praticiens devront décider quels articles de ce code s'appliquent à des situations particulières. Ils peuvent être amenés à prendre des décisions en cas de conflit.
- 2.3. Cette Association a une Procédure de Requête qui peut aller jusqu'à exclure des membres pour manquement à ses Codes de Déontologie et d'Exercice Professionnel.

#### **3. *Nature de l'Aide Psychologique***

- 3.1. L'objectif de l'Aide Psychologique est de donner au client l'opportunité de vivre de manière plus satisfaisante. Le terme « Aide Psychologique » inclut le travail avec des personnes seules ou des groupes de personnes, qui sont souvent mentionnées sous le nom de "clients", mais ce n'est pas toujours le cas. Les objectifs de l'Aide dépendront des besoins du client. L'Aide

Psychologique peut avoir pour objet l'aide au développement personnel, aborder et résoudre des problèmes particuliers, prendre des décisions, faire face à des crises, développer la prise de conscience (*insight*) et la connaissance de soi, faire abstraction des conflits intérieurs ou améliorer les relations avec autrui. Le rôle du praticien est de faciliter le travail de son client tout en respectant ses valeurs, ses ressources personnelles et sa capacité à l'autodétermination.

- 3.2. Ce n'est que quand l'utilisateur et le bénéficiaire acceptent explicitement de commencer une relation d'Aide Psychologique que l'on emploie le terme "aide" plutôt que le terme "techniques d'aide"
- 3.3. Il n'est pas possible de faire une distinction entre Aide Psychologique et psychothérapie. Il y a des traditions bien ancrées qui utilisent les termes de manière interchangeable et d'autres qui les distinguent. En dépit des préférences personnelles théoriques des praticiens de l'Aide Psychologique, il existe des problèmes déontologiques communs à toutes les situations d'Aide Psychologique.

#### 4. *Structure du Code*

Ce Code se divise en deux parties. Le Code de Déontologie passe en revue les valeurs fondamentales de l'Aide Psychologique ainsi qu'un certain nombre de principes généraux qui peuvent en résulter. Le Code d'Exercice Professionnel applique ces principes à la situation d'Aide.

#### A. **CODE DE DEONTOLOGIE**

- A.1. L'Aide Psychologique est une activité à but non lucratif. Ses valeurs de base sont l'intégrité, l'impartialité et le respect. Que l'Aide soit rémunérée ou bénévole, les praticiens se doivent de travailler de la même manière et de respecter la déontologie.

##### A.2. *Sécurité du client :*

Toutes les mesures doivent être prises pour assurer la sécurité du client pendant la durée de l'Aide.

##### A.3. *Contrats :*

Les termes selon lesquels l'Aide est proposée doivent être exposés aux clients avant que ne commence l'Aide. Il doit y avoir accord entre le praticien et le client avant toute révision des termes du contrat .

#### A.4. ***Compétences :***

Les praticiens de l'Aide Psychologique tirent leurs compétences de connaissances théoriques régulièrement mises à jour et doivent travailler dans la limite de ces compétences. Cela inclut une supervision continue et un soutien professionnel.

### **B. CODE D'EXERCICE PROFESSIONNEL**

#### B.1. ***Introduction :***

Ce code applique ces valeurs et principes déontologiques à des situations plus spécifiques qui peuvent survenir dans la pratique de l'Aide Psychologique.

#### B.2. ***Responsabilité :***

- B.2.1. La relation praticien-client est le souci d'ordre déontologique principal, mais elle n'existe pas hors de son contexte social. Pour cette raison, les responsabilités des praticiens vis à vis de leurs clients, d'eux-mêmes, de leurs collègues, d'autres membres de l'association et des membres de la communauté toute entière figurent sous des rubriques différentes.

#### B.2.2. ***Vis à vis du Client***

##### ***Sécurité du Client***

- 2.2.1. Les praticiens de l'Aide Psychologiques sont tenus de prendre des mesures afin de s'assurer que l'Aide Psychologique ne porte atteinte ni au physique ni au mental de leurs client.
- 2.2.2. Les praticiens de l'Aide Psychologique ne sont pas censés donner des conseils.

##### ***Autonomie du client***

- 2.2.3. Les praticiens doivent travailler de manière à apporter au client une meilleure maîtrise de sa propre vie et de manière à respecter sa capacité à prendre des décisions et à changer en tenant compte de ses idées et de ses valeurs propres.
- 2.2.4. Les praticiens ne sont pas censés agir au nom de leurs clients. Si c'est le cas ce sera à la demande expresse du client ou dans des circonstances exceptionnelles détaillées en B.4.
- 2.2.5. Les praticiens se doivent d'établir et de contrôler les limites existant entre la relation d'Aide et toute autre relation et de le faire savoir au client.
- 2.2.6. Les praticiens ne doivent pas exploiter leurs clients financièrement, sexuellement, affectivement ou de toute autre manière. Avoir des relations sexuelles avec un client est un manquement au Code de Déontologie.
- 2.2.7. Pendant les séances d'aide, l'intimité du client doit être respectée. Nulle autre personne que le ou les praticiens ne doivent observer le client si celui-ci n'a pas donné son consentement. Cela s'applique également à l'enregistrement vidéo de séances d'Aide Psychologique.

### ***Entretien préalable à l'aide psychologique***

- 2.2.8. Toute publicité et tout renseignement écrit ou oral doit refléter avec précision la nature du service proposé ainsi que la formation, les qualifications et l'expérience du praticien (voir aussi B.6)
- 2.2.9. Les praticiens doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour honorer les promesses faites au moment de l'entretien précédent l'Aide.

### ***Contrat***

- 2.2.10. Un contrat clair est une preuve de respect de l'autonomie du client.
- 2.2.11. Les praticiens doivent communiquer à leurs clients les conditions selon lesquelles ils proposent l'Aide ainsi que leurs attentes concernant les honoraires, les annulations de rendez-vous et toute autre affaire d'importance. Les praticiens se doivent de communiquer leurs conditions et d'en discuter avec leurs clients avant que ceux-ci ne s'engagent financièrement.
- 2.2.12. Le client choisit librement de prendre part à l'Aide Psychologique. Des mesures doivent être prises pendant la durée de l'Aide pour s'assurer que le client a la possibilité de revenir sur les conditions et les méthodes utilisées.
- 2.2.13. Les praticiens se doivent d'éviter tout conflit d'intérêt inutile et sont censés expliciter à leurs clients tout conflit d'intérêt qui peut survenir.
- 2.2.14. Si des notes prises pendant les séances sont conservées, les clients doivent en avoir connaissance. Les renseignements relatifs à l'accès à ces notes, leur disponibilité, et les conditions de sécurité dans lesquelles elles sont conservées doivent être communiqués au client à sa demande.(voir B.4)
- 2.2.15. Les praticiens se doivent de demander à leurs clients s'ils suivent parallèlement une autre thérapie. Les praticiens doivent obtenir la permission de leurs clients avant de s'entretenir avec des collègues.
- 2.2.16. Les praticiens doivent savoir que les documents informatisés sont soumis à des dispositions légales issues de la loi de 1984 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Parfois le gouvernement modifie les dispositions concernant le droit d'accès du client à ses propres données. La législation actuelle a des répercussions sur les praticiens de l'Aide Psychologique qui travaillent dans des services sociaux.

### ***Domaine de Compétence des praticiens de l'Aide Psychologique***

- 2.2.17. Les praticiens doivent être conscients des limites de leurs compétences, grâce à la supervision et au soutien professionnel ainsi qu'en demandant l'avis de leurs clients et d'autres praticiens. Les praticiens exercent dans les domaines liés à leurs qualifications.
- 2.2.18. Les praticiens ne doivent pas exercer quand ils se sentent diminués par des difficultés personnelles ou affectives, par une maladie, par un handicap, par l'alcool, la drogue ou pour toute autre raison.

2.2.19. C'est un signe de compétence de la part du praticien qui reconnaît son inaptitude à exercer et qui adresse le ou les clients aux services appropriés.

#### B.2.3. *Vis à vis d'anciens clients*

- 2.3.1. Les praticiens sont responsables des relations qu'ils peuvent avoir avec leurs anciens clients et doivent être très prudents quand ils ont des relations avec ceux-ci, qu'elles soient amicales, d'affaires, sexuelles, relatives à la formation ou autres. Toute modification du type de relation doit être discuté au cours de la séance de supervision. Quand un praticien décide de modifier la nature de ses relations avec un ancien client, il doit s'assurer que les problèmes présents durant la relation d'aide ont été résolus.
- 2.3.2. Les praticiens appartenant à des organismes interdisant les relations sexuelles avec d'anciens clients sont tenus de respecter cette clause.

#### B.2.4. *Vis à vis d'eux-mêmes*

- 2.4.1. Les praticiens se doivent, vis à vis d'eux-mêmes et vis à vis de leurs clients, de maintenir leur efficacité, leur solidité et leur capacité à aider leurs clients. Ils sont censés rester vigilants vis à vis de leur propre fonctionnement psychique et rechercher de l'aide ou se retirer du travail d'Aide Psychologique, temporairement ou définitivement, quand la déperdition de leurs ressources personnelles l'exige.(voir aussi B.3)
- 2.4.2. Les praticiens doivent avoir reçu une formation appropriée avant de commencer le travail d'Aide Psychologique et doivent suivre une formation professionnelle continue.
- 2.4.3. On encourage les praticiens à revoir régulièrement leurs besoins en matière d'assurance professionnelle et à contracter un contrat d'assurance quand cela est nécessaire.
- 2.4.4. Les praticiens doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer leur propre sécurité physique.

#### B.2.5. *Vis à vis d'autres praticiens :*

- 2.5.1. Les praticiens ne doivent pas, dans le cadre de leurs activités d'Aide Psychologique, se conduire de manière à ébranler la confiance du public, que ce soit dans leur rôle de praticien ou à travers le travail d'autres praticiens.
- 2.5.2. Si un praticien soupçonne un autre praticien de mal se conduire et que cela ne peut être résolu ou remédié en parlant à la personne concernée, il doit mettre en oeuvre la "Procédure de Plainte". Dans ce cas il n'y a pas manquement à la clause de confidentialité. (voir B9)

#### B.2.6. *Vis à vis de Collègues et de Membres des Professions de Santé:*

- 2.6.1. Les praticiens sont responsables des services qu'ils proposent vis à vis de leurs collègues, de leurs employeurs et des organismes payeurs. Les moyens utilisés pour y arriver doivent être en accord avec les besoins des clients. (B.2.7, B.2.2 13 et B.4)

- 2.6.2. Les praticiens doivent aider leurs collègues à comprendre le rôle de l'Aide Psychologique. Un collègue ou un membre d'une profession de santé ne doit pas être amené à croire qu'un praticien propose un service qu'il n'effectue pas et prive ainsi le client de la possibilité de bénéficier de ce service ailleurs.
- 2.6.3. Les praticiens doivent accepter d'explorer et de résoudre les conflits d'intérêt qu'il pourrait y avoir entre eux et leur agence, en particulier quand cela a des implications pour le client. (voir aussi B.2.2.13)

#### **B.2.7. *Vis à vis de la Communauté: Législation***

- 2.7.1. Les praticiens doivent exercer dans le cadre de la législation.
- 2.7.2. Les praticiens doivent être au courant de la législation en vigueur concernant l'Aide Psychologique. Un praticien qui ignore la loi n'a aucun moyen de défense s'il incite ou conseille un client à agir de manière contraire à la loi.

#### ***Contexte social***

- 2.7.3. Les praticiens doivent prendre en considération le milieu social de leur client

#### **B.3. *Supervision/ soutien professionnel:***

- B.3.1. C'est un manquement au code de déontologie que d'exercer sans supervision régulière et sans soutien professionnel.
- B.3.2. La supervision et le soutien professionnel sont des structures formelles qui permettent aux praticiens de parler régulièrement de leur travail d'aide avec des personnes spécialisées dans l'Aide Psychologique et la supervision. Son objectif est d'assurer l'efficacité de la relation praticien-client. C'est une relation qui doit être confidentielle. (voir également B.4)
- B.3.3. Les praticiens qui ont des chefs de services doivent leur rendre compte de leur travail. Le rôle de superviseur doit être indépendant du rôle de chef de service. Cependant quand le superviseur est aussi chef de service, le praticien doit pouvoir se faire aider par un consultant indépendant.
- B.3.4. Le temps de supervision doit être proportionnel au temps de travail d'Aide Psychologique fourni ainsi qu'à l'expérience du praticien.
- B.3.5. Quand cela est possible, la discussion de cas dans le cadre de la supervision ou du soutien professionnel devrait se faire sans que ne soit révélée l'identité du client.
- B.3.6. La déontologie et la supervision /soutien professionnel sont détaillés dans un code spécifique: le Code de Déontologie et d'Exercice Professionnel pour la Supervision des Praticiens de l'Aide Psychologique (voir également B.9) .

#### **B.4. *Secret Professionnel: Clients, Collègues et Autres:***

- B.4.1. Le secret professionnel est un moyen d'assurer la sécurité et de protéger la vie privée du client. C'est pour cette raison qu'un non respect du secret professionnel diminue l'efficacité du conseil thérapeutique.
- B.4.2. Les praticiens doivent traiter confidentiellement les renseignements personnels concernant les clients, que ces renseignements aient été obtenus directement, indirectement ou par déduction. Il s'agit des noms, adresses, détails biographiques et détails concernant la vie des clients ainsi que toutes circonstances pouvant permettre l'identification du client.
- B.4.3. Les praticiens se doivent de respecter l'accord de confidentialité qui a été conclu avec le client.
- B.4.4. Des circonstances exceptionnelles peuvent se produire et donner au praticien de bonnes raisons de penser que son client pourrait nuire gravement à la santé d'autres personnes ou à la sienne, ou qu'on pourrait lui faire du mal. Dans de telles circonstances, le praticien doit, dès que possible, obtenir le consentement de son client pour modifier l'accord de confidentialité sauf si le praticien a de bonnes raisons de penser que son client n'est plus responsable de ses actes. Quand cela est possible, la décision de rompre l'accord de confidentialité établi entre un praticien et son client ne doit être prise qu'après avoir consulté un superviseur ou un praticien expérimenté.
- B.4.5. Toute rupture de l'accord de confidentialité doit être minimisée en limitant les renseignements obtenus à la situation immédiate et appropriée et en ne les communiquant qu'aux personnes susceptibles d'aider le client. Il y a des considérations déontologiques qui font que le praticien doit trouver un équilibre pour à la fois agir dans les meilleurs intérêts du client et de manière à lui redonner la possibilité d'être responsable de ses actes. Ces considérations sont des priorités absolues pour les praticiens et leurs responsabilités vis à vis de la communauté toute entière.
- B.4.6. Les praticiens doivent prendre les mesures nécessaires et stipuler clairement à leurs clients les limites du secret professionnel. Cela doit normalement être établi au cours de l'entretien préalable à l'aide ou au moment de la signature du contrat.
- B.4.7. Si le praticien consulte des collègues ou d'autres personnes, il doit le dire à son client avant de démarrer les séances d'aide psychologique.
- B.4.8. La plus grande prudence est de rigueur pour s'assurer que des renseignements facilement identifiables ne soient transmis par des réseaux de relations confidentielles. Pour cela, il est souhaitable d'éviter de mentionner le nom des clients pendant la supervision, le soutien professionnel, et toute autre consultation, à moins que l'on ait de bonnes raisons de le faire. (voir également B.2.2.14 et B.4.2)
- B.4.9. Tout accord entre le praticien et son client relatif à l'aspect confidentiel peut être revu et modifié par des discussions communes.
- B.4.10. Les accords concernant la confidentialité restent valables après la mort du client sauf en cas de considérations juridiques ou déontologiques dérogatoires.
- B.4.11. Les praticiens émettent des opinions diverses quant il s'agit de décider si le fait qu'un client présentant des tendances suicidaires est une raison suffisante pour rompre le secret professionnel. Les praticiens doivent prendre en considération leur propre opinion et leur

expérience et les communiquer aux clients ainsi qu'à d'autres personnes quand cela est opportun. ( voir également B.2.6.2 )

- B.4.12. Une attention particulière est exigée des praticiens quand ils rédigent des études de cas, des rapports ou des publications concernant des situations d'aide psychologique bien précises. Il est important que le praticien ait le consentement du client ou alors qu'il déguise son identité.
- B.4.13. Toute discussion entre le praticien et d'autres personnes doit avoir un objectif précis et ne doit pas être banalisée.

#### ***B.5. Confidentialité et Procédure judiciaire***

- B.5.1. En règle générale, il n'y a aucune obligation légale à donner des renseignements, que ce soit spontanément ou sur requête sauf si cela est exigé par un tribunal. Le refus de répondre aux questions de la police n'est pas un délit, alors que mentir peut en être un. En général, les seules circonstances dans lesquelles la police peut exiger une réponse concernant un client et où un refus de répondre serait un délit, sont liées à la prévention d'actes terroristes. Il est souhaitable de demander à la police d'expliquer ses droits face à une réponse avant d'opposer un refus.
- B.5.2. Ne pas donner des renseignements concernant une infraction dont on a connaissance n'est pas un délit, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Quiconque a connaissance d'activités terroristes, doit immédiatement consulter un avocat.
- B.5.3. Il n'y a aucune obligation légale à répondre aux questions d'un avocat ou de faire une déposition pour les besoins d'un procès, sauf si la requête émane d'un tribunal.
- B.5.4. Il n'y a aucune obligation légale à aller au tribunal à la demande des parties impliquées dans une affaire ou à la demande de leurs avocats sauf en cas de citation à comparaître en tant que témoin pour répondre à des questions ou produire des documents.
- B.5.5. A la barre des témoins, il y a une obligation de répondre aux questions de la Cour. Un refus de répondre peut être considéré comme un outrage à la Cour à moins qu'il n'y ait des raisons juridiques pour ne pas le faire. (On privilégie la communication entre praticien et client pendant les tentatives de "conciliation" dans les affaires conjugales et de ce fait une révélation n'est pas nécessaire sauf si le client renonce à cette prérogative. Cela ne s'applique pas à d'autres types d'affaires).
- B.5.6. La police a l'autorité de saisir des documents confidentiels si elle a obtenu un mandat d'un juge de circonscription. Faire obstruction au travail de la police dans ces circonstances est un délit.
- B.5.7. Les praticiens de l'Aide Psychologique doivent consulter un avocat ou contacter cette association s'ils ont des doutes quant à leurs devoirs et obligations juridiques avant d'agir d'une manière qui s'oppose à l'accord conclu avec les clients qui sont directement impliqués. (voir également B.2.7.1)

#### ***B.6. Publicité/ Déclaration Publique :***

- B.6.1. Quand les praticiens font de la publicité pour les services d'aide psychologique, cela doit être limité à leurs noms, qualifications, adresses, numéros de téléphone, horaires ainsi qu'à une liste des services proposés.
- B.6.2. Ces annonces doivent être exactes dans le moindre détail.
- B.6.3. Les praticiens doivent faire la distinction entre le fait d'être membre de cette association et le statut de praticien agréé. Le premier ne doit pas être utilisé pour laisser supposer le second.
- B.6.4. Les praticiens ne doivent pas afficher leur affiliation à un organisme de manière à laisser supposer à tort que cet organisme cautionne ou contrôle leurs travaux.

#### **B.7. *Recherche :***

- B.7.1. Les praticiens ne peuvent faire utilisation de matériaux acquis grâce à leurs clients ou en observant des séances d'aide psychologique sans avoir obtenu le consentement écrit du client et s'être assuré que ce consentement a été donné librement.
- B.7.2. Les praticiens qui font de la recherche doivent d'utiliser leurs données avec exactitude et de limiter leurs conclusions à celles qui sont compatibles avec leur méthodologie.

#### **B.8. *Résoudre des Conflits entre des Priorités Déontologiques***

- B.8.1. Les praticiens devront de temps en temps faire face à des principes déontologiques conflictuels. Dans de telles circonstances, ils doivent prendre en considération la situation précise dans laquelle ils se trouvent et en parler avec leur superviseur et/ou avec d'autres praticiens expérimentés. Même après avoir réfléchi sérieusement au problème, certains dilemmes déontologiques ne peuvent être résolus facilement ou de manière totalement satisfaisante.
- B.8.2. Des problèmes déontologiques qui n'ont pas été encore pris en considération peuvent se poser. La sous-commission responsable des normes et de la déontologie dans cette association s'intéresse aux difficultés d'ordre déontologique qui se posent aux praticiens de l'aide psychologique car cela apporte des renseignements concernant le bon exercice de l'aide.

#### **B.9. *Disponibilité d'autres Codes et Directives relatives à l'Aide Psychologique***

- B.9.1. Les codes et procédures suivants ont été acceptés par les Congrès Annuels du BAC (British Association for Counselling)

*Code of Ethics and Practice for Counselling Skills* (Le Code de Déontologie et d'Exercice Professionnel en Techniques d'Aide Psychologique) à l'intention des membres qui ne se considèrent pas comme praticiens de l'aide psychologiques mais qui utilisent les techniques d'aide dans leurs fonctions.

*Code of Ethics and Practice for the Supervision of Counsellors*

(Le Code de déontologie et d'exercice professionnel pour la supervision des praticiens de l'aide psychologique) guide les membres qui proposent des séances de supervision aux praticiens et aide les praticiens qui recherchent des superviseurs.

*Code of Ethics and Practice for Trainers* (Le Code de Déontologie et d'Exercice des Formateurs) guide les membres qui proposent une formation aux praticiens de l'aide psychologique et aide les personnes qui recherchent une formation en aide psychologique.

*Complaints Procedure* (La Procédure de Requête) aide les membres du BAC et leurs clients à résoudre les plaintes concernant les manquements au Code de Déontologie et d'Exercice Professionnel.

D'autres directives et des fiches de renseignements relatives aux critères déontologiques de l'exercice de l'Aide Psychologique peuvent être obtenus en écrivant au secrétariat du BAC, 1, Regent Place, Rugby, CV21 2PJ.

Directives également disponibles :

*Renseignements téléphoniques : Directives relatives à la bonne pratique de l'Aide Psychologique* : destinés à définir les critères et aider les personnes qui donnent des renseignements par téléphone (sponsorisé par British Telecom). Des exemplaires sont disponibles au BSS, PO Box 7, London W3 6XJ.

## ANNEXE 2

### ASSOCIATION FOR STUDENT COUNSELLING

(Association d'Aide Psychologique aux étudiants)

Section du British Association for Counselling

(Association Britannique d'Aide Psychologique)

Directives et conditions d'obtention de l'agrément

#### *Directives*

Le Conseil d'Administration stipule qu'il est important que les membres soient libres de choisir la supervision qui leur convient. Néanmoins, le Conseil d'Administration est attentif à ce que, quelles que soient les dispositions prises pour la supervision, une attention toute particulière soit accordée à:

- a) la discussion de cas dirigée sur la relation entre praticien et client.
- b) la prise en considération de la nature de chaque cas et de son impact sur le praticien, du nombre de cas et de la gestion de ces cas.
- c) la reconnaissance et à l'évaluation de l'impact global sur le praticien, le nombre de cas et la gestion de ces cas.
- d) l'aide à la compréhension de la situation d'aide psychologique au sein de la dynamique institutionnelle.

#### *Conditions requises pour obtenir l'Agrément*

1.1 Etre membre de l'ASC

1.2 Le candidat doit occuper un poste de praticien de l'Aide Psychologique et travailler au moins huit heures par semaine.

1.3 Avoir suivi **soit** un stage de formation en aide psychologique **et** avoir accompli l'équivalent d'une année à temps plein en tant que praticien. Il s'agit en général d'un stage de formation d'Aide Psychologique à plein temps d'une durée d'au moins un an (ou l'équivalent à temps partiel), ou d'une formation dans un domaine proche comme la psychologie clinique ou la psychothérapie.

1.4 **Ou** avoir effectué trois ans à plein temps en tant que praticien de l'Aide Psychologique et être impliqué dans des activités destinées à promouvoir le développement personnel et professionnel.

1.5 Avoir un soutien régulier et permanent, désigné sous le terme de "supervision", ayant pris effet au moins six mois avant cette demande. (voir également 2.3)

1.6 Assister à des colloques, des stages, des formations et des ateliers faisant partie de la formation continue. On peut y inclure un travail thérapeutique personnel.

## *Conditions requises pour la supervision*

2.1 Les membres doivent choisir un praticien expérimenté qui sera leur superviseur dans leur propre domaine. (par exemple, des psychologues cliniciens, des psychiatres, des psychothérapeutes). Cette personne ne doit être ni un collègue immédiat ni un chef de service mais une personne extérieure à l'institution (voir B.3.3 du Code de Déontologie des Praticiens de l'Aide Psychologique). Il est important que les superviseurs soient sensibles aux aspects institutionnels du travail de praticien de l'aide psychologique.

2.2 Il est très important que les séances de supervision soient à la fois régulières et puissent se dérouler quand cela est nécessaire.

a) Les séances de supervision individuelles doivent avoir lieu de préférence une fois par semaine, mais au moins une fois par quinzaine pour les praticiens qui voient plus de douze clients chaque semaine et au moins une fois par mois pour ceux qui voient moins de douze clients par semaine.

b) Les séances de supervision de groupe doivent avoir lieu toutes les semaines et durer au moins une heure et demie. Les groupes ne doivent pas dépasser quatre personnes, de sorte que chaque praticien puisse présenter une étude de cas une fois par quinzaine. Tous les candidats doivent décrire en détail l'organisation et la structure du processus de supervision de groupe et y ajouter également le nombre de personnes présentes dans le groupe, la fréquence des présentations, etc.

2.3 La mise en place de la supervision doit avoir pris effet six mois au moins avant cette demande. Si des changements sont survenus récemment, les deux superviseurs doivent fournir les renseignements nécessaires.

2.4 Dans certaines circonstances, l'interruption des séances de supervision peut être acceptée sans que le praticien agréé ne perde son statut. Quiconque souhaiterait faire cette demande doit soumettre un projet à la commission d'agrément en spécifiant les raisons de l'interruption ainsi que sa durée.

## *Conditions relatives aux membres agréés*

Les membres agréés doivent :

- a) Se conformer au Code de Déontologie du BAC et avoir lu le Code de Déontologie et d'Exercice Professionnel relatif à la Supervision des Praticiens de l'Aide Psychologique.
- b) Avoir accès à des consultations médicales et psychiatriques pour leurs clients.

N.B On recommande fortement aux membres agréés d'avoir une assurance professionnelle ou une garantie fournie par leur employeur ou par tout autre service. Les membres doivent s'assurer que cette assurance ou cette garantie couvre leurs besoins particuliers. L'agrément ne signifie pas que cette association ou ses sous-commissions assument la responsabilité des plaintes formulées à l'encontre de ses membres.

## *Comment demander l'Agrément*

3.1 Complétez le formulaire " Demande d'Agrément"

3.2 Demandez à votre superviseur de remplir le "Rapport du Superviseur"

3.3 Assurez vous d'avoir donné à votre superviseur un exemplaire du Code de Déontologie des Praticiens de l'Aide Psychologique et un exemplaire du Code de Déontologie des Superviseurs, tous deux fournis par le BAC; ainsi que les Directives et Conditions d'obtention de l'Agrément de l'ASC et le formulaire de l'ASC relatif aux Superviseurs.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE VOUS-MEME ET VOTRE SUPERVISEUR AVEZ SIGNÉ LES DEUX FORMULAIRES.

Après avoir signé les deux formulaires, envoyez cinq exemplaires de chaque au Secrétariat de la Sous-Commission chargée de l'Agrément.

### *Droit d'Appel*

4.1 Un membre dont la demande d'agrément a été rejetée a le droit de faire appel à la Présidence de l'Association qui convoquera un Jury d'Appel constitué de membres agréés ne faisant pas partie du Conseil d'Administration. Ce jury conseillera le Conseil d'Administration. Le renouvellement de la demande peut être fait six mois après la date de réception de la lettre informant de la décision du Jury.

N. B

5.1 Durée et coût : L'Agrément est valable pendant cinq ans. Les membres doivent informer le secrétariat de tout changement d'adresse, de toute modification concernant la mise en place de la supervision et de tout changement de travail.

Pour obtenir l'Agrément, la somme de £ 7 est demandée afin de couvrir les frais administratifs.

5.2 Le Service de Renseignements de l'ASC peut être consulté sur les problèmes posés par ces documents.

5.3 Une personne qui n'est plus membre de l'ASC perd automatiquement son agrément.

5.3 Toute personne cessant son activité de praticien de l'Aide Psychologique dans un établissement d'enseignement supérieur, perd son agrément.

Mars 1992



# ITALIE

S.M.G ADAMO, Université de Naples " FEDERICO II"

M. BOSINELLI, Université de Bologne

P. VALERIO, Université de Naples "FEDERICO II"

## 1. LE CONTEXTE SCOLAIRE ITALIEN

En Italie la scolarité est obligatoire pour tous les élèves de 6 à 13 ans (enseignement primaire et secondaire). Lorsqu'ils quittent le collège, les élèves peuvent choisir entre : le "liceo classico", le "liceo scientifico" ou un lycée technique ou professionnel dans lequel les études durent cinq ans. Un tel programme favorise l'apprentissage de disciplines spécifiques et différencierées, et il donne à l'élève une formation générale. Le modèle qui a servi à l'enseignement supérieur en Italie trouve son origine dans les modèles de Napoléon et de Humbold, qui ont tous deux été créés pour répondre aux besoins de l'aristocratie.

Quand un élève a réussi l'examen de fin d'études secondaires (nommé "esame di maturità") en général à 18 ans, selon une loi datant de la fin des années 60, l'élève peut avoir accès à n'importe quelle université sans passer d'examen d'entrée, quelles que soient les études qu'il a faites. La seule exception est la Faculté de Médecine qui exige un examen d'entrée.

C'est pourquoi, le choix d'une carrière, qui est comme le fait remarquer Noonan, "un aspect fondamental quand on se définit en tant qu'adulte" (Noonan, 1988), ne se fait qu'au moment de l'inscription à l'Université. Psychologiquement, ce facteur a des conséquences diverses en ce qui concerne le moment du choix et le nombre d'options possibles. Ce système permet aux jeunes gens de prolonger leur temps de réflexion avant de prendre une décision finale et c'est un point positif. Mais d'autre part, cela implique un certain nombre de risques, en particulier parce que les choix auxquels sont confrontés les étudiants sont ouverts, sans aucune référence avec le monde professionnel qui pourrait leur servir d'indicateur et de limite au sens positif du terme.

L'ouverture et la souplesse du système universitaire italien sont assorties d'autres facteurs comme par exemple le coût très bas des frais d'inscription et la possibilité pour les jeunes de garder leur statut d'étudiant pendant 8 ans sans réussir d'examens. Ces vingt dernières années, l'accès à l'université en Italie a été facilité, en particulier pour les étudiants issus de classes sociales défavorisées et pour ceux qui viennent de très loin (en Italie, en règle générale, les étudiants suivent leurs études à l'université la plus proche de leur domicile). Comme le nombre d'enseignants a peu augmenté, l'étudiant italien type fera ses études dans une très grande université surpeuplée (les Universités de Rome, Milan et Naples ont chacune plus de 100 000 étudiants) où les cours sont dispensés à des groupes importants et où les relations avec les enseignants sont plutôt impersonnelles.

Dans les universités italiennes, les étudiants ne bénéficient pas de l'aide d'un tuteur (le tutorat, soutenu par une loi récente, commence à être pratiqué à titre expérimental dans quelques universités). Il n'y a tout simplement pas de tuteurs pour aider les étudiants à tenir compte de toutes les possibilités qui s'offrent à eux, pour les aider dans leurs études et les conseiller face aux difficultés qu'ils rencontrent.

C'est une des raisons pour lesquelles "l'état de santé" de l'enseignement supérieur italien n'est pas très bon.

En fait, si on fait le rapport entre le nombre d'étudiants qui s'inscrivent chaque année à l'université, un nombre relativement élevé correspondant à 73% des diplômés de l'enseignement secondaire, et le nombre d'étudiants qui quittent l'université avec un diplôme, les chiffres sont plutôt décourageants. Pour un étudiant qui réussit à obtenir un diplôme universitaire en Italie, il y a en moyenne 14,2 étudiants qui ne terminent pas leurs études. Ces chiffres sont encore plus décourageants quand on les compare à ceux d'autres pays européens comme la Grande-Bretagne et la Norvège par exemple où le rapport est de 1 pour 4 (Valerio 1993).

En outre, les données concernant la durée de la carrière universitaire de l'étudiant moyen, révèlent que 13% seulement des étudiants réussissent à terminer leurs études pendant la période qui leur est officiellement impartie. Cependant les chiffres varient en substance d'une faculté à une autre. Un Ministère a été créé en 1989 afin de trouver une solution à ces problèmes et de réorganiser le système universitaire italien. Il a la tâche spécifique d'évaluer et de résoudre les problèmes relatifs à l'université et aux domaines de la recherche scientifique et technologique. Une des fonctions spécifiques de ce Ministère est de programmer et de coordonner à la fois la recherche scientifique et le développement de l'enseignement supérieur. Cela a été réalisé presque exclusivement dans les universités publiques. Par rapport aux autres pays, il y a très peu d'universités privées en Italie.

Faisant suite aux récentes réformes instaurées par ce Ministère, les universités italiennes ont été autorisés à accorder les titres suivants: Diplômes Universitaires de Premier Cycle, Licences, Diplômes de Troisième Cycle et Doctorats (Tableau 1).

Le diplôme universitaire de premier cycle (*Laurea breve*) correspond au premier degré de l'enseignement supérieur et dure de 2 à 3 ans. L'objectif de ce premier cycle est de donner aux étudiants des connaissances et des méthodes de travail relatifs à des domaines professionnels spécifiques. L'accès à ce cycle d'études, qui a démarré en 1992, est réservé à un nombre limité d'étudiants, qui doivent tous passer un examen d'entrée. Tous les étudiants ayant terminé leurs études secondaires et ayant réussi leur examen de fin d'études peuvent se présenter à l'examen d'entrée.

Le "diploma di laurea" (Licence) correspond au second cycle de l'enseignement supérieur. La durée des études varie selon la faculté choisie et peut aller d'un minimum de 4 ans pour les Facultés de Lettres, de Philosophie et de Droit, de 5 ans pour les Ecoles d'Ingénieurs, d'Architecture et les Facultés de Psychologie jusqu'à un maximum de 6 ans pour la Faculté de Médecine.

Comme cela a été dit précédemment, il n'y a pas d'examen d'entrée pour s'inscrire dans les différentes facultés, la seule exception étant la Faculté de Médecine, où chaque année le nombre d'étudiants pouvant être acceptés est déterminé sur la base des résultats aux examens et des ressources disponibles.

## TABLEAU 1

---

### LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES ITALIENS

---

<i>Niveau</i>	<i>Type</i>
I	Diplôme Universitaire de Premier Cycle
II	Licences a) Programmes de Doctorat
III	b) Etudes de Troisième Cycle c) Etudes de Troisième Cycle courtes

---

Le niveau III d'études universitaires, c'est à dire les facultés de troisième cycle (particulièrement nombreuses en ce qui concerne la Médecine) ainsi que les programmes de Doctorat durent en moyenne 4 à 5 ans. Les examens d'entrée sont très difficiles. Ceci est dû en partie au nombre élevé d'étudiants qui postulent pour un nombre limité de places.

Les Facultés de Troisième Cycle proposent des formations professionnelles avancées et les diplômes accordés à la fin de ces études donnent aux étudiants une spécialité dans les domaines professionnels qu'ils ont choisis. Les étudiants qui suivent ces cours sont rémunérés.

La finalité des programmes de Doctorat est de former des futurs chercheurs pour le secteur privé ou pour l'université. Les études de troisième cycle courtes qui n'excèdent généralement pas 1 an font également partie du niveau III des programmes universitaires. Ces études répondent à des besoins spécifiques, comme des études approfondies dans un domaine particulier, des cours de recyclage professionnel ainsi que des plans de requalification professionnelle par exemple. Non seulement les candidats ayant réussi l'examen d'entrée ne payent ni frais d'inscription ni frais de scolarité, mais ils sont aussi rémunérés pendant la durée complète de leurs études.

### SERVICES D'AIDE PSYCHOLOGIQUE POUR LES ETUDIANTS

Au cours de ces dernières années, le taux élevé d'étudiants ayant beaucoup de retard ou ayant abandonné leurs études a suscité beaucoup d'intérêt, en particulier parmi les psychologues universitaires. Grâce à leurs initiatives, des services ont été mis en place en Italie avec pour objectif spécifique d'apporter une aide psychologique aux étudiants ayant des problèmes affectifs et/ou des difficultés à poursuivre leurs études. Cependant ces services sont assez différents des services de

psychothérapie ou d'Aide Psychologique qui existent dans les universités américaines ou anglo-saxonnes car ils n'ont pas d'organisation officielle et les professionnels qui y travaillent sont des psychologues cliniciens appartenant au corps enseignant. C'est la raison pour laquelle, il n'est pas facile de donner une idée de la situation actuelle des services d'Aide Psychologique en milieu universitaire en Italie. En fait ces services se sont développés récemment. C'est signe que l'on accorde beaucoup d'intérêt à ce domaine, mais cela veut dire aussi qu'il est en pleine évolution. La situation est donc incertaine et incomplète.

Voici une suite d'informations sur: a) l'historique et b) l'organisation des services italiens. Certains services seront décrits dans le détail ultérieurement avant la conclusion générale.

### **a) Historique des Services d'Aide Psychologique en milieu universitaire en Italie**

A l'heure actuelle, il n'y a en Italie qu'une dizaine d'universités dans lesquelles les étudiants peuvent trouver des Services d'Aide Psychologique et il n'y en a que quelques-uns qui sont opérationnels depuis plusieurs années et qui sont officiellement reconnus. La législation italienne (article 390 du 2.12.1991) mentionne sans équivoque le tutorat et l'orientation et soutient même dans le dernier cas l'existence d'un conseiller d'orientation , mais ne fait pas état d'activité d'Aide Psychologique. Pour les législateurs, les seuls obstacles qu'il faut supprimer et qui entravent le droit aux études universitaires sont d'ordre socio-économiques. Ceci se reflète par une négligence du bien être psychologique des étudiants de la part de l'université.

A l'inverse des pays anglo-saxons, par exemple, les universités italiennes n'ont développé aucun service d'Aide Psychologique déjà existant. Le fait que nos universités soient non résidentielles a sans aucun doute contribué à cela, car l'inconfort de l'étudiant a des répercussions principalement sur sa famille et non pas sur la communauté universitaire (Adamo, Valerio,1990). Il faut également tenir compte du fait que les motivations économiques et concurrentielles (Noonan,1988) \_ qui ont obligé de nombreuses universités britanniques, du moins au début, à créer des services d'Aide Psychologique afin de maîtriser les phénomènes d'échec et d'abandon liés à une perte conséquente de prestige et de subventions \_ font totalement défaut en Italie. Comme cela a été dit précédemment, la plupart des universités italiennes sont publiques et de nombreux étudiants "en retard" dans leurs études, se sentent tellement isolés et déprimés qu'ils n'assistent plus aux cours et ne se présentent plus aux examens. Paradoxalement cette situation peut ne pas affecter l'université. En réalité ces étudiants constituent une sorte de groupe invisible n'ayant pas d'exigences mais pouvant jouer un rôle important pour l'obtention de locaux supplémentaires ou de postes d'enseignants.

Il y a en outre, des motivations d'ordre social: dans notre pays, comme dans tant d'autres, le chômage des jeunes est un problème majeur et les universités servent très souvent de lieu d'attente.

En Italie, les étudiants ne peuvent prendre d'eux-mêmes l'initiative de développer des services d'Aide Psychologique, comme c'est le cas dans d'autres pays d'Europe, car ils sont très isolés et habitués à vivre leurs difficultés comme un échec personnel et ils se sentent coupables et honteux. C'est la raison pour laquelle les services existants ont été mis en place à l'initiative d'individus ou de groupes de psychologues cliniciens. Ces personnes, conscientes de la dynamique émotionnelle profonde qui est

souvent à l'origine de l'échec, ont essayé de mettre en place des services d'Aide Psychologique pour les étudiants de leur Facultés.

Parfois, comme nous le verrons, ces services trouvent leurs origines dans l'élargissement, la transformation ou la division des Centres d'Orientation<sup>1</sup>. Ces centres, cependant, ne ressemblent aucunement à leurs homologues des pays anglo-saxons ou d'autres pays de la CEE. Ceci est dû au fait qu'il n'y a pas de modèle uniformisé. De plus ce sont en général des professeurs d'université qui sont responsables de ces activités, car selon la loi (D.P.R N 382 du 11/07/80), ces activités tombent dans le domaine de leurs obligations au sein de l'institution. Les services universitaires d'aide et de conseil, dirigés par l'Opera Universitaria et constitués de psychologues, de travailleurs sociaux et de conseillers sont très rares et n'existent qu'à Parme, Pavie et Milan.

Dans la plupart des cas, cependant, les services existants ont démarré en tant que Services d'Aide Psychologique et ne prennent pas en charge les activités d'orientation.

### **b) Modèles d'organisation**

Dans le contexte italien, les Services d'Aide Psychologique peuvent adopter les modes d'organisation suivants :

- 1) Un service entièrement privé, autonome mais qui risque de devenir un service payant pour les clients;
- 2) Un service ayant des accords avec la ville ou avec le conseil régional pour promouvoir les études universitaires (EDISU, Ente per il Diritto allo Studio Universitario, ISU Istituto per il Diritto allo Studio Universitario) Son principal inconvénient est d'être limité dans le temps, bien que les accords puissent être renouvelés;
- 3) Un service géré et dirigé par l'Université qui bénéficie ainsi de la participation du conseil d'administration. En dépit de cela et compte tenu de la situation actuelle des universités italiennes, le travail d'un tel service n'est pas facile;
- 4) Un service faisant partie du service national de santé. D'une part, cette solution semble être la plus "naturelle"; d'autre part, il y a un risque de médicalisation incontrôlée.

A notre connaissance, les deux dernières solutions ne sont adoptées dans aucun des services existants.

En plus de l'aspect financier et de la gestion, les autres aspects fondamentaux pour identifier les Centres d'Aide Psychologique sont selon nous: la situation, la formation et le rôle du personnel ainsi que le type de services proposés.

---

<sup>1</sup> Pour une analyse comparative plus détaillée de l'organisation et de la législation se rapportant à l'orientation en Italie et dans les pays de la C.E.E, voir AA.VV (1982): L'Orientamento ed il Counselling nelle Università della comunità europea, Fratelli Palombi Ed, Rome.

Nous allons donc étudier ces problèmes en détail.

- A l'inverse des autres pays, les Services d'Aide Psychologique se trouvent en général à l'université même, dans des locaux mis à la disposition temporairement par le Département de Psychologie et utilisés aussi pour des activités scientifiques, didactiques ou autres.
- L'origine des Services d'Aide Psychologique à l'intention des étudiants italiens a un effet sur la qualification et l'identité professionnelle du personnel qui y travaille. Dans la plupart des cas, ce sont des universitaires (professeurs, chercheurs) et du personnel non-universitaire ayant une formation de troisième cycle en psychologie clinique, en thérapie psychanalytique ou systémique. Ces professionnels se considèrent comme des psychologues cliniciens, psychothérapeutes d'inspiration psychanalytique et pas comme des praticiens de l'Aide Psychologique. Ce n'est que récemment (en 1989) qu'un décret a été ratifié, qui reconnaît les psychologues et les psychothérapeutes comme étant des professionnels. Des registres professionnels ont été établis dans l'intervalle. C'est pourquoi, en ce moment il est peu probable que la fonction nouvelle de praticien de l'Aide Psychologique soit introduite en Italie. Par contre il est fort probable que l'on donne la possibilité aux jeunes diplômés en Psychologie d'acquérir les connaissances et les techniques nécessaires à l'exercice de l'Aide Psychologique pendant leur année obligatoire de formation de troisième cycle et surtout dans les facultés de troisième cycle dans toutes les disciplines.

Même s'ils diffèrent sous quelques rapports, les moyens mis en oeuvre dans les différents services, ont quelques éléments en commun:

- a) la personne qui vient au Centre, le fait généralement d'elle-même et la communication à des tiers des résultats de l'intervention n'est pas admise (famille, médecins, enseignants);
- b) Il y a une tendance à insister sur des interventions de type "psychologique" et donc à éviter toute possibilité d'interpréter le service en termes médicaux, voire psychiatriques;
- c) le choix d'interventions thérapeutiques brèves ou très brèves, qui semblent plus adaptées aux besoins et aux défenses de grands adolescents et de jeunes adultes, et également plus réalistes, compte tenu du manque de ressources professionnelles;
- d) dans la plupart des programmes étrangers, tout comme dans les brochures scientifiques, le rôle des services d'Aide Psychologique n'est pas seulement d'intervenir auprès d'étudiants. Ces services ont également une fonction de prévention et de conseil au sein de l'institution universitaire. De ce point de vue, les solutions adoptées par les services italiens sont assez différentes. Dans certains services, ce problème a été complètement laissé de côté, alors que d'autres services l'ont adopté en proposant une activité de prise de conscience pédagogique.

Dans tous les cas portés à notre connaissance, le Service d'Aide Psychologique exerce toujours un rôle marginal au sein de l'institution universitaire, car souvent on n'en tient aucun compte ou alors on le considère de manière négative (voir Noonan, 1988). A l'inverse de la plupart des programmes américains et anglais, les personnes qui en sont responsables ne font partie d'aucune commission et ne sont jamais consultées pour prendre des décisions au niveau de la vie universitaire.

## SITUATION AU NIVEAU NATIONAL

Voici quelques précisions sur les Centres d'Aide Psychologique des Universités de Bologne, Naples, Palerme, Pavie, Salerne et Rome qui peuvent, en dépit de leur spécificité, illustrer les différentes voies et les caractéristiques générales. En outre, ils donnent un panorama assez complet de la situation dans trois régions italiennes ( le Nord, le Centre et le Sud) très différentes les unes des autres. Les auteurs souhaitent remercier les Professeurs L. Sarno, M. Spairani, G. Boggi Cavallo, M. Malagoli Togliatti qui leur ont donné des renseignements sur les Services d'Aide Psychologique à Palerme, Pavie, Salerne et Rome.

A notre avis les points fondamentaux qui doivent être étudiés sont les suivants:

- 1) l'année de démarrage de l'activité
- 2) les institutions impliquées
- 3) la qualification du personnel
- 4) les moyens mis en oeuvre

Azienda Comunale per il Diritto allo Studio Universitario  
UNIVERSITE DE BOLOGNE Service d'Aide Psychologique aux Etudiants  
*Servizio di Aiuto Psicologoco per Studenti Universitari)*

Le Service d'Aide Psychologique pour les étudiants fonctionne officieusement depuis les années 60 et officiellement depuis 1985, après que des dispositions furent prises avec le Bureau d'Aide aux Etudiants. Des chercheurs du Département de Psychologie, de même que des collaborateurs indépendants travaillent à temps partiel dans ce service. La plupart ont également des activités scientifiques, didactiques et cliniques.

Depuis 1985, 700 cas ont été examinés. Pas moins de 80% ont eu recours à une intervention psychothérapeutique. Chaque étudiant est vu trois fois par un thérapeute et ensuite son cas est évoqué au cours de la réunion hebdomadaire du personnel.

Dans quelques cas les trois entrevues ont suffi pour éclaircir les problèmes d'ordre pratique ou pour décider si le cas pouvait être traité dans le service même ou à l'extérieur (par exemple troubles psychiatriques, besoin d'une psychanalyse intensive, etc.). La plupart des cas ont été traités par des thérapies à moyen et long terme, sauf dans le cas de quelques étudiants qui ont suivi une thérapie brève ou d'autres qui ont suivi une thérapie de groupe ou des séances de relaxation.

L'avenir du Service d'Aide Psychologique dépend d'un certain nombre de possibilités:

a) selon que les consultations brèves, les traitements à court terme et l'orientation vers des services extérieurs prédominent ou non. Ceci donnerait les moyens d'aider un plus grand nombre d'étudiants.

b) selon qu'une activité clinique spécifique est rendue possible ou non: ceci supposerait probablement la prescription de médicaments ainsi que davantage de thérapies à long terme; une telle option pourrait aboutir à la transformation d'un Service d'Aide Psychologique en centre psychiatrique;

c) selon que l'on accorde davantage d'attention à l'amélioration des conditions socioculturelles des étudiants ou non: ceci peut être obtenu en proposant une collaboration étroite aux administrateurs de l'Université et au Comité Local pour le Droit des Etudiants, dans le but de demander un plan de réforme de l'aide aux étudiants. Un plan de ce genre a été entrepris ces derniers mois.

Ente per il Diritto allo Studio Universitario (EDISU Napoli I)

UNIVERSITE DE NAPLES "FEDERICO II"

Service d'Aide Psychologique à l'intention des Etudiants

(*Centro di Consultazione Psicologica per Studenti Universitari*)

Le Service d'Aide Psychologique a été instauré il y a environ 10 ans par la Chaire de Psychologie de la Faculté de Médecine de l'Université de Naples " Federico II".

Au début, le service fonctionnait dans le cadre du Service d'Aide Psychologique de l'Hôpital Universitaire sans qu'il soit officiellement reconnu. En 1991, ce service a été officiellement reconnu par EDISU, Naples I (Bureau d'Aide aux Etudiants) qui a conclu un accord avec les Sections de Psychologie du Département des Sciences de la Communication et du Département des Sciences Relationnelles. Son but était d'apporter, tous les ans, une aide psychologique aux 150 étudiants des 12 facultés (dans lesquelles 100 000 étudiants sont inscrits).

A l'heure actuelle, le Service est divisé en trois sections, qui se réfèrent aux deux chaires de Psychologie des deux Facultés de Médecine et de la Faculté des Lettres et de Philosophie de l'Université de Naples.

Les professionnels qui y travaillent sont des psychologues cliniciens, des psychanalystes et des thérapeutes spécialisés en psychanalyse d'enfants. Ils y travaillent à temps partiel, puisqu'ils sont professeurs et chercheurs à l'Université de Naples, alors que des vacataires y travaillent une fois par semaine.

Le Service n'a pas de locaux propres, mais utilise les locaux et le personnel administratif des Chaires de Psychologie. Les étudiants viennent au service de leur propre initiative. Quand ils s'inscrivent, on leur donne tous les renseignements et on leur explique qu'ils pourront participer à quatre séances gratuites. Après chaque séance, ils devront simplement signer un reçu.

La procédure et les objectifs de l'intervention sont similaires à ceux qui sont décrits par les psychothérapeutes de la Clinique Tavistock ( Copley, 1976, Saltzberger-Wittenberg, 1977)

La technique utilisée est une adaptation de la technique psychanalytique et le but du thérapeute est de proposer une écoute attentive à l'étudiant, qu'il s'exprime verbalement ou non.

La principale exigence de l'intervention est de faire alliance avec le client dans ce qu'il a de plus adulte, afin d'examiner avec lui ses difficultés personnelles.

Indépendamment des interventions cliniques, diverses initiatives sont en cours afin de promouvoir les activités du service au sein de la communauté universitaire et étudiante, par exemple,

des spécialistes organisent des séminaires sur les problèmes affectifs des étudiants et sur les objectifs du Service d'Aide Psychologique. Les principales raisons qui amènent les étudiants au Service sont les suivantes: difficultés à étudier ou difficultés dans leurs relations avec les autres; troubles d'ordre psychosomatiques. Presque tous ont assisté aux quatre séances. La plupart d'entre eux cependant présentaient des difficultés qui ont été résolues et dans certains cas les thérapeutes ont été amenés à suggérer un suivi quelques mois plus tard ou si cela était nécessaire, ils ont suggéré une psychothérapie (Adamo, Bacchini, 1992, Adamo, Valerio, Giusti, 1992)

C'est également la raison pour laquelle les thérapeutes du Centre ont commencé à collaborer avec des professionnels qui travaillent dans les services de psychothérapie de l'Hôpital Universitaire. L'objectif de cette initiative est d'une part de permettre à un certain nombre d'étudiants de suivre une psychothérapie brève (individuelle ou de groupe) et d'autre part de poursuivre des recherches sur les difficultés et les possibilités rencontrées quand on propose de telles interventions aux étudiants.

Département de Psychologie

UNIVERSITE DE PALERME Service d'Orientation (*Servizio di Orientamento*)

Il y a environ trois ans, un programme expérimental de formation et de qualification pour les psychologues du "Service d'Orientation" a démarré au sein du Département de Psychologie de l'Université de Palerme.

A l'origine, ce service était destiné aux lycéens qui avaient réussi leurs examens de fin d'études secondaires et qui avaient besoin de conseils pour choisir une faculté. Ils passaient un test d'aptitude et on leur donnait des renseignements sur le marché du travail.

Plus tard ce service a étendu ses activités d'orientation aux élèves qui étaient encore en dernière année de lycée. Un projet similaire pour les étudiants est à l'étude en ce moment. Ceci provoque un élargissement du domaine d'activité et un accroissement du nombre des services mais les méthodes d'intervention de même que la philosophie du service n'ont pas changé.

Récemment cependant, des étudiants qui au cours de leurs études universitaires ont eu des problèmes liés, selon eux, à un mauvais choix de faculté, ont consulté le service. Ces étudiants souhaitaient être aidés afin de revoir leur choix initial.

Il est évident que dans le cadre du développement de cette activité apparaissent des problèmes qui exigent une révision des demandes et de l'aide dispensées par les professionnels du Service d'Orientation.

Sur cette base, la formation et la requalification des professionnels du service était nécessaire, principalement pour leur permettre d'acquérir les techniques cliniques d'évaluation requises par les changements de la nature et des objectifs de l'intervention proposée. Cela a provoqué une redéfinition progressive du service en lui-même, qui lui a permis de s'étendre au delà des limites imposées par l'activité d'orientation censée évaluer les capacités de l'étudiant. Ce service est devenu davantage un centre de consultation pour les étudiants.

Ceux qui assurent la coordination entre l'activité du service et le projet de formation ont progressivement révisé, au cours du travail, toutes les coordonnées (contrat, objectifs et durée de

l'intervention). Ils ont également organisé une activité de supervision en rapport avec les outils nécessaires au diagnostic et à la relation clinique. Au cours de cette relation on accorde une attention toute particulière à l'analyse du contre-transfert lié à l'identification des questions, à la fois en termes institutionnels (identité et extension de la compétence du service) et professionnels (identité technico-scientifique) concernant les praticiens (psychologues, psychologues cliniciens, psychothérapeutes).

Istituto per il Diritto Universitario (ISU Pavia)

UNIVERSITE DE PAVIE Centre d'Orientation (*Servizio di Orientamento*)

Le Service d'Aide Psychologique destiné aux étudiants sur le point de s'inscrire ou déjà inscrits à l'Université de Pavie a été établi au début des années 60 à l'université même par le biais du service d'orientation et avec le soutien financier de l'« Opera Universitaria » comme on l'appelait à cette époque là.

A l'origine, un concept rigide centré sur la psychométrie et les aptitudes prédominait, qui était toutefois intégré et soutenu par l'« entretien » qui apportait l'essentiel du contact « relationnel » avec la personne à laquelle on apportait finalement son « aide ».

Un service spécial d'hygiène mentale était ouvert aux étudiants souffrant de problèmes affectifs (même pour ceux qui présentaient des symptômes psychopathologiques) dans le cadre du service de santé des étudiants (et qui appartenait à l'Opera Universitaria). Un psychiatre était présent deux fois par semaine et a continué à y travailler même après la suspension du service de santé des étudiants qui a été absorbé par le Service National de Santé.

A la fin des années 70, l'Opera Universitaria (qui a pris le nom de ISU à ce moment là) est passée dans le cadre du "Ente per il Diritto allo Studio" (la Commission pour le Droit des Etudiants/le Bureau d'Aide aux Etudiants) : l'orientation, supprimée des services universitaires, a été attribuée aux services de cette nouvelle institution.

Dans l'intervalle (au début des années 80) l'orientation est devenue plus générale, impersonnelle et a été énormément influencée par l'information donnée par les média. Son objectif était de toucher à peu près toute la population étudiante afin de lutter contre les risques de « chômage intellectuel ». Par ailleurs dans la région de Pavie, le Service d'Aide Psychologique existe toujours et est actif. Son objectif est de permettre une approche basée sur des paramètres psychologiques. Il vise à rendre optimales la capacité et la motivation de l'étudiant à terminer ses études et à être accepté sur le marché du travail.

A part ce service d'orientation, les étudiants peuvent consulter gratuitement deux professionnels du service (des psychologues, des spécialistes de l'orientation qui sont employés à plein temps par ISU). Au milieu des années 80, l'Aide Psychologique est devenue indispensable, compte tenu du phénomène sans cesse grandissant d'abandon et d'échec.

Faisant suite à des recherches précises entreprises par le service, en partie relatives aux modèles anglo-saxons (méthodes d'apprentissage) et en partie coïncidant avec les études expérimentales menées sur la population étudiante, une série de techniques, de méthodes et de stratégies (inspirées pour la plupart de la psychologie cognitive) a été mise en place: son but était d'aider l'étudiant à se concentrer

sur sa "méthode d'apprentissage" et de la perfectionner ou de l'adapter aux exigences du système universitaire.

Cette proposition, destinée avant tout à ceux qui ont des difficultés et des blocages face à l'apprentissage et qui échouent aux examens, est encore à l'heure actuelle une des ressources du Service d'Orientation de l'ISU à Pavie et peut concerner une soixantaine d'étudiants par an.

D'autre part, il est impossible de nier qu'il y a une très gros besoin "non officiel" d'Aide Psychologique. Il serait utile de faire connaître ce besoin et d'y travailler. C'est une chose qui ne peut être mise en application dans le cadre de l'ISU, car un psychologue seulement assure les consultations concernant les méthodes d'apprentissage ainsi que tout le travail d'Aide Psychologique au Service d'Orientation.

Ce qui fait défaut, au niveau national, que ce soit dans les établissements publics ou privés, c'est une politique rationnelle qui soutiendrait les besoins et les problèmes des étudiants , qui ne servirait pas seulement à amortir les situations tragiques et marginales, mais qui serait également capable de comprendre le droit d'une personne "normale" à être aidée au niveau cognitif et affectif dans la recherche de son identité et dans la réalisation de soi.

Département des Sciences de l'Education

UNIVERSITE DE SALERNE Service d'Aide Psychologique (*Servizio di Aiuto Psicologico*)

Ce service, créé en 1989, est une équipe pluridisciplinaire dans laquelle travaillent des psychiatres et des psychologues ayant des approches théoriques et méthodologiques diverses. Cette particularité est à ce stade, un enrichissement et un stimulant pour les professionnels qui travaillent dans le secteur de l'Aide Psychologique. Ils peuvent confronter leurs idées sans mettre en danger l'accord de base sur les objectifs établis par le service tout en respectant les besoins psychologiques du client.

A l'heure actuelle, ce service fonctionne sur la base d'un accord entre le Département des Sciences de l'Education et l'Opera Universitaria locale. (Bureau d'Aide aux Etudiants). Les professionnels qui y travaillent à temps partiel, sont des enseignants et des chercheurs de la Chaire de Psychologie ou des indépendants. Le but de ce service est de fournir aux étudiants, dans le cadre même de l'université, un "lieu" où ils peuvent se rendre à des moments critiques de leurs vies et trouver du personnel qualifié qui sera à leur écoute.

Le service organise des cycles de 20 séances hebdomadaires de psychothérapie sur une période de 5 à 6 mois. Ces séances sont totalement gratuites pour les étudiants. Les cas qui demandent soit un traitement prolongé soit un traitement médical, sont en général adressés à des organismes ne dépendant pas de l'université, dans lesquels ils pourront bénéficier d'une thérapie spécifique et plus appropriée.

Faculté de Psychologie

UNIVERSITE DE ROME "LA SAPIENZA" Centre Clinique (*Centro Clinico*)

L'Aide Psychologique à l'intention des étudiants de l'université de Rome est dispensée de manière très informelle parmi les diverses activités du Centre Clinique de la Faculté de Psychologie. Ce centre a été créé en 1986 pour assurer une série d'interventions psychologiques, non seulement à l'intention de clients individuels, mais également à l'intention de professionnels (médecins, personnel paramédical, enseignants, assistantes sociales), qui abordent dans le cadre de leur travail, la toxicomanie, les problèmes d'apprentissage, la détresse morale et sociale.

Nous avons constaté rétrospectivement qu'il y avait de nombreux étudiants inscrits à la Faculté de Psychologie ou à d'autres facultés qui consultaient le Centre Clinique. Le Centre est l'un des rares services à Rome à procurer une aide psychologique dont le seul but n'est pas de traiter les personnes souffrant de graves troubles psycho-pathologiques. Par conséquent, les clients dits "normaux" ne sont pas soumis aux stigmates généralement associés aux centres dans lesquels sont traités ces troubles mentaux.

Etant donné le grand nombre d'étudiants qui viennent spontanément au centre, les professionnels ont pensé créer un service qui leur serait plus particulièrement destiné. Ce Centre emploie des thérapeutes psychanalystes ou des thérapeutes systémiciens ainsi que des stagiaires de la Faculté qui travaillent à temps partiel. Du fait du contexte spécifique de la Faculté de Psychologie, les étudiants assistent à des séances qui se déroulent uniquement avec du personnel non enseignant; ceci afin d'éviter de confondre et de superposer la formation personnelle et une certaine gêne qui pourrait en découler et afin de proposer à l'étudiant un lieu où il pourra développer sa vie affective.

Il est intéressant de noter que les étudiants en Psychologie qui demandent une aide thérapeutique pour des problèmes initialement liés aux difficultés qu'ils rencontrent dans leurs études, ne commencent à avoir des problèmes affectifs ou relationnels qu'après plusieurs séances, alors que les étudiants venant d'autres Facultés arrivent au Centre en ayant déjà des problèmes affectifs et leurs difficultés à poursuivre leurs études sont liées à ces problèmes.

## CONCLUSION

Comme cela a été dit, les Services d'Aide Psychologique ont été créés récemment dans notre pays. A l'exception du centre de Bologne, où le service a démarré de manière informelle dans les années 60, et de celui de Naples qui est opérationnel depuis 12 ans, les autres Services d'Aide Psychologique ont été créés il y a 3 ou 4 ans et certains vont seulement être reconnus officiellement.

De ce point de vue, l'expérience de Rome est de loin la plus réaliste; en fait nous recevons de plus en plus souvent des demandes de renseignements et d'échanges de vues de la part de collègues travaillant dans diverses universités et souhaitant créer des Services d'Aide Psychologique pour leurs étudiants.

Les centres de Pavie et de Palerme illustrent une situation différente car ils ont été créés dans les années 60 en tant que Centres de Conseil et d'Orientation. Mais compte tenu d'une évolution interne et d'une demande pressante de la part des étudiants, leur domaine d'activité a été étendu à l'Aide Psychologique.

En ce qui concerne le personnel, l'uniformité est de rigueur dans les services que nous avons décrits. Un personnel très qualifié travaille dans presque tous les services.

Ces professionnels, cependant, ne se considèrent pas comme des praticiens de l'Aide Psychologique, mais plutôt comme des psychologues cliniciens, des psychothérapeutes, etc. même s'ils sont conscients du fait qu'il leur faut adapter leurs outils traditionnels au contexte institutionnel, à l'âge du client et à ses problèmes, et à la courte durée de la relation.

L'approche psychanalytique l'emporte sur les autres approches théoriques, même si elles sont également utilisées (approche systémique, cognitive, comportementaliste). En ce qui concerne l'orientation théorique, certains centres sont homogènes, alors que dans d'autres, les professionnels qui y travaillent viennent d'horizons divers et se trouvent confrontés aux problèmes causés par le grand nombre d'approches et d'offres.

Presque tous les services décrits sont financés par la ville ou par la région (ISU, EDISU), dans le cadre de la promotion des études universitaires. Ceci leur permet, comme cela a été vu, d'avoir une certaine autonomie par rapport à l'université et cela empêche le service d'être trop médicalisé. D'autre part ces accords doivent être renouvelés tous les ans.

Nous aimerais conclure de manière optimiste: au cours de ces dernières années, l'Aide Psychologique a été à l'ordre du jour de plusieurs congrès et rencontres qui se sont tenus en Italie. Ceci montre l'intérêt sans cesse grandissant pour ce domaine de travail et de recherche, tout en sachant qu'il reste énormément de choses à accomplir.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :**

Adamo, S.M.G., Valerio, P. 'Counselling Psicodinamico con studenti universitari: acquisizioni e prospettive di ricerca', in S.M.G. Adamo and P. Valerio (eds) PSICOLOGI E MEDICI. ESPERIENZE E RICERCHE IN AMBITO ISTITUZIONALE, Idelson, Napoli, 1990

Adamo, M.G., Bacchini, D., Giusti, P., Petri, F., Portanova, F., Valerio, P., 'Continuità e trasformazione nell'ambito di un Servizio di Counselling psicologico per studenti universitari', in S.M.G. Adamo, P. Valerio (eds), SERVIZI PSICOLOGICI PER STUDENTI UNIVERSITARI: PERCORSI E METODOLOGIE A CONFRONTO. Quaderni di Counselling Psicodinamico per Studenti Universitari 1, 1, 47-60, suppl. Diritto allo Studio, sept. 1992.

Adamo, S.M.G., Valerio, P., Giusti, P., 'Psychodynamically Oriented Brief Interventions with Medical Students: An Italian Experience'. JOURNAL OF COLLEGE STUDENT PSYCHOTHERAPY, 7 (2), 1992, pp. 35-42.

Copley, B., 'Brief work with adolescents and youngadults in a Counselling Service', JOURNAL OF CHILD PSYCHOTHERAPY, 4, 1976, pp. 2-6.

Iacono, G., Adamo, S.M.G., Valerio, P., 'A space within the institution for thinking about emotional problems connected with university studies', in M. Bosinelli and F. Giusberti, (eds), THE AGE OF ADOLESCENCE AND YOUTH AND THE PSYCHOSOCIAL PROFILE OF THE UNIVERSITY STUDENT, pp. 102-123, Editrice CLUEB, Bologna, 1989.

Noonan, E., 'The impact of institution on psychotherapy', in R. May (ed), PSYCHOANALYTIC PSYCHOTHERAPY IN A COLLEGE CONTEXT, pp. 57-100, Praeger, New York, 1988.

Salzberger-Wittenberg, I., 'Counselling young people', in: D. Daws and M. Boston (eds), THE CHILD PSYCHOTHERAPIST AND PROBLEMS OF YOUNG PEOPLE, Wild Wood House, London, 1981.

Valerio, P., Ciannella, C., Pavone, A., 'Università degli Studi di Napoli: un'analisi della produttività del sistema', DIRITTO ALLO STUDIO, special issue, 8, 1993, pp.338-345.

# **PAYS BAS**

L. J. VAN LOON, Université de Leiden  
H.J OPPENHEIM, Université de Delft  
A.T.M BOEKHORST, Université de Groningue

## **1. CONTEXTE UNIVERSITAIRE**

Les psychologues universitaires sont surtout rattachés aux universités. Ce service est très peu disponible encore dans les Ecoles de Hautes Etudes Professionnelles (Instituts HBO). La description qui suit concerne donc uniquement les universités. Dans la plupart des universités aux Pays-Bas, il y a un certain nombre de facultés qui proposent un grand choix de sections. Certaines universités cependant s'en tiennent à un nombre restreint de sections, comme la médecine ou les sciences économiques, par exemple. Il y a également des Universités Technologiques.

## **2. AGE/DIPLOMES/CONDITIONS D'ENTREE**

Pour pouvoir être admis à l'université, un étudiant doit avoir terminé l'enseignement pré-universitaire à un niveau avancé (que l'on appelle en néerlandais le VWO) après six années d'enseignement secondaire faisant suite à l'enseignement primaire. D'autres voies sont également possibles: un étudiant peut entrer à l'université après avoir passé cinq ans dans l'Enseignement Secondaire Supérieur (HAVO en hollandais) et un an dans l'Enseignement Supérieur Professionnel.

Un étudiant peut aussi entrer à l'université en passant un examen d'entrée, le "colloquium doctum".

En général, un étudiant commence ses études universitaires à l'âge de 18 ou 19 ans. Récemment les cycles d'études ont été ramenés à 4 ans. En règle générale, un étudiant obtient une bourse pour une durée de 5 ans au plus. La plupart des étudiants terminent leurs études à l'âge de 24 ans.

En plus du diplôme du VWO, chaque section a ses exigences propres en ce qui concerne les matières choisies pour le VWO.

A l'intérieur d'une section, il y a deux examens possibles: l'examen de "propédeutique", c'est à dire l'examen de première année et le Masters.

Il existe une seconde phase d'études. L'accent y est mis sur l'acquisition d'une qualification professionnelle.

## **3. BESOINS PSYCHOLOGIQUES DES ETUDIANTS**

Les psychologues universitaires sont essentiellement responsables de ces besoins.

Cependant dans un contexte plus large, cette responsabilité incombe aussi aux professeurs, aux tuteurs (des enseignants responsables d'un programme et qui répondent aux questions des étudiants et

les aident dans leur progression personnelle), aux médiateurs (personnes extérieures à l'établissement et qui conseillent les étudiants pour des problèmes matériels spécifiques). Il peut y avoir des contacts entre ces services. Un service peut adresser un étudiant à un autre service.

Pour une description plus détaillée, voir paragraphe 8.

#### **4. ATTITUDE DES INSTITUTIONS**

L'attitude des conseils d'administration à l'égard de ce travail diffère d'un établissement à l'autre, mais ce service existe dans toutes les universités. Cependant la nature du service disponible par nombre d'étudiants varie et au cours de ces dernières années, les budgets ont été considérablement réduits.

De temps en temps, on examine de près le travail des psychologues universitaires. Les conseils d'administration sont particulièrement critiques à l'heure actuelle. Les professeurs et les tuteurs réagissent souvent contre ces critiques. Il s'avère toujours que le service d'Aide Psychologique est indispensable. On peut dire que ce sont toujours des raisons financières qui sont à l'origine de cette volonté de réduire les moyens ou le fonctionnement du service. Par contre, les arguments en faveur du maintien de ce service sont en rapport avec son contenu et l'exercice professionnel.

#### **5. EVENTAIL DE SERVICES/CONTEXTE/SITUATION**

Chaque institution a un service d'Aide Psychologique ainsi qu'un bureau de médiateurs, un centre de renseignements, et très souvent un service d'aide aux techniques d'apprentissage. Très souvent ce sont des services centraux qui fonctionnent séparément, à côté des facultés.

Ils se trouvent souvent dans les mêmes locaux que d'autres services. La plupart des bureaux ont leur propre personnel administratif.

#### **6. MOYENS**

Dans les années 50, le psychologue au service des étudiants était désigné comme un "conseiller d'orientation".

Selon cette manière de penser, l'Aide Psychologique faisait partie intégrante des études. Peu à peu, le domaine d'activité s'est étendu à toutes sortes de problèmes liés aux études et à l'environnement social de l'étudiant.

Le psychologue en milieu universitaire a un rôle fondamental. Les conseils dispensés aux étudiants sont toujours gratuits. Parce que ce type d'aide est proposée dans le cadre universitaire et social de l'étudiant, celui - ci prend plus facilement la décision de consulter un psychologue de son plein gré. L'aide thérapeutique à long terme ne fait pas partie des attributions du psychologue à l'université.

#### **Responsabilités**

Tous les services de psychologie universitaire n'ont pas les mêmes responsabilités. Par exemple, dans certaines universités, ce sont d'autres services qui sont chargés de faire passer les tests psychologiques ou alors cela se fait dans des services extérieurs à l'université. Il en est de même pour les techniques d'apprentissage: ce ne sont pas toujours les Services d'Aide Psychologique qui en sont responsables.

Ces différences résultent d'aménagements à l'échelle locale.

## Procédures

Les étudiants peuvent se rendre dans certains Services d'Aide Psychologique à n'importe quel moment, pendant les heures de bureau. Dans d'autres, ils doivent prendre rendez-vous pour le premier entretien.

Dans la plupart des services il y a une procédure d'inscription bien définie. Cela signifie qu'il y a une phase d'admission. La décision d'assurer le suivi psychologique d'une personne n'est prise qu'après en avoir discuté avec le client.

Certains services utilisent une procédure plus directe dans laquelle la différence entre admission et traitement est moins bien définie. Néanmoins, avant d'adresser un client à un autre service, on lui en parle.

Les rapports servent essentiellement à refléter le point de vue du thérapeute ainsi que de moyen mnémotechnique pour lui-même.

Seuls les rapports qui concernent les conseils ou les décisions d'adresser une personne à un autre service sont soumis au personnel de l'établissement. Ce n'est qu'avec la permission de l'étudiant qu'un tiers peut avoir accès au contenu des consultations.

La plupart des clients sont suivis individuellement. Habituellement ils consultent entre trois et sept fois. La plupart des consultations sont de nature à conseiller, orienter ou soutenir l'étudiant. Elles peuvent être suivies d'une thérapie brève, ayant pour objet un problème particulier. On envisage des thérapies individuelles longues uniquement dans 5% des cas. Dans de tels cas, le travail à long terme est basé sur le lien entre les études et les problèmes névrotiques.

La thérapie de groupe se déroule en groupes à thème centrés sur des problèmes courants, comme l'angoisse face à l'examen, le manque de confiance en soi ou le problème d'orientation dans ses études, par exemple.

A l'intérieur de l'université, il est fréquent que les psychologues, les médiateurs, les tuteurs, les pasteurs, les médecins adressent les étudiants d'un service à l'autre. Ce genre de choses permet d'offrir un service optimal aux étudiants. Lorsque des étudiants sont adressés à des services extérieurs, ils sont généralement envoyés vers l'Institut Régional d'Hygiène Mentale (en hollandais: le RIAGG), vers les consultations externes du service de psychiatrie, ou vers d'autres consultations externes d'hygiène mentale.

Les tests psychologiques servent surtout à s'assurer que l'étudiant a choisi la bonne section. Les résultats de ces tests ne peuvent être utilisés pour obliger quelqu'un à suivre une certaine voie. Il existe également une série de tests qui permet de déterminer quelle thérapie sera la plus appropriée.

Dans certains départements, les psychologues supervisent des stagiaires venant des facultés de Sciences Sociales. Il existe également la possibilité de supervision en 3ème cycle pour le cas de collègues plus jeunes et moins expérimentés. Les psychologues sont amenés à donner leur avis à l'extérieur de leur département, mais toujours dans le cadre de l'université. C'est plus particulièrement le cas pour tout ce qui concerne la formation et les consultations dans le domaine de l'aide universitaire. Souvent, les psychologues proposent une sorte de *formation interne* aux médiateurs et aux professeurs et tuteurs. Cette formation porte sur les techniques d'aide psychologique et les problèmes qui se posent aux adolescents.

## 7. MOYENS FINANCIERS

C'est l'université qui est responsable financièrement de tous les départements : logement, salaires, secrétariat, frais de gestion. Pour certaines activités, on demande parfois une petite participation financière à l'étudiant.

## 8. LIENS ET DIFFÉRENCES QUALITATIVES ENTRE LES DIFFERENTS SERVICES

A l'intérieur de son département, l'étudiant peut en général consulter deux personnes:

- *Le professeur*: pour obtenir des renseignements et pour tous les problèmes concernant sa matière, les choix qu'il peut effectuer et sa progression personnelle.
- *Le tuteur*: pour avoir des renseignements sur les études, les emplois du temps, la progression, les options et toutes les circonstances exceptionnelles.

A l'extérieur du département, en plus du Service d'Aide Psychologique, il y a en général un certain nombre de services centraux qui fonctionnent :

- Les *médiateurs* : ce sont des conseillers indépendants que les étudiants peuvent consulter s'ils ont des réclamations à formuler, s'ils ont des problèmes concernant les inscriptions, des problèmes financiers, lorsqu'ils ont changé de section ou qu'ils ont trop de travail.

- *Un centre d'orientation* : qui donne des renseignements sur les études supérieures, sur les tests concernant le choix d'une carrière. Il est également possible d'y consulter un conseiller d'orientation.

- *Un service de méthodologie* : qui propose des ateliers dans le domaine de l'apprentissage, de l'expression écrite, de l'organisation des études, la lecture des journaux et ainsi de suite.

La coopération entre les différents services n'est pas la même selon les institutions, ceci est dû principalement aux conditions propres à chaque établissement, par exemple s'ils se trouvent ou non dans le même bâtiment.

En tout état de cause, il reste toujours la possibilité d'adresser un étudiant d'un service à un autre. Parfois même, les services suivent une politique identique.

## **9. LIENS EXISTANT ENTRE LES DIFFERENTES ACTIVITES**

Parmi les activités qui proposent une assistance directe aux étudiants, on peut mettre en valeur les trois suivantes:

### **Prévention**

En observant les tendances qui se développent dans le milieu universitaire, on essaie de prévenir ou de modifier les points négatifs de la situation d'apprentissage. Parmi les activités dispensées à titre préventif par les psychologues, on trouve:

- 1) l'inscription,
- 2) l'observation,
- 3) les conseils,
- 4) le soutien aux étudiants, aux médiateurs, aux professeurs,
- 5) la recherche,
- 6) les publications.

### **Recherche et publications**

Les problèmes qui se posent aux étudiants (par exemple, l'angoisse de l'échec, la procrastination) font l'objet de recherches qui sont souvent publiées.

### **Ligne d'action**

Les psychologues au service des étudiants prennent part à l'élaboration de la ligne d'action de l'établissement en renseignant les autorités sur la situation universitaire des étudiants et leur mode de vie, ou en prenant part aux activités des comités consultatifs.

## **10. PROBLEMES RECURRENTS**

Les psychologues sont essentiellement confrontés aux problèmes suivants: choix d'une filière, études, réussite, angoisse face à l'examen, séparation (des parents, du tuteur), relations vis à vis des autres, et des questions relatives à l'identité et au sens de la vie.

Avec les problèmes relationnels et affectifs, les questions relatives aux études et au choix de filière sont les plus fréquentes dans tous les services. Les problèmes d'ordre psychosomatique sont également assez courants. Il semble que de nombreuses personnes aient du mal à demander de l'aide. Bien que l'accès à cette aide ne soit pas aussi difficile qu'à l'extérieur du milieu universitaire, beaucoup d'étudiants ont du mal à se décider.

## **11. SITUATION AU NIVEAU NATIONAL**

Il y a 13 universités aux Pays-Bas et presque toutes ont un département d'Aide Psychologique.

Cependant les moyens mis en oeuvre par rapport au nombre d'étudiants varient d'un service à l'autre et peuvent aller d'un psychologue pour 2000 étudiants à un psychologue pour 5000 étudiants.

Approximativement 5 à 10% d'étudiants consultent un psychologue à un moment ou l'autre de leurs études.

La durée de traitement relativement brève (en général moins de 10 consultations) montre la fonction fondamentale du service.

Afin d'avoir une idée des psychologues en 1993, il est important de mentionner les changements qui se sont produits au cours des dix dernières années.

Dans les années 80, un certain nombre de révisions de la loi ont provoqué des modifications importantes dans de nombreux domaines. Le psychologue a été sans aucun doute influencé par la réduction du programme d'études, par le changement de fonction de la première année, par l'organisation de nouveaux programmes d'études, et par le fait que les facultés et les départements soient davantage responsables de la progression des étudiants.

Des changements de priorités ont montré clairement cette influence. La tendance la plus frappante est l'accent mis sur le côté universitaire de la fonction de psychologue. On peut dire que l'on insiste davantage sur l'aide à l'étudiant dans ses choix d'orientation. On accorde plus d'attention à la méthodologie: l'étudiant dispose de moins de temps pour maîtriser d'autres matières secondaires du fait de la réduction des programmes. Afin d'avoir une idée précise de la situation globale, on accorde davantage d'attention à un système d'inscription uniformisé. Ceci entraîne davantage d'opportunités dans le domaine de la recherche et des publications.

Le rôle des tuteurs au sein des facultés est devenu plus important. Les départements d'Aide Psychologique leur proposent davantage de stages afin de les aider dans leur tâche.

On met l'accent sur les traitements à court terme. En outre, des groupes se sont créés. Ils concentrent leurs efforts sur des problèmes particuliers comme par exemple, l'angoisse face à l'examen, la procrastination ou le manque de confiance en soi. Pour mener à bien ces groupes à thèmes, il est essentiel d'avoir une bonne connaissance du fonctionnement d'un groupe. Il est également important d'être capable de mener les discussions, de connaître les tenants et les aboutissants des processus relatifs aux choix, de comprendre les besoins souvent contradictoires des jeunes, et enfin de savoir manier les principes qui régissent les thérapies comportementalistes et l'interaction.

Il y a de nouveaux moyens de résoudre les problèmes qui sont à la disposition des psychologues universitaires : des brochures d'information et des programmes d'aide sur ordinateur.

## **12. FORMATION : FORMATION ET QUALIFICATION ACTUELLES DES PSYCHOLOGUES**

Un psychologue doit avoir une formation universitaire et avoir suivi une spécialisation dans l'aide aux jeunes adultes. Il est souhaitable qu'il ait fait des études approfondies qui lui permettent d'être enregistré en tant que psychothérapeute. Le professionnalisme des psychologues est reconnu par le seul fait qu'ils suivent ou ont terminé une formation de troisième cycle en thérapie. Les formations les plus courantes sont les thérapies psychanalytiques, comportementalistes, rogeriennes, et de groupe. Les psychologues disposent de facilités (limitées) dans presque toutes les universités pour suivre ces formations. La caractéristique la plus remarquable des psychologues universitaires, si on les compare à d'autres psychologues est, qu'ils sont en relation avec le *processus pédagogique* auquel participe l'étudiant. En ce qui concerne les interventions, ils peuvent tenir compte du contexte particulier de l'étudiant, par exemple d'un programme d'étude spécifique.



# **ESPAGNE - PORTUGAL - IRLANDE**

## **ESPAGNE ET PORTUGAL**

Malgré bien des efforts, il nous a été impossible de trouver des représentants de l'Espagne et du Portugal pour participer à notre rencontre à Naples. Depuis lors, nous avons établi des contacts individuels avec des représentants de ces pays, et ce qui suit est leur réponse à notre demande d'information concernant la pratique de l'Aide Psychologique. Il est bon que nous ayons maintenant pris contact et que nous puissions inviter ces personnes à se joindre à nos travaux futurs.

## **PORTUGAL**

GRACA FIGUEIREDO DIAS, Nouvelle Université de Lisbonne

J'ai envoyé un questionnaire à toutes les universités, mais je n'ai reçu que deux réponses, qui ne couvrent pas les points que vous souhaitiez connaître. J'ai néanmoins décidé de vous décrire ce que je connais de la situation au Portugal. Seules deux universités portugaises ont un service d'Aide Psychologique destiné aux étudiants. L'une est l'Université de Porto, où un psychologue exerce dans les services médico-sociaux de l'université, l'autre est le service où je travaille moi-même, situé dans la Faculté de Science et Technologie de la Nouvelle Université de Lisbonne, destiné uniquement à ses étudiants.

Il existe plusieurs autres Services de Psychologie rattachés aux diverses Facultés de Psychologie, mais qui ne s'adressent pas particulièrement aux étudiants de l'Enseignement supérieur. Ces services sont ouverts aux communautés locales aussi bien qu'aux étudiants. L'Aide Psychologique y est pratiquée principalement par les étudiants en Psychologie de 3ème cycle (senior), comme faisant partie de leur formation, et ils sont supervisés par les enseignants de la faculté de Psychologie.

Il n'y a pas de liens institutionnels entre les services que j'ai mentionnés.

Avec cette vue d'ensemble très succincte, je ne crois pas nécessaire de donner beaucoup de détails sur mon propre service. La Faculté compte environ 3000 étudiants (pour la plupart dans la fourchette d'âge traditionnelle). Je suis la seule psychologue à plein temps dans ce service et je dépend directement du Doyen de la Faculté.

L'attitude du corps professoral vis à vis de ce service est en général ambivalente, comme c'est souvent le cas je pense.

Je pratique surtout l'Aide Psychologique, dans un cadre de référence psychanalytique, et je m'occupe également un peu de l'orientation et de l'aide pédagogique. Les problèmes qui reviennent le plus souvent chez les étudiants (chez ceux qui ne sont pas malades) sont surtout liés à l'insécurité, à l'autonomie et aux relations personnelles.

En ce qui concerne l'avenir, je ne pense pas qu'il apporte une amélioration, étant donné qu'avec la récession économique, on a même fermé certains services médicaux destinés aux étudiants.



# **ESPAGNE**

FRANCISCO RIVAS, Université de Valence

ELENA DEL CAMPO, Enseignement Universitaire à Distance d'Espagne (U.N.E.D.).

## **SERVICES D'AIDE PSYCHOLOGIQUE ET D'ORIENTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : LOIS EN VIGUEUR**

Depuis 1970, les activités d'Aide Psychologique et d'Aide aux étudiants aux différents niveaux d'enseignement sont cités dans la Loi de Réforme de l'Education (*Ley General de Educacion*), qui inclut l'Enseignement Supérieur (Article 9.4, 125. 2 à 127).

Dans le COU (*Curso de Orientacion Universitaria*), qui coïncide avec la partie finale du programme de l'enseignement secondaire et constitue la préparation pour entrer à l'université, certains éléments concernant l'orientation sont étudiés. L'organisation du COU relève de la responsabilité de chaque université et chaque établissement d'enseignement supérieur organise en conséquence des conférences d'information pour les étudiants, publie des guides des études et prépare et fait passer des tests de sélection pour l'entrée à l'université. Les COU sont organisés par les services administratifs des universités et n'apportent aucune aide psychologique ou sociale aux étudiants. En 1972 (RD, août 1972) ont été mis en place, à titre expérimental, des services de conseil pédagogique et d'orientation pour les étudiants participant au COU. Il y avait un praticien de l'Aide Psychologique pour 300 étudiants. En l'absence de résultats positifs, l'expérience n'a pas été poursuivie.

Certaines autres universités ont mis en place la *Ley General* de 1970 (D/1678/69) et ont soutenu la réforme de l'enseignement en créant des Instituts de Sciences de l'Education (ICE) qui jouent un rôle important grâce à des programmes d'évaluation et d'aide aux étudiants. Chaque ICE est autorisé à utiliser des approches différentes. Par exemple, l'ICE de l'Université polytechnique de Valence a mis en place en 1971 des services d'Aide Psychologique pour ses étudiants. D'autres instituts, tels que celui de l'Université de Saragosse, organisent un programme d'Orientation pour les étudiants du COU qui entrent à l'université. En général, de tels services fonctionnent dans l'enseignement secondaire plutôt que dans l'enseignement supérieur.

Dans la Loi Universitaire de 1982 (*Ley de Autonomia Universitaria*), il n'est fait aucune mention de services d'Aide Psychologique pour les étudiants de l'université. Dans la pratique, l'attention apportée aux besoins des étudiants dépend des différents départements ou " vice-rectorats ", enseignements, etc, mais il n'existe pas de services psycho-pédagogiques.

Sur les 42 universités du pays, 12 seulement ont un centre d'Information et d'Orientation (COIE) qui aide principalement à la recherche d'emploi, informe sur les études, etc. Les équipes qui travaillent dans ces centres s'occupent de sujets administratifs mais n'offrent ni traitements psycho-pédagogiques individuels, ni aide personnalisée à l'orientation.

En résumé, il n'existe pas de services institués d'Aide Psychologique ou d'orientation dans l'enseignement supérieur en Espagne. A ce niveau d'enseignement, il existe très peu de services et les dépenses destinées à des services de soutien dans les études universitaires sont très faibles. C'est tout à fait le "modèle méditerranéen", décrit par Mora et al. dans sa publication de 1993 sur le financement de l'Université de Valence. Des commentaires avaient été faits, dans une publication antérieure datant de 1989, à propos d'initiatives spécifiques prises dans ce domaine, mais sans que soient institués des services permanents et bien que différents départements de certaines universités aient entrepris des recherches de qualité dans le domaine de la psychologie de l'orientation professionnelle.

## **LES UNIVERSITES DE VALENCE**

Nous décrirons brièvement des tentatives de création de services d'aide personnalisée et d'orientation, en nous appuyant sur des enquêtes menées dans les universités de Valence.

### **Université Polytechnique de Valence**

A partir de 1971, le *Departamento de Orientacion* (Département d'Orientation), soutenu par l'ICE a proposé aux élèves-ingénieurs un service d'Aide Psychologique: des professionnels en psychopédagogie y travaillent auprès d'étudiants de l'enseignement supérieur. Des tests psychologiques individuels évaluant les attitudes, les aptitudes et les intérêts y sont pratiqués, et des rapports techniques sont rédigés pour l'administration de l'université. Ce service a été soutenu par les résultats des enquêtes réalisées par Rivas en 1976 et par les études menées ensuite par Zaragoza en 1981 et Fernandez en 1987. Il a survécu et continue de fonctionner en tant que service d'aide personnalisée et d'orientation.

### **Université de Valence (Studi General)**

Durant l'année universitaire 1983-84, le Département de Psychologie de l'Education (cf.Rivas, 1984) a créé un programme d'aide universitaire (Programa de Asesoramiento Universitario) (PAU-84) destiné à répondre aux besoins des étudiants entrant à l'université cette année-là. L'expérience acquise par ce programme expérimental a permis de mener à bien six thèses de doctorat sur la psychologie de l'orientation et de créer le Système d'Evaluation de l'Orientation. Le taux de satisfaction des étudiants concernant ce service (évalué par près de 1000 étudiants), était de 8,5 sur une échelle allant de 0 à 10. Toutefois, ce programme n'a existé que cette année-là, et il n'a pas été créé d'autres services d'orientation par la suite.

En complément de ce qui précède, il existe en ce moment un autre programme d'orientation, le SAV 90, qui fonctionne dans la plupart des écoles secondaires en Espagne et qui est utilisé comme moyen d'information.

## **Université Jaime I de Castellon**

Depuis sa création en 1991-92, cette université a un département d'Aide pour les Etudes et l'Orientation. Ce département propose aux étudiants des services psycho-pédagogiques, une information sur l'orientation et de l'aide à la recherche d'emploi.

### **Enseignement Universitaire Espagnol à Distance (U.N.E.D.) :**

Les caractéristiques et l'organisation spéciales de l'UNED, qui sont celles de l'enseignement à distance, exigent des méthodes d'enseignement qui diffèrent de celles d'une université traditionnelle. Il en résulte que les services d'aide aux étudiants sont essentiellement centrés sur les études et ne se situent pas dans une perspective psycho-pédagogique.

La Loi Générale sur l'Education, (Article 47.1) a autorisé les Bureaux d'Enseignement (MEC) à gérer les diverses formes d'enseignement par correspondance, radio et télévision. La *Loi Normativa* de 1971 (Article 1.106) a créé un comité de gestion pour instituer les méthodes et les objectifs de l'enseignement à distance, y compris dans l'enseignement supérieur. La *Loi Normativa* du 18.08.1972 (Article 2.310) a créé l'UNED, et dans le préambule de cette loi, la nécessité de développer l'un des principes de bases de la réforme de l'enseignement est soulignée, à savoir que pour assurer l'égalité des chances face à l'enseignement il faut impérativement que soient développés les moyens de faciliter l'accès à l'enseignement universitaire pour tous ceux qui rencontrent des empêchements tels que des obligations professionnelles, l'éloignement géographique par rapport aux centres universitaires, ou toute autre raison rendant impossible leur accès aux salles de cours universitaires.

L'UNED offre des conseils et de l'aide centrés sur les études dans 71 centres associés dans différentes villes d'Espagne et 9 autres centres à l'étranger. Ce sont des professeurs qui conseillent les étudiants, essentiellement au sujet des difficultés rencontrées dans les études ou pour les informer sur les différents cours existants. Il n'existe pas de services psycho-pédagogiques ou d'orientation pour les étudiants de l'UNED.

Nous pensons qu'il devrait exister une coopération entre les organismes nationaux et internationaux de l'UNED qui ont des services de conseil et de soutien aux étudiants. Ceci contribuerait à renforcer les relations et à développer une aide financière pour les étudiants et les praticiens de l'Aide Psychologique en Espagne, autant que pour ceux des différents pays. Cette coopération nous permettrait de définir le profil homogène de tous les praticiens européens de l'Aide Psychologique et de leurs fonctions, apportant de ce fait une précieuse somme de connaissances aux praticiens européens, en particulier dans le domaine des différences d'enseignement et de culture. La compilation de rapports, tels que ceux qui composent cette publication, et l'organisation de congrès par FEDORA contribuent ensemble à créer les conditions favorables pour que se réalisent des idées telles que celles que nous avons développées plus haut.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

Campo, E. and Lopez, G., EL ESTUDIO Y LA LECTURA: CONSEJO Y ORIENTACION PSICOEDUCATIVA PARA MEJORAR LA HABILIDAD LECTORA EN UNIVERSITARIOS, MEC, Dykinson, 1990.

Fernandez, A., LA CALIDAD DE LA FORAMCION DE ENTRADA DE LOS ALUMNOS DE LA UNIVERSIDAD POLITECNICA DE VALENCIA, Tesis doctoral no publicada. Facultad de Filosofia y Ciencias de la Educacion, 1987.

Gil, J. ORIENTACION Y ASESORAMIENTO VOCACIONAL, Proyecto Docente, No publicado. Universidad Jaime 1, Castellon 1993.

Mora, J. et al., LA FINANCIACION DE LAS UNIVERSIDADES VALENCIANAS. Ed. Alfons el Magnamim, Generalitat Valenciana, 1993.

Rivas, F., APTITUDES Y CONOCIMIENTOS BASICOS PARA EL INGRESO EN LA UNIVERSIDAD POLITECNICA DE VALENCIA, MEC, Madrid, 1985

Rivas, F., et al. "Programa de Asesoramiento Universitario: PAU-84. Analisis y evaluacion de una experiencia en la Universidad de Valencia", REVISTA DE EDUCACIÓN, 171-199, 1985.

Rivas, F. et al. SISTEMA DE ASESORAMIENTO VOCACIONAL SAV-90, Conselleria de Cultura, Educacion y Ciencia. Generalitat Valenciana, 1990.

Rivas, F., LA ELECCION DE ESTUDIOS UNIVERSITARIOS, MEC, Madrid, 1990.

Rodriguez, M., EL MUNDO DEL TRABAJO Y LAS FUNCIONES DEL ORIENTADOR, Barcelona, Barcanova, 1992.

UNED, EL MODELO ESPAÑOL DE EDUCACION SUPERIOR A DISTANCIA, UNED, Madrid.

Zaragoza, C. , SEGUIMIENTO DE UNA POBLACION COMPLETA DE ESTUDIANTES DE INGENIERIA DE LA UNIVERSIDAD POLITECNICA DE VALENCIA, Tesis Doctoral, 1981.

# **ESPAGNE**

ROSA MO. Raich, Université Autonome de Barcelone (UAB)

## **1. BREVE INTRODUCTION AU CONTEXTE UNIVERSITAIRE**

L'U.A.B est l'une des cinq universités de Barcelone. Cette année correspond au 25ème anniversaire de sa fondation. Le nombre d'étudiants s'élève à 30 000 et le personnel à 3000, y compris les enseignants de l'UAB. Nous avons une Faculté de Psychologie comptant environ 2 300 étudiants.

Le "*Servei de Psicologia Aplicada al Campus de Bellaterra*" vise essentiellement à répondre aux besoins des étudiants en matière d'orientation et d'Aide Psychologique.

## **2. GROUPES D'AGE, TYPES DE DIPLOMES**

Nos étudiants ont des diplômes de deuxième et troisième cycle. L'âge moyen à l'entrée est de 18 ans et la plupart des étudiants terminent leurs études vers 23 ans. Nous avons toutefois quelques étudiants âgés de 25 ans et plus.

## **3. QUEL EST LE DEGRE DE SELECTION DES UNIVERSITES, C'EST A DIRE LE NIVEAU REQUIS A L'ENTREE ?**

Tous les étudiants des universités espagnoles doivent réussir un examen d'entrée à l'université (*Selectivitat*). La note obtenue à cet examen ainsi que celles obtenues au lycée jouent un rôle important dans les conditions d'entrée dans les différentes facultés. Certaines exigent des notes plus élevées que les autres.

## **4. QUI EST RESPONSABLE DES BESOINS PSYCHOLOGIQUES DES ETUDIANTS ?**

A l'heure actuelle, nous n'avons aucune institution ayant la responsabilité de répondre aux besoins psychologiques des étudiants, mais nous espérons que notre centre jouera ce rôle à l'avenir.

## **5. QUELLES SONT LES POSITIONS DE L'INSTITUTION FACE A CE TYPE DE TRAVAIL ?**

A l'heure actuelle, les autorités de notre université sont très favorables à l'ouverture de ce centre psychologique.

## **6. TYPE DE SERVICES, ENVIRONNEMENT ET SITUATION**

Les services que nous souhaitons offrir sont les suivants:

- a. Orientation et Aide Psychologique
- b. Interventions générales sur des problèmes tels que le stress, les troubles du sommeil, les troubles alimentaires, la dépression, l'anxiété, la toxicomanie
- c. Actions de prévention, particulièrement concernant la toxicomanie
- d. Attention particulière apportée aux activités pour les étudiants handicapés

## **7. FINANCEMENT**

Nous espérons recevoir l'aide du gouvernement pour ouvrir ce Centre d'Aide Psychologique.

## **8. LIENS ENTRE LES SERVICES OFFERTS AUX ETUDIANTS SI L'AIDE PSYCHOLOGIQUE EST UNE ACTIVITE DISTINCTE**

Nous établirons des liens avec le Service de Santé de l'Université.

## **9. FORMATION ET QUALIFICATION ACTUELLES DES PRATICIENS DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE**

Au départ, les praticiens de l'Aide Psychologique seront des enseignants de la Faculté de Médecine. En outre, des étudiants de 3ème cycle effectueront des stages pratiques dans ce centre, sous la supervision d'enseignants praticiens.

## **10. POINTS DE DISCUSSIONS EN COURS**

Gamme de services offerts

Différences qualitatives entre les services

Liens entre les différentes activités

Problèmes les plus fréquents des étudiants

Situation nationale: vue d'ensemble des services

## **IRLANDE**

Annette McGee, de l'Université de Dublin a assisté avec enthousiasme à notre première rencontre à Amsterdam. Malheureusement, au dernier moment, il ne lui a pas été possible d'assister à celle de Naples. Depuis lors il nous a été difficile de trouver une personne dans ce pays qui acceptait de décrire le système irlandais. Comme cela se comprend aisément, les personnes n'ayant pas pris part au projet étaient assez réticentes pour y consacrer du temps et de l'énergie, surtout dans sa phase finale. Nous remercions Colette Aungier, la Vice Présidente de FEDORA, qui a essayé de convaincre ses collègues irlandais. Nous faisons confiance aux praticiens irlandais et nous espérons qu'en l'absence d'un document, ils accepteront les commentaires suivants.

Bien que le système universitaire irlandais diffère à bien des égards du système anglais, il y a une longue tradition d'étudiants traversant la Mer d'Irlande (dans les deux sens) pour entrer à l'université. Nous verrons que bien que le système scolaire, les examens et la structure de l'enseignement supérieur soient différents dans les deux pays, il y a des similitudes qui rendent les deux systèmes compatibles.

On trouve également des similitudes dans la pratique de l'aide psychologique. Dans certaines universités en Irlande, le service d'Aide Psychologique est intégré à l'université, alors que dans d'autres le Service d'Aide est un département séparé.

La formation des praticiens de l'aide psychologique irlandais est similaire à celle de leurs homologues anglais et il n'est pas rare que des praticiens de l'Aide Psychologique irlandais soient membres de l'ASC (Association for Student Counselling) en Grande-Bretagne, en plus de leur propre association irlandaise.



## **ETUDES DE CAS**



## THERAPIE DE GROUPE A COURT TERME UTILISEE DANS LE CAS D'ETUDIANTES PRESENTANT DES TROUBLES ALIMENTAIRES (Boulimie)

JETTE RYTKE, Université d'Aalborg, Danemark

Le cas qui suit est la description d'une thérapie de groupe à court terme pratiquée sur 4 étudiantes présentant de graves symptômes de troubles alimentaires. Il est important de noter que les étudiantes souffraient toutes de crises de boulimie suivies de vomissements. Elles ne souffraient pas d'anorexie mentale, car nous pensons que ce type de thérapie n'est pas approprié à ces cas.

L'organisation et la mise en oeuvre de la thérapie de groupe ont été inspirées par les résultats obtenus par M. Boskind-White et W.C White à la Clinique de l'Université de Cornell à New-York qui traitaient des cas de boulimie. ("Bulimia. The Binge/Purge Cycle", New-York, 1983). Le cas qui suit devrait être considéré comme étant une expérience destinée à trouver un traitement alternatif à un problème qui est de plus en plus fréquent chez les étudiantes.

### Description des participantes :

Les étudiantes qui étaient âgées de 23 à 25 ans souffraient de troubles alimentaires depuis 1 à 5 ans. Certaines souffraient de crises de boulimie suivies de vomissements seulement en période de stress et s'adonnaient quotidiennement à des crises de boulimie. Certaines d'entre elles avaient fait des crises de boulimie plusieurs fois par jour. Au moment où elles ont consulté le Service d'Aide Psychologique, ce comportement alimentaire avait une influence néfaste sur leur vie sociale et dans la poursuite de leurs études.

Le niveau de réussite de ces étudiantes était très élevé. Elles se battaient pour obtenir les meilleures notes, des "A", et lorsqu'elles obtenaient un "B" cela pouvait à nouveau les mener à une phase de crises de boulimie suivies de vomissements. Ces étudiantes étaient très intelligentes et avaient de grandes ambitions quant à leur réussite. C'est la raison pour laquelle tout incident malencontreux et tout échec rencontré étaient très douloureux. Le sentiment qu'elles perdaient le contrôle d'elles-mêmes pendant ces crises de boulimie se transformait en un sentiment d'irresponsabilité vis à vis de leurs propres actes, comme si quelqu'un mangeait à leur place. Toutes avaient honte de leur anormalité et se sentaient très seules. Elles savaient que si elles refusaient une invitation à une soirée, ce serait l'occasion de passer la soirée seules, à manger. Parce que les objectifs qu'elles s'étaient fixés, par rapport à leur réussite et à leur comportement social, n'étaient pas réalistes, elles n'étaient jamais satisfaites.

### Préparation à la thérapie de groupe

Afin de préparer les étudiantes à la thérapie de groupe, on leur a accordé au préalable entre 2 à 6 entretiens individuels. Elles étaient enthousiastes et motivées. Le thérapeute a mis en avant le fait que la thérapie de groupe était le traitement par excellence pour résoudre les troubles alimentaires. Pour cette raison, une cinquième étudiante a refusé le traitement qui lui était proposé. Comme le soulignent

Boskind-White and White (p.119, version danoise), la motivation et la volonté de changer les habitudes alimentaires sont importantes.

On a informé les étudiantes que le traitement se déroulerait sur 8 séances d'une heure et demie chacune et qu'il y aurait un arrêt de quinze jours entre les séances.

## **Introduction à la thérapie de groupe**

La thérapie de groupe a été présentée par les deux thérapeutes (un psychiatre et un psychologue) qui ont précisé clairement et fermement l'idée contenue dans cette thérapie brève. Le traitement a été présenté comme un traitement se déroulant sur un nombre limité de séances, 8 en l'occurrence. Nous avons mis en avant l'aspect expérimental du traitement et avons souligné l'importance d'un autre comportement et des réactions des étudiantes. Notre proposition d'adopter des mécanismes de recharge pour mettre fin à leurs troubles alimentaires a beaucoup inquiété les étudiantes. Toutefois les principes de la thérapie de groupe ont été présentés comme un choix et non comme une obligation. On a demandé à chaque étudiante de faire un essai. Elles avaient déjà des habitudes alimentaires bien ancrées et sur lesquelles elles pouvaient s'appuyer, si tout le reste ne marchait pas. L'introduction a été assez brutale, mais avec cette instruction précise, nous pensions que chaque étudiante devrait s'engager à faire un essai. Insister sur la responsabilité personnelle était un objectif général très important dans la thérapie de groupe car cela permettait aux étudiantes de retrouver une confiance en elles et de croire en leur propre pouvoir de décision. La prise de décision a toujours été un point important et cela a été maintenu pendant toute la durée du traitement.

## **Thérapie individuelle à l'intérieur du groupe**

Lorsque la thérapie de groupe a démarré, il était très important que chaque étudiante connaisse les problèmes alimentaires des autres, de façon à avoir au sein du groupe, le sentiment d'avoir véritablement quelque chose en commun. Au cours des premières séances, l'étendue des troubles de l'autre est toujours sujet à une certaine curiosité. Ces étudiantes avaient l'esprit de compétition. Donc, et ce n'est pas surprenant, elles voulaient guérir en obtenant de bons résultats rapidement. C'est un piège pour le thérapeute, car une guérison soudaine peut souvent devenir une répétition du modèle: "Demain je commencerai une nouvelle vie!"

Afin d'éviter la compétition entre elles pour obtenir des résultats rapides, chaque étudiante devait trouver sa propre stratégie pour mettre fin à ses habitudes alimentaires néfastes. Les thérapeutes ont dû soutenir jusqu'au plus petit effort des étudiantes afin qu'elles trouvent une stratégie plus réaliste, en faisant abstraction du passé et de l'avenir, par exemple, " Si seulement je perdais du poids, ma vie serait meilleure", ou " Si mon enfance avait été plus heureuse, avec des parents qui m'aimaient, je n'aurais pas gâché ma vie de la sorte".

Il est tout à fait inutile de rechercher jusque dans l'enfance, les causes profondes des habitudes alimentaires actuelles. C'est un facteur très important dans ces thérapies brèves. Il a été empiriquement prouvé par plus de 2000 femmes atteintes de boulimie que, "Utiliser toute leur énergie à rechercher des causes dans leur passé s'est avéré être particulièrement destructeur pour les boulimiques" (Boskind-White and White, p. 54). Cette thérapie brève est efficace parce que l'on refuse de dépenser de l'énergie

à rechercher les causes profondes dans l'enfance et que l'on tient compte du comportement actuel et des stratégies adoptées pour s'en sortir.

Pendant les séances en groupe, il était très important d'éviter les pièges dangereux d'occasionnelles rechutes dans les habitudes alimentaires. Les étudiantes devaient savoir que s'il leur arrivait d'être parfois prises dans l'engrenage, elles n'auraient pas besoin de suivre ce traitement pendant le reste de leur vie, c'est à dire qu'une rechute occasionnelle peut être gérée si on y met fin, et n'est pas catastrophique. C'est une expérience très difficile, car le moindre échec, comme cela a été dit précédemment, peut provoquer une série de rechutes. La première fois que les étudiantes font l'expérience de ne pas s'effondrer, représente un progrès énorme.

Choisir un sujet tout en sachant que d'autres possibilités devront être abandonnées est quelque chose de très difficile pour une étudiante boulimique. Un grand repas avec une quantité de plats différents est une épreuve difficile à soutenir, car le but est de ne pas tout manger en une seule fois, mais de goûter quelques plats et de laisser le reste. L'image de la table avec une quantité de plats différents est en réalité une image de la vie de la boulimique dans son incapacité à séparer, à choisir, et à diviser les choses en petites portions. Quand un étudiant travaille et mange en même temps, c'est souvent la nourriture qui l'emporte sur le travail, qui est remis au lendemain.

On aide les étudiantes à comprendre que les habitudes alimentaires sont des comportements qu'elles ont elles-mêmes développés, et qu'elles peuvent y mettre fin en ayant d'autres activités qui les rendent à la fois sûres d'elles et qui leur apprennent à se maîtriser: "Les troubles alimentaires sont des comportements acquis, et non pas des habitudes, et donc on peut modifier son comportement". (Boskind-White and White, p 151).

Le remède que préconisent Boskind-White et White dans leur livre semble simple, mais c'est en fait un combat extrêmement difficile que doivent mener les étudiantes pour prendre conscience du besoin d'avoir de nouvelles activités et d'adopter un nouveau comportement.

### **Les séances à mi parcours :**

Quand on arrive à la moitié des séances de thérapie de groupe, il est temps de faire savoir aux participantes que cette thérapie va se terminer. La prise de conscience de la durée limitée est utilisée comme outil thérapeutique. Chaque participante est toujours au courant du nombre de séances restantes; l'idée qu'elles ont de ce qui a été accompli s'en trouve ainsi renforcée et de la même manière elles sont conscientes du changement de comportement qui doit se produire.

A ce stade 3 ou 4 étudiantes avaient renoncé au cycle crises de boulimie/vomissements et utilisaient avec enthousiasme la nouvelle énergie ainsi libérée. Cependant il était très important qu'elles se concentrent sur de petites tâches en ayant des objectifs réalistes, afin d'avoir le sentiment de pouvoir contrôler leurs réactions. Cela aurait pu être par exemple, soumettre des idées personnelles en cours, se fâcher avec une amie sans la perdre, accepter une critique sans se sentir prise au piège de la colère, etc.. Toutes les tâches tentées au sein du groupe et transformées à l'extérieur pouvaient être de nouvelles étapes vers un progrès.

Les participantes étaient très liées, elles étaient honnêtes les unes envers les autres et ressentaient peut-être pour la première fois, dans leur lutte commune, une réaction positive de la part des autres.

A ce stade, le rôle du thérapeute était neutre. Il se contentait de fournir les locaux pour le travail individuel des participantes et s'assurait que le groupe écoutait chaque participante au moment du travail individuel.

A l'issue de la thérapie de groupe, 3 des 4 participantes étaient très satisfaites de leurs résultats : "J'arrive davantage à prendre des décisions. j'arrive à parler franchement, sans avoir l'impression de heurter mes amis. Je me débrouille dans mes études, en procédant étape par étape."

### **Suivi ultérieur**

A la fin de la dernière séance, au moment de partir, on a invité les étudiantes à une rencontre un mois après la fin de la thérapie de groupe et à une autre rencontre deux mois plus tard, c'est à dire trois mois après la fin de la thérapie.

Toutes les étudiantes sauf une ont déclaré ne pas avoir rechuté en dépit d'exams qui venaient de se terminer. Elles ont déclaré avoir suffisamment d'énergie et de force pour continuer les progrès réalisés pendant les séances de thérapie de groupe. Elles ont dit avoir eu pendant l'été des activités qu'elles n'avaient jamais faites auparavant. Elles ont également déclaré être pleines d'énergie pour démarrer un nouveau trimestre.

Bien que nous n'ayons pas d'autres preuves du succès de ces étudiantes, les résultats de Boskind-White et de White prouvent bien qu'une thérapie brève est efficace dans les cas de boulimie chez des étudiantes.

### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Boskind-White, M. and White, W.C. *Bulimaxeria*, W.W. Norton, New-York, 1983.

Romney, P. and Miller, D. "The treatment of Eating Disorders Among College Students" in R. May (ed) *Psychoanalytic psychotherapy in a college context*, Praeger, New-York, 1988

The process of psychological counselling an example of student counselling at German universities.

# **LES PROCESSUS DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE**

## **UN EXEMPLE D'AIDE PSYCHOLOGIQUE DANS LES UNIVERSITES ALLEMANDES**

HELGA KNIGGE-ILLNER, Université Libre de Berlin, Allemagne

Avant de commencer ma présentation de l'Aide Psychologique dans les universités allemandes, j'aimerais vous donner quelques informations essentielles sur le contexte dans lequel il se situe. Je ne pense pas qu'il existe une manière typiquement allemande de proposer l'Aide Psychologique aux étudiants. L'Aide Psychologique varie, à mon avis, selon l'orientation psychologique des praticiens et selon les conditions locales et institutionnelles. Il est donc nécessaire que je vous donne quelques informations essentielles concernant notre institution à la " Freie Universität " de Berlin.

### **L'Aide Psychologique à la " Freie Universität " de Berlin**

Je travaille dans un centre d'Aide Psychologique appelé "*Zentraleinrichtung Studienberatung und Psychologische Beratung*", qui est intégré à l'université. Nous avons le statut d'unité centrale, avec les fonctions d'un service; parmi les autres unités centrales, on trouve le laboratoire de langues ou le département des sports.

Notre organisation a deux départements: l'un pour l'aide générale aux étudiants et l'autre pour l'Aide Psychologique. Une équipe de quatre psychologues est responsable des étudiants présentant des problèmes psychologiques. Malgré son statut bien distinct, le service d'Aide Psychologique est cependant très étroitement rattaché aux problèmes d'enseignement ou d'études.

Notre orientation psychologique est basée sur la psychothérapie rogerienne centrée sur le client, et influencée par la thérapie comportementale cognitive. Outre ces qualifications de base, les membres de notre équipe ont reçu des formations complémentaires dans d'autres approches de la psychologie humaniste, telles que la Gestalt-thérapie et le psychodrame; l'un de nos collègues est psychanalyste.

Etant donné la fréquence des différents types de problèmes présentés par nos clients, ce sont les problèmes suivants qui occupent les deux premières places en tête de liste (statistiques de 1990):

- problèmes d'apprentissage et de réussite
- problèmes concernant la motivation, l'orientation et la prise de décision dans le choix des matières étudiées

Le tableau N°1 indique la liste complète des problèmes rencontrés (voir page suivante) :

**Tableau N°1**  
Types de problèmes  
(par ordre d'importance, statistiques de 1989-90)

---

1. Problèmes d'apprentissage et de réussite
2. Problèmes concernant la motivation, l'orientation et la prise de décision dans le choix des matières étudiées
3. Demande de psychothérapie
4. Dépression
5. Angoisse de l'examen
6. Problèmes relationnels
7. Angoisses, phobies, obsessions

Les problèmes centrés sur le moi, tels que la dépression et les problèmes identitaires se classent en dernier.

---

Beaucoup d'étudiants viennent nous consulter pour une seule séance. Ils attendent généralement du praticien de l'Aide Psychologique une aide assez concrète et immédiate, consistant peut-être à leur donner des idées sur la façon de gérer leur problème ou à leur apporter un nouvel éclairage (*insight*) sur leur comportement et leur vie affective. Ils ont aussi parfois besoin d'une personne qui leur apporte un soutien affectif.

L'essentiel de notre travail d'Aide Psychologique se fait sur un *mode individuel* :

- 55% de nos clients sont reçus en rendez-vous individuel, la plupart d'entre eux (environ 80%) pour une ou deux séances.

- 40% de nos étudiants participent à des *groupes et des ateliers* que propose également notre département.

- Seulement 5% d'entre eux entreprennent une *psychothérapie* (20 séances ou plus) dans notre service.

Comme l'indique notre liste par ordre d'importance, il existe une forte demande de psychothérapies, que nous ne pouvons satisfaire qu'à un degré très minime. A cet égard, nous avons un rôle spécial d'Aide Psychologique, consistant à donner des informations et des recommandations pour le choix d'un thérapeute au sein du vaste marché berlinois, où il est parfois difficile de s'y retrouver.

Il nous faut assumer que c'est le type d'attentes de nos clients qui a influencé le caractère de nos services d'Aide Psychologique. D'autre part, il faut certainement nous attendre à un effet en retour, de par la structure même de notre service d'Aide Psychologique, sur les demandes des étudiants. Ayant ceci présent à l'esprit, il est compréhensible que notre pratique typique de l'Aide Psychologique adopte une *approche pragmatique centrée sur le problème*. Ce qui signifie que nous mettons l'accent sur des problèmes

concrets - y compris les comportements de crise et les expériences affectives cruciales - afin d'essayer de construire, conforter et renforcer la capacité [des étudiants] à gérer ces problèmes.

On retrouve cette orientation en particulier dans nos ateliers et groupes, qui traitent des objectifs tels que " préparation aux examens " ou " comment surmonter sa peur de parler en public ". Le tableau N°2 présente une partie du programme des groupes pour le semestre de cet hiver.

**Tableau N°2**  
Programme partiel des Groupes et Ateliers  
(Semestre d'Hiver 1992/93)

---

1. Gestion du temps pour les étudiants

Gestion des activités mentales, organisation du temps et des études  
(Quatre séances de trois heures)

2. Apprendre à parler en public

(Dix séances de deux heures)

3. Ecrire, penser, ressentir - atelier sur l'inhibition à l'écrit

(Quatre séances de quatre heures)

4. Formation autogène pour participants déjà entraînés

(Huit séances de deux heures)

5. Commencez à ne plus remettre au lendemain!

(Une séance de quatre heures)

6. Groupe auto-expérientiel (groupe de rencontre) pour étudiants étrangers:

Désir de réussite, angoisses et problèmes de communication  
(Dix séances de deux heures)

7. Formation pour tuteurs responsables des cours introductifs destinés aux étudiants

(Un week-end)

---

On peut identifier le concept à la base de ces groupes comme une combinaison de travail en groupe à la fois psychologique et pédagogique. Ce qui signifie que d'une part nous soutenons les clients pour qu'ils entrent en contact avec leur affectivité et leurs conflits internes; et que d'autre part nous leur enseignons des stratégies cognitives et leur donnons l'occasion d'apprendre de nouveaux comportements. Outre ceci, notre orientation générale est caractérisée par l'objectif de soutenir les étudiants dans le développement de leur potentiel personnel et le renforcement de l'estime de soi, qui sont, je pense, des objectifs typiques de l'Aide Psychologique en général.

Le contexte institutionnel de l'université, et en particulier les relations avec les autres services d'aide aux étudiants (par exemple, le service d'aide pédagogique des différentes facultés, et l'aide à l'orientation professionnelle du Département du Travail, ainsi que nos contacts personnels avec des membres du corps enseignant ) ont modifié l'offre de notre service afin qu'elle corresponde aux

besoins spécifiques de l'université: par exemple, notre *atelier de formation "Comment trouver un emploi"*, ou notre projet offrant des *ateliers de "stratégies d'étude et d'apprentissage"* destinés aux étudiants de certaines facultés pendant leurs cours de base, centrés sur des *objectifs préventifs*.

L'étape suivante sera de décrire les processus de l'Aide Psychologique individuelle.

### **Les processus de l'Aide Psychologique individuelle**

Le tableau N°3 présente le processus permettant de clarifier le problème et d'identifier des moyens de le gérer. L'objectif de base du premier entretien avec le client est d'élaborer une relation constructive caractérisée par l'empathie et l'acceptation. L'approche centrée sur le client semble être un fondement général valable pour l'Aide Psychologique. Pour certains clients, c'est une intervention optimale et suffisante pour les encourager à faire face à leur problème. Mais il est en général plus utile de l'associer à une stratégie comportant des entretiens et permettant de choisir les informations utiles.

**Tableau N°3**

Processus de l'Aide Psychologique individuelle

---

#### **1. Orientation et définition préliminaire du problème**

- 1.1 Elaboration d'une relation avec le client
- 1.2 Approche préliminaire du problème
- 1.3 Idées préliminaires pour un traitement

#### **2. Collecte d'informations sur le problème**

- 2.1 Conditions du sujet
- 2.2 Conditions de l'environnement
- 2.3 Interactions entre le praticien et l'étudiant

#### **3. Poursuite de l'analyse: étiologie du problème**

- 3.1 Histoire personnelle
- 3.2 Prescription de l'intervention psychologique

#### **4. Travail sur le problème**

- 4.1 Recherche de solutions
  - 4.2 Travail sur les expériences
- 

L'Aide Psychologique individuelle est déterminée par un processus de sélection d'information et de prises de décision: décisions sur les aspects du problème qui sont les plus importants; sur les informations complémentaires nécessaires; sur ce qui doit être au centre du dialogue; sur le type d'intervention, et sur le point auquel doit s'interrompre la recherche d'information pour entamer le travail sur le problème.

Durant la phase d'orientation et de définition préliminaire du problème (tableau N°4), des tests sont demandés pour avoir une approche préliminaire du problème, élaborer les premières hypothèses à ce sujet, explorer les attentes du client et avoir une idée des possibilités d'intervention. Il est donc possible, par exemple au début de l'entretien, que le praticien de l'Aide Psychologique en soit déjà arrivé à estimer que le problème du client est l'angoisse de l'examen et que la meilleure façon de le traiter serait de participer à un atelier spécifique sur " comment se préparer à l'examen ". Si le praticien n'en est pas vraiment certain, il/elle vérifiera d'abord que les conditions subjectives nécessaires pour la participation à un groupe avec d'autres étudiants sont bien remplies et essaiera d'obtenir des informations complémentaires sur la solidité du moi ou les capacités relationnelles du client.

#### **Tableau N°4**

---

### ***1. Orientation et définition préliminaire du problème***

#### ***1.1 Proposer une relation au client***

- entrer en contact
- explorer les attentes
- créer un terrain favorable à une alliance de travail

#### ***1.2 Approche préliminaire du problème***

- présentation du problème
- symptômes
- hypothèses à propos du problème
- première idée d'une investigation plus poussée

#### ***1.3 Idées préliminaires de traitement***

- idée d'intervention possible
- soutien désiré/motivation

Décision concernant le processus suivant

---

## **2. Collecte d'informations sur le problème**

### 2.1 Conditions du sujet vis à vis du problème

- histoire du traitement des problèmes
- capacités et déficits dans la résolution des problèmes

### ***Antécédents personnels***

- expériences stressantes
- perturbations affectives et névrotiques
- état de santé mentale/stabilité de l'ego

### **2.2 Conditions de l'environnement**

- conditions de vie (logement, ressources financières, lien social)
- sources de stress (ex: examens)
- facteurs de protection (soutien social)

### **2.3 Interaction entre Praticien et Etudiant**

- comportement de communication
- relations et réactions de transfert
- motivation pour l'Aide Psychologique
- capacité de coopération

Décision concernant l'intervention ou l'investigation plus poussée

---

Dans d'autres cas, il sera nécessaire de commencer par une exploration plus poussée de la source d'angoisse et d'obtenir plus d'informations sur les antécédents personnels du client, ses autres problèmes d'ordre psychanalytique, ses mobiles et conflits intérieurs inconnus, selon ce qui est présenté dans la phase *Collecte d'information (spécifique) sur le problème*.

Durant cette phase, le praticien de l'Aide Psychologique s'efforce également de connaître les conditions de vie du client et son environnement (par ex. en matière de logement, de ressources financières et de relations sociales), les situations qui sont pour lui génératrices de stress, d'une part, (comme par exemple les examens), et ce qui est pour lui facteur de protection, d'autre part. Il est particulièrement intéressant de déterminer son niveau d'aptitude à résoudre les problèmes, son comportement pour y faire face, et surtout ce qui peut lui manquer pour y parvenir.

Dans la plupart des cas, l'exploration de la personnalité du client se limite à des observations concernant son comportement en situation de communication et d'interaction, qui révèlent ses motivations profondes.

La phase suivante destinée à une analyse plus poussée de l'étiologie du problème (Tableau N°5), en particulier grâce à l'exploration de l'histoire personnelle du client, ne sera abordée que si ce problème semble avoir ses racines dans la structure même de la personnalité et qu'une psychothérapie est envisagée.

Tableau N°5

---

### ***3. Analyse plus poussée : étiologie du problème***

#### *3.1 Histoire personnelle*

- antécédents familiaux
- développement de la personnalité
- expériences cruciales/faits de vie

#### *3.2 Spécification de l'intervention*

- motivations pour une intervention thérapeutique
- besoin de soutien
- aspects des indications

Décision concernant le mode et l'objet de l'intervention

---

### ***4. Travail sur le problème***

- informations à donner
- proposition de groupes spécifiques
- recherche de solutions pour un problème défini
- travail sur des expériences stressantes
- soutien à donner pendant une période cruciale
- commencement d'une thérapie

---

Lorsque le processus d'exploration est achevé, le praticien de l'Aide Psychologique décide sur quoi sera centrée son intervention et commence à travailler avec le client sur le problème en question (phase N°4).

L'étude de cas suivante illustrera de façon détaillée ce processus de l'Aide Psychologique.

# **ETUDE DU CAS DE BARBARA**

(3 séances)

Barbara a 27 ans et vient de terminer des études d'allemand qui ont duré 14 semestres. Cela fait un an qu'elle travaille à son mémoire de Maîtrise, mais elle ne l'a pas encore terminé.

Problèmes présentés:

Difficulté à mener un travail à son terme, problèmes d'expression écrite, séparation d'avec son ami et problèmes relationnels.

## **Première séance ( centrée sur la cliente et entretien d'exploration )**

**Difficulté à mener un travail à son terme :**

Elle n'a pas beaucoup progressé dans la rédaction de son mémoire. Elle a des blocages à l'écrit. Elle se plaint de ne plus être motivée et à certains moments, elle a peur d'échouer. La soutenance de son mémoire de maîtrise dans deux mois la rend terriblement nerveuse.

**Problèmes relationnels :**

Elle se sent triste et déprimée face à son petit ami qui risque de la quitter. Elle a découvert que toutes ses relations sont construites sur le même modèle: elles sont de courte durée, elles commencent en général par la sensation d'être follement amoureuse, mais cet état se transforme rapidement en déception. Quand son partenaire commence à s'éloigner d'elle, elle est très déprimée. Elle a décidé d'entreprendre une psychothérapie et a déjà rencontré un psychanalyste. Elle ne sait pas très bien quand commencer la psychothérapie. Doit-elle commencer immédiatement ou après avoir terminé ses examens? Elle se sent découragée et manque de confiance en elle.

Impression résultant de l'entretien avec la cliente :

Elle semble soumise et déprimée. Elle propose de nombreuses interprétations résultant d'une analyse de sa situation personnelle. Dans ses rapports avec moi, elle semble sur ses gardes et distante. Elle est très désireuse de se présenter comme quelqu'un de compétent, et en dépit de son stress affectif, comme quelqu'un ayant une grande résistance. Elle essaie de contrôler la situation en proposant ses propres interprétations. Elle semble attendre de ma part une écoute maternelle, un soutien affectif et des conseils pour résoudre son problème.

Elle suscite compréhension et intérêt de ma part, mais également prudence et douceur. J'accepte la relation qu'elle me propose.

Pour clarifier son souhait de suivre des séances d'aide psychologique et pour prendre une décision concernant la procédure à suivre:

Etant donné qu'elle considère son problème relationnel comme l'objet de la psychothérapie qu'elle a l'intention d'entreprendre, je ne prends pas l'initiative de poursuivre une exploration plus

approfondie. Je décide de ne pas faire de recherches dans son passé, ni dans ses rapports avec les membres de sa famille. Cependant, je reste ouverte à ses initiatives dans cette direction.

Elle souhaite surmonter le stress affectif de la séparation et résoudre son problème de rédaction de son mémoire de maîtrise.

Mon impression quant à son état d'esprit est qu'elle a besoin de soutien pour retrouver une certaine stabilité, mais qu'elle est tout à fait capable de résoudre ses problèmes seule. Nous décidons de commencer par une analyse de ses problèmes pour mener un travail à son terme.

### **Analyse du problème d'exécution/moyens mis en oeuvre pour résoudre le problème (orienté sur le comportement)**

Elle a terminé tout le travail préparatoire à la rédaction de sa maîtrise, a rassemblé des extraits de textes et des fiches, mais n'a pas réussi à écrire son texte. Elle se dérobe quand il s'agit de rédiger, surtout quand elle doit terminer. Son angoisse s'accroît quand elle pense aux perspectives d'avenir incertaines offertes par une maîtrise de littérature. Son travail pour son mémoire est devenu d'une importance capitale pour elle, l'absorbant totalement. Elle donne l'impression de vivre dans un monde clos qui la sépare des autres. Elle est très exigeante sur le plan scientifique et a des doutes sur ses capacités intellectuelles. A cet égard, elle n'a pas assez de contacts avec la réalité.

Elle est très motivée et assez ambitieuse. Elle critique l'attitude de laisser faire de son professeur, elle veut qu'il la pousse. Elle a vraiment besoin de communiquer davantage avec d'autres étudiants.

Nous discutons des manières d'améliorer ses stratégies pour gérer son temps.

Je lui recommande un de nos ateliers, intitulé "Comment rédiger un texte long" qui correspond tout à fait à ses besoins.

Cet atelier a pour sujet les blocages à l'écrit. Il y a des exercices intéressants d'expression libre; on y recommande des méthodes de gestion du temps et l'on donne la possibilité aux participants de parler de leurs problèmes de motivation. Cet atelier est destiné à un groupe restreint. Il se déroule sur une semaine, à raison de quatre heures par jour et permet de cette manière une communication intensive.

### **La seconde séance d'aide : centrée sur la cliente, lui apportant un soutien affectif**

Après la première séance, elle s'était sentie soulagée. Elle semblait être contente de l'intérêt et de la compréhension que je lui avais témoignés. Elle avait davantage confiance en elle.

Bien que son ami l'ait quittée dans l'intervalle, elle arrivait à se concentrer sur son travail tout en restant ouverte à autre chose. Elle se sentait moins déprimée. Elle commençait à comprendre que son ami ne voulait pas s'engager dans une relation proche et presque symbiotique, comme ce qu'elle souhaitait elle-même.

C'est alors qu'elle s'est souvenue de ses rapports passés avec sa tante, une personne dominatrice, qu'elle adorait. Elle a tendance à l'idéaliser. Elle a l'intention de s'occuper de son problème relationnel pendant sa future psychothérapie, mais ne sait toujours pas quand la commencer.

## Réflexions sur la suite

Je n'ai pas voulu approfondir le problème relationnel car je n'avais pas l'intention de commencer une psychothérapie avec cette étudiante. Elle a décidé de donner la priorité à son mémoire et a préféré commencer une psychanalyse après avoir terminé ses examens. Elle craignait que la psychanalyse ne lui demande trop d'énergie et ne lui en laisse pas suffisamment pour la poursuite de ses études. J'ai soutenu sa décision car je pense qu'il était plus important pour elle à ce moment là d'avoir des relations concrètes avec la réalité plutôt qu'avec son passé. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de l'aider à trouver la capacité à gérer son problème. Elle a souhaité avoir une troisième séance.

## Troisième séance, centrée sur la cliente

Elle avait pris part à l'atelier et en avait tiré un profit énorme. Elle semblait pleine d'entrain et ouverte. Elle m'a dit qu'elle comprenait qu'elle devait s'impliquer dans des tâches extrêmement exigeantes. Elle s'était un peu libérée et avait abandonné son attitude hostile face à un niveau scientifique idéal.

Ses aspirations étaient devenues plus réalistes. Elle avait envie de travailler.

Elle avait découvert une partie correspondant à ses propres exigences, dans ses relations.

Elle était satisfaite des résultats de l'aide psychologique et voulait s'arrêter là.

## PRATIQUE DE L'AIDE PSYCHOLOGIQUE

ANN HEYNO, Université de Westminster, Royaume-Uni

L'étude de cas suivante vise à illustrer une modalité de l'Aide Psychologique pratiquée dans un service d'Aide Psychologique universitaire en Grande-Bretagne. Le cas présenté n'est pas celui d'un véritable étudiant, mais une synthèse de plusieurs cas d'étudiants présentant des problèmes similaires.

Ce cas a été choisi parce qu'il montre bien comment l'approche psychanalytique (fondée sur les travaux de psychanalystes tels que Freud, Klein, Bion et Winnicott) peut s'appliquer à une thérapie brève chez d'une étudiante en situation de crise et en période d'examens. C'est un bon exemple de la façon dont des problèmes d'ordre affectif, dans ce cas un deuil non surmonté, peuvent interférer avec les processus cognitifs et empêcher la réussite aux examens. Il montre aussi comment cette étudiante a pu maîtriser son anxiété grâce à une meilleure compréhension d'elle-même, qui lui a permis de retrouver son potentiel de réussite aux examens. Cet exemple montre également comment une thérapie brève peut mettre en lumière des zones de conflit qu'un étudiant ne souhaite pas travailler, et que le praticien de l'Aide Psychologique n'abordera pas.

Toutes les pratiques d'Aide Psychologique en Grande-Bretagne (*Counselling*) ne sont pas centrées sur le court terme, mais un travail à long terme dépend essentiellement de la motivation du client et des ressources existantes. Dans le cas présenté ici, l'étudiante se trouvait en situation de crise et il était justifié de travailler avec elle à court terme. Il se trouve également qu'elle avait été amenée dans le service par un enseignant, ce qui illustre bien l'aspect essentiel des liens entre le corps enseignant et les praticiens de l'Aide Psychologique (*counsellors*) travaillant au sein d'une même université.

Le cas de cette étudiante, que j'appellerai Lucy, a été évoqué dans le service pour la première fois lorsqu'un enseignant a téléphoné pour dire qu'elle venait de quitter la salle en plein milieu d'un examen. Son professeur-tuteur venait de passer un peu de temps avec elle et pensait qu'elle avait besoin d'aide. Elle est arrivée dans le service une demi-heure plus tard, agitée et inquiète. Elle semblait fatiguée et malheureuse. Il s'est écoulé un certain temps avant qu'elle ne soit capable de parler, mais elle a fini par dire qu'elle ne comprenait pas ce qui lui était arrivé. En plein milieu d'un examen dans sa matière préférée, elle avait eu tout d'un coup un passage à vide et s'était sentie obligée de quitter la salle d'examen. Au départ, je n'ai rencontré Lucy que brièvement, pour l'aider à donner un sens à ce qui lui était arrivé et savoir si elle avait besoin de rencontrer un médecin. Et je lui ai fixé un autre rendez-vous, pour un entretien de cinquante minutes, deux jours plus tard. Je l'ai rencontrée quatre fois en tout, y compris ce premier entretien.

Lucy était une étudiante vêtue avec élégance, grande et mince, avec d'épais cheveux bruns bouclés. Quand elle s'est assise dans mon bureau, elle tremblait. Elle répétait sans arrêt qu'elle était très gênée de ce qui était arrivé. Elle avait honte aussi, disait-elle. Elle n'arrivait pas à comprendre ce qui l'avait perturbée et avait tout le temps envie de pleurer. Elle m'a dit qu'elle avait éprouvé un tel sentiment de solitude dans la salle d'examen, qu'elle n'avait pas pu le supporter. A mesure qu'elle parlait, l'incident apparaissait totalement incompréhensible, aussi bien pour elle que pour moi. Elle m'a expliqué que c'était l'examen où elle devait avoir la meilleure note, qu'elle adorait cette matière, dans

laquelle elle réussissait très bien. Selon la logique la plus élémentaire, ce qui s'était passé n'avait absolument aucun sens. Une étudiante réussissant très bien dans une matière qu'elle aime beaucoup, et qui perd pied tout à coup au beau milieu de son examen préféré ?

A mesure qu'elle parlait, son histoire se dessinait peu à peu. Entre les reproches qu'elle s'adressait et l'anxiété éprouvée, elle mentionna qu'elle avait mal dormi la nuit précédente. Elle avait rêvé de sa tante qui était morte. Dans ce rêve, elle et sa tante faisaient ensemble un voyage en voiture. Soudain la voiture s'était arrêtée et sa tante en était sortie sans lui dire au revoir. Elle m'a raconté que c'était un rêve qu'elle faisait souvent et qui la bouleversait. Il est apparu ensuite que le jour de l'examen correspondait au cinquième anniversaire de la mort de cette tante, et qu'elle était aussi en train de passer un examen le jour même où sa tante s'était tuée en voiture. Mais ses parents ne l'avaient pas non plus autorisée à aller à ses obsèques car, ce jour-là encore, ils avaient insisté pour qu'elle aille passer un examen. Elle me dit qu'elle était très inquiète à l'idée que ses parents seraient en colère en apprenant que, cette fois-ci, elle avait abandonné un examen. Ils allaient dire qu'elle se cherchait des excuses pour dissimuler son manque de travail.

Arrivée à ce point, il me paraissait de plus en plus évident qu'un lien existait entre la mort de sa tante et cet incident récent durant l'examen. Mais ce que je me demandais, c'était pourquoi à ce moment-là, alors quelle réussissait si bien? Jusque là, elle avait très bien réussi dans cette matière. A un niveau conscient, elle ne pensait pas à sa tante, qui avait spécialement compté pour elle, qui avait vécu avec sa famille et qui s'était occupée d'elle quand elle était petite. Et elle pensait vraiment qu'au bout de cinq ans elle aurait dû avoir surmonté sa mort. Mais il était clair que ce n'était pas le cas. Consciemment, elle ignorait l'existence d'un problème, mais son inconscient, tout d'abord sous la forme d'un rêve, puis par ce passage à vide pendant l'examen, lui communiquait que quelque chose n'allait vraiment pas. Ce qu'elle était incapable d'exprimer consciemment se traduisait par des actes: par un symptôme, cette anxiété à l'examen. Cette conversion de l'anxiété en actes est généralement appelée "passage à l'acte": dans son cas, le passage à un acte autodestructeur, lui interdisant toute réussite à son examen préféré. Son désir conscient était de réussir cet examen, son souhait inconscient était de dire: "Quelque chose ne va pas. Je suis encore très bouleversée par la mort de ma tante, et je suis très en colère de n'avoir pas été autorisée à aller à ses obsèques, ce qui m'aurait permis de lui dire adieu". Rappelez-vous que dans son rêve, sa tante s'en allait sans lui dire au revoir, ce qui s'était passé dans la réalité du fait de sa mort accidentelle.

Le sentiment de deuil non surmonté de ma patiente à propos de la mort de sa tante, et sa colère contre ses parents qui n'avaient pas reconnu ce fait, ont suscité un passage à l'acte, sous forme d'une crise d'angoisse pendant l'examen. Un lien s'était en quelque sorte établi dans son inconscient entre ce deuil et les examens. Un essai de commentaire de ma part reliant la mort de sa tante et son angoisse à l'examen a été accueilli avec un grand soulagement par ma patiente. Lors des entretiens qui ont suivi, il est apparu que, depuis la mort de sa tante, elle n'était plus jamais arrivée à bien réussir ses examens. Ses résultats avaient toujours été décevants, mais jamais encore elle n'avait quitté un examen en cours comme elle l'avait fait cette fois. Dans le passé, ses sentiments inconscients n'avaient pas interférés de façon aussi spectaculaire avec ses capacités de réussite, alors pourquoi cette fois-ci ? Je pressentais que c'était justement parce qu'il s'agissait d'une matière où elle réussissait bien que cet incident s'était produit. Lors des entretiens suivants, elle a parlé plus souvent de sa tante, qui lui semblait avoir été la

seule personne de sa famille qui l'ait comprise et estimée, et qui ait pensé qu'elle réussirait un jour. Et au moment où elle réussissait enfin, c'était d'autant plus bouleversant que sa tante ne soit pas là pour le voir. Ne parvenant pas à exprimer directement ce quelle ressentait, elle avait dû "passer à l'acte".

Lors de notre troisième rencontre, Lucy m'a dit qu'elle avait téléphoné à sa mère, qui n'avait pas vraiment compris pourquoi elle avait abandonné cet examen, mais qui était d'accord pour l'accompagner au funérarium où sa tante avait été incinérée. Durant cet entretien, elle a encore parlé de sa tante et a répété combien elle s'était sentie seule en salle d'examen. Elle a dit qu'elle ne s'était jamais sentie aussi agressive de toute sa vie. La colère qu'elle ressentait contre sa tante pour l'avoir abandonnée, et contre ses parents pour ne pas l'avoir autorisée à se rendre aux obsèques, s'exprimait maintenant de façon plus consciente. Jusque-là, elle s'était exprimée par des passages à l'acte, en ne réussissant pas bien aux examens. Au vu de son travail pendant les cours, les enseignants lui prédisaient toujours de bonnes notes (A ou B) aux examens, et pourtant elle n'obtenait que des notes très moyennes (C).

A notre dernière rencontre, ma cliente s'était rendue au funérarium. Là-bas, elle s'était imaginé que sa tante lui disait qu'elle était en train de bien réussir. "Cela m'a fait tellement de bien", me dit-elle.

Lors de mon très bref contact avec cette étudiante, j'ai compris qu'elle avait une relation difficile avec sa mère, qui n'était jamais allée à l'université. Je sentais une forte rivalité avec sa mère et un sentiment de culpabilité en découvrant qu'elle réussissait mieux qu'elle. Cela aurait pu également être pris en compte, parmi les raisons pour que ce deuil non-surmonté au sujet de sa tante survienne juste au moment où Lucy réussissait si bien. Mais un essai de commentaire de ma part, suggérant que ce pourrait être un sujet de réflexion pour elle, n'a suscité aucun enthousiasme. Ce qui m'a amenée à penser que, même s'il existait des problèmes liés au conflit parental, elle ne souhaitait pas les aborder, et je n'en ai donc pas parlé. Elle était venue pour comprendre pourquoi elle avait abandonné son examen, et non pour qu'on l'aide à résoudre d'autres sujets d'anxiété en relation à sa mère. Elle ne demandait pas de suivi thérapeutique.

Il était aussi très important dans ce cas, que la personne qui surveillait l'examen ait compris que cette étudiante avait besoin d'aide et l'ait accompagnée jusqu'au service d'Aide psychologique. J'ai su par la suite que Lucy avait terminé avec succès le cours en question.



## **PARTICIPANTS AU COLLOQUE DE NAPLES EN 1992**

(tous les participants ont contribué aux rapports nationaux)

**Dott.ssa Simonetta N.G. Adamo**, Professeur à l'Université et psychothérapeute

Directrice du Centre de Consultation Psychologique de Naples  
Dipartimento Scienze delle Comunicazioni Umane (Sezione Psicologia)  
Via S. Pansini 5  
1080131 Napoli  
tel 0039 81 7463458  
fax 0039 81 746478

**Cand.psyk. Mette Bauer**, Psychologue Clinicienne

Psychothérapeute, Praticienne de l'Aide Psychologique  
Studenterrådgivningen ved  
Danmarks Tekniske Universitet  
Anker Engelundsvej 1  
DK-2800 Lyngby  
tel 00 45 42 88 11 54/04  
fax 00 45 45 87 29 74

**Ms. Elsa Bell**, Praticienne de l'Aide Psychologique

Directrice du Service d'Aide Psychologique de l'Université d'Oxford  
University of Oxford  
11 Wellington Square  
Oxford OX1 2HY  
tel 0044 1 865 270300  
fax 0044 1 865 270708 Attn. Counselling Service

**Drs. Ton Boekhorst**, Psychologue, Psychothérapeute

Directeur du Service d'Aide Psychologique  
Oude Kijk In't Jatstraat 41  
NL - 9712 EC Groningen  
tel 050 635544  
fax 050 637111 (635539)

**Prof. Jean-Paul Broonen**, Professeur à l'Université, Psychologue

Service d'Orientation universitaire  
Université de Liège  
Allée du 6 Août BP11  
B-4000 Liège, Sart-Tilman  
tel 0032 43662000  
fax 0032 43662011

**Dr. Peter Figge**, Psychologue Clinicien, Psychothérapeute

Directeur du Service d'Aide Psychologique  
Zentrum für Studienberatung und Psychologische Beratung  
Universität Hamburg  
Edmund-Siemers-Allee 1  
D-20146 Hamburg  
tel 0049 40 4123 3646 (2510)  
fax 0049 40 4123 2449

**Cand.psyk. Trine C. Fredtoft**, Psychologue Clinicienne

Psychothérapeute, Praticienne de l'Aide Psychologique  
Studentrådgivningen  
VED Handelshøjskolen  
Nansensgade 19  
DK - 1366 Kobenhavn K.  
tel 0045 33911410  
fax 0045 38 152721

**Mme Sylvette Gendre-Dusuzeau**, Docteur de l'Université, Praticienne de l'Aide Psychologique

Professeur à la  
Clinique Universitaire George Heuyer  
6 Rue du Conventionnel Chiappe  
F-75013 Paris  
tel 0033 01 45852517  
fax 0033 01 45851344

**Ms. Helen Henry**, Praticienne de l'Aide Psychologique

Directrice du Service d'Aide Psychologique  
Student Counselling Service  
University of Nottingham  
Nottingham NG7 2RD  
tel 0044 602 513695

**Ms. Ann Heyno**, Professeur, Praticienne de l'Aide Psychologique

Directrice du Service d'Aide Psychologique et Sociale  
University of Westminster  
104/108 Bolsover Street  
London W1P 7HF  
tel 0044 71 911 5000 Ext. 3844/55  
fax 0044 71 911 5182

également : Course Organiser  
Diploma in Student Counselling  
Birkbeck College  
Centre for Extra-Mural Studies  
University of London  
26 Russell Square  
London WC1B 5DQ

**Assoc. Prof. Anastasia Kalantzi-Azizi**, Professeur à l'Université, Psychologue Clinicienne

Directrice du Service d'Aide Psychologique  
Department of Psychology  
The University of Athens  
Panepistimiopolis, Ilissia  
GR - 15784 Athens  
tel 0030 1 7249000 Ext 2525 or 2532  
fax 0030 1 7248979

**Mr. Win Kaiphas**, Psychologue Clinicien, Psychothérapeute

Praticien de l'Aide Psychologique  
Studentenwerk München  
Psychosoziale und Psychotherapeutische Beratung  
Leopoldstr. 15  
D - 80802 München 40  
tel 0049 89 38196 254 or 216  
fax 0049 89 38196 133

**Dr. Helga Knigge-Illner**, Psychologue Clinicienne, Psychothérapeute

Praticienne de l'Aide Psychologique  
Zentraleinrichtung Studien - u. Psycholog. Beratung  
Frei Universität Berlin  
Brümmelerstr.50  
D - 14195 Berlin  
tel 0049 30 838 3391  
fax 0049 30 838 3913

**Prof. Dr. Maria Malikiosi-Loïzos**, Professeur à l'Université, Psychologue

Professeur d'Aide Psychologique  
Department of Preschool Education  
The University of Athens  
33 Hippocrates Str.  
GR - 106.80, Athens  
tel 0030 1 3637397 Ext. 2524, 3635640  
fax 0030 1 362 72 77

**Mr. Craig McDevitt**, Praticien de l'Aide Psychologique

Directeur du Service d'Aide Psychologique et Sociale  
Student Advisory and Counselling Service (S.A.C.S.)  
University of Edinburgh  
7 Buccleugh Place  
Edinburgh EH8 9LW  
tel 0044 31 650 4170  
fax 0044 31 650 2147 or 668 3263

**Mr. Jean-Pierre Pireaux**, Psychologue Clinicien, Psychothérapeute

Psychologist  
Psycampus, Université libre de Bruxelles  
Avenue Buyl 127  
B - 1050 Bruxelles  
tel 0032 2 650 2025  
fax 0032 2 650 2624

**Dr. Gerhart Rott**, Psychologue Clinicien, Psychothérapeute

Directeur du Service d'Aide Psychologique  
Bergische Universität - Gesamthochschule Wuppertal  
Zentrale Studienberatung  
Gaußstr.20  
D - 42097 Wuppertal  
tel 0049 202 439 3281  
fax 0049 202 439 2901 or 2597

**Cand.psyk. Jette Rytke**, Psychologue Clinicien

Psychothérapeute, Praticien de l'Aide Psychologique  
Studenterrådgivningen  
Vesterbro 50, 1.SAL  
DK - 9000 Aalborg  
tel 00 45 98 11 46 88  
fax 00 45 98 19 81 12

**Prof. Paolo Valerio**, Professeur à l'Université, Psychothérapeute

Coordinateur du Centre de Consultation Psychologique de l'Université de Naples  
Dipartimento Scienze delle Comunicazioni Umane (Sezione Psicologia)  
Via Pansini 5  
1 - 80131 Napoli  
tel 0039 81 7463459  
fax 0039 81 7463478

**Mme Ria Walgraffe-Vanden Broucke**, Psychologue, Praticienne de l'Aide Psychologique

Association des Services d'Aide de Louvain-la-Neuve  
Service d'orientation et de consultation psychologique  
10 rue de Wallons  
B - 1348 Louvain-la-Neuve  
tel 0032 10 474513  
fax 0032 10 472730

**Mr. Jean-Marie Burnet**

Président du Forum Européen de l'Orientation Académique (FEDORA)

CID - Université Catholique de Louvain  
Place de l'Université, 16  
B-1348 Louvain-la-Neuve  
tel 32 10 47 27 06  
fax 32 10 45 46 14



## AUTEURS NON PRESENTS AU COLLOQUE

**Prof. Marino Bosinelli**, Professeur à l'Université, Psychologue Clinicien

Dipartimento di Psicologia  
Università Degli Studi di Bologna  
Via Berti Pichat 5  
1-40127 Bologna  
tel 051 242030  
fax 051 243086

**Mme Karine Brutin**, Docteur de l'Université, Praticienne de l'Aide Psychologique

Professeur à la  
Clinique Universitaire George Heuyer  
6 Rue du Conventionnel Chiappe  
F-75013 Paris  
tel 0033 01 45852517  
fax 0033 01 45851344

**Mme Elena del Campo Adrián**, Psychologue, Professeur à l'Université

Department of Social Development and Educational Psychology  
Universidad Nacional de Educacion a Distancia (UNED)  
Ciudad Universitaria s/n  
E- 28040 Madrid  
tel 3986257

**Mme Graca Figueiredo Dias**, Psychologue,

Directrice du Service d'Aide Psychologique  
Faculty of Science and Technology  
New University of Lisbon  
Pc Nuno Rodrigues dos Santos 8-17°C  
P - 1600 Lisbon  
tel 351 1 2954464 (Ext 0155)  
fax 351 1 2954461

**Mr. H.J. Oppenheim**, Psychologue, Praticien de l'Aide Psychologique

Studie Adviesbureau, Afdeling Studentenpsychologen  
Technische Universiteit Delft  
Juliana Laan 134  
Postbus 5  
NL - 2600 AA Delft  
tel 015 788012

**Mme Christine Pradel-Pavesi**, Psychologue Clinicienne, Praticienne de l'Aide Psychologique

Directrice des études à la  
Clinique Médico-Universitaire George Heuyer  
6 Rue du Conventionnel Chiappe  
F - 75013 Paris  
tel 0033 1 45852517  
fax 0033 1 45851344

**Dr. Rosa Maria Raich**, Professeur à l'Université, Psychologue Clinicienne

Professeur de thérapie comportementale  
Facultat de Psycologia  
Universitat Autònoma de Barcelona  
Edifici B  
E - 08193 Bellaterra (Barcelona)  
tel 0034 3 581 1031  
fax 0034 3 581 2324

**Prof. Dr. Francisco Rivas**, , Professeur à l'Université, Psychologue

Department of Psychology and Education  
Universidad de Valencia  
Avenida Blasco Ibañaz 21  
E - 46010 Valencia  
tel 0034 6 386 4420 Ext 6242  
fax 0034 6 386 4671

**Drs. L. van Loon**, Psychologue, Psychothérapeute

Praticien de l'Aide Psychologique  
Bureau Studentenpsychologen  
Rijksuniversiteit Leiden  
Stationsplein 234  
NL - 2312 AK Leiden  
tel 071 273335